

Feuille d'Avis du Valais

ET JOURNAL DE SION - QUOTIDIEN INDÉPENDANT

SION Ø (027) 2 19 05 et 2 31 25
Compte de chèques post. 19 - 5111
Administ Rédaction Pré-Fleurli 11

Régie des annonces Publicitas SA
Sion, av. du Midi 8, Ø (027) 2 44 22
Agences en Suisse et à l'étranger

Organe officiel de l'Association
valais de football et d'athlétisme

L'abonnement est payable à l'avance. Il se renouvelle facilement pour une nouvelle période d'une année et ainsi de suite sauf révocation écrite par l'abonné un mois avant l'échéance qui est fixée au 31 décembre de chaque année.

SAAB Sport	64	7950.-
SAAB Combi, 7 pl., radio	63	6250.-
DODGE Lancer, radio	61	5950.-
CITROEN ID 19 export.	63	7950.-
FIAT 1100	57	1000.-
OPEL Caravane	58	3000.-
OPEL Record, radio	61	3500.-
CITROEN JD 19, radio	60	3300.-
VW 1200, mot. 45.000 km.		1200.-
Alfa Romeo Sprint, mot. neuf		4000.-

Jean Rey - Garage des Nations
ACHAT CREDIT ECHANGE
Av. de France (027) 2 36 17 Sion

P 372

Curieuses coutumes matrimoniales du Siam

Je me trouvais, récemment dans le paisible royaume du Siam, chez un petit fonctionnaire de cette contrée toujours vouée aux coutumes ancestrales : cet homme était officiellement célibataire, chose excessivement rare. Il passait les deux tiers de sa vie à dormir et partageait le reste du temps à somnoler et à rendre la justice.

Et je n'affirmerai pas qu'il ne cumulât pas, parfois ces deux occupations, ne sortant de son assoupissement que pour rendre une sentence ; il avait pourtant la réputation d'un homme équitable et juste. Son sommeil n'était peut-être que factice ; il fermait les yeux pour mieux écouter les contradicteurs.

Il eut justement à trancher devant moi, un cas difficile de divorce et renvoya les plaignants satisfaits, l'un et l'autre, de sa décision, preuve de sa psychologie profonde.

Par curiosité, je lui demandai de me traduire l'exposé de cette affaire qui paraissait fort curieuse pour un Européen. Dépliant une natte finement tressée, il m'invita à m'asseoir et, tandis qu'une de ses servantes apportait le thé traditionnel, il me fit le récit suivant :

COHABITATION VAUT MARIAGE

« Oubliez pour un instant les lois de votre pays et vos usages matrimoniaux ; nous connaissons votre législation dans ce domaine et nous ne nous permettons pas de la trouver ridicule : faites-en autant pour nos vieilles et respectables coutumes.

» La loi de la Dika No 628, année 121, précise :

» Le mari qui a plusieurs femmes n'est pas obligé de les avoir toutes dans la même maison, il peut leur assigner des domiciles séparés : en ce cas, il doit aller habiter à chacun de ces domiciles successivement. C'est ainsi que le devoir de cohabitation se trouve rempli.

» Le devoir de cohabitation s'impose donc pour l'homme comme pour les épouses, dans le mariage siamois ; mais quelle différence de situation sociale entre les deux sexes. Je ne suis moi-même qu'un interprète de la loi, mon opinion ne compte pas, croyez-le bien.

» Nul ne peut donner asile à une femme qui a abandonné le domicile

de son mari : l'homme qui la reçoit chez lui doit en avertir le mari ou la famille. Toute personne qui ramène à un mari sa femme volage a droit à une récompense. C'est le cas que j'ai eu à juger il y a quelques instants.

» Voici maintenant le texte des lois siamoises.

» La « Laxana-Poua-Mia » distingue deux catégories d'épouses : l'épouse du milieu, les épouses de l'extérieur.

» L'idée n'est pas que « l'épouse du milieu » supérieure en dignité aux autres épouses, sera plus sévèrement punie au cas où elle commettrait un adultère, non, la punition est la même : c'est le complice qui, lui, se verra infliger un châtement différent selon qu'il aura commis l'adultère avec la première ou avec les secondes.

La femme du milieu est celle qui a été épousée suivant la cérémonie rituelle : les autres ont été choisies par le mari soit avant d'avoir acquis son épouse principale, soit après.

» L'homme peut même avoir plusieurs épouses principales, mais cela est assez rare.

» Il suffit au mari qu'il exprime officiellement sa volonté et désigne personnellement celle qu'il place à ce rang. D'autre part, le roi peut lui faire cadeau d'une épouse et, d'office, celle-ci prend également le titre d'épouse principale : on peut donc au Siam, posséder trois épouses du mi-

lieu et 5 ou 6 épouses de l'extérieur. Ces derniers chiffres ne sont pas limitatifs, mais ils sont rarement dépassés.

Pour la répression de l'adultère, le rang des femmes est fixé par le mari, généralement suivant la beauté, le meilleur rang pouvant être accordé à plusieurs femmes de l'extérieur.

Et comme je manifestais mon étonnement, d'un tel classement et de telles subtilités sentimentales, il me répondit :

« Vous nous voyez avec les verres déformants de votre civilisation ; pour nous tout cela est si simple et si légitime... »

LA VERTU DES JEUNES FILLES SIAMOISES EST BIEN PROTEGEE

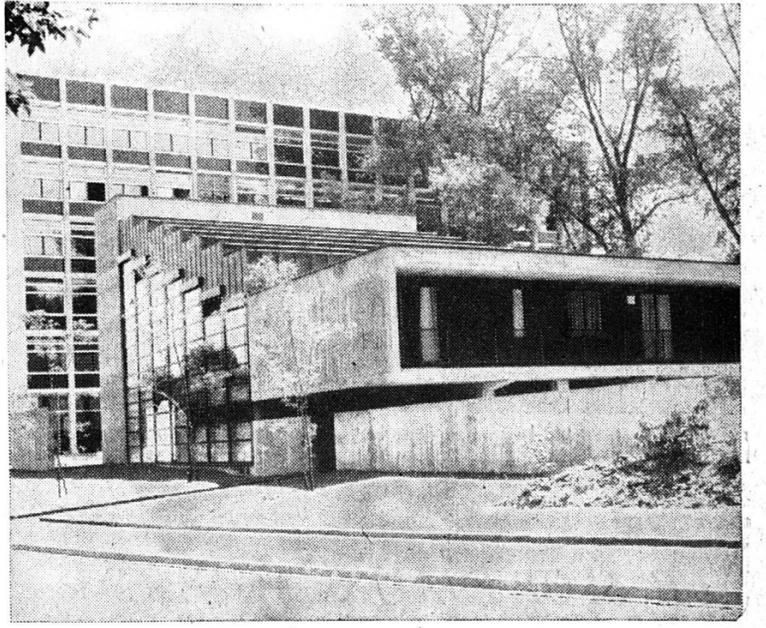
« Examinons maintenant le cas des jeunes filles qui aspirent au mariage ou à la cohabitation. La vertu de nos jeunes Siamois n'est ni plus ni moins fragile que celle des autres filles des pays chauds : la nature commande... mais la loi de la Dika veille... »

» Tout homme qui a des relations avec une jeune fille en la maison de ses parents, doit être condamné à des dommages au profit de ceux-ci ; ces dommages sont également dus si ces relations ont eu lieu hors de la maison avec violence ou s'il y a eu enlèvement.

A. S.

(suite page 6)

Inauguration de l'école des métiers à Aarau



La nouvelle école des métiers d'Aarau vient d'être inaugurée ; c'est une réalisation moderne qui a coûté environ 10 millions de francs ; elle comprend 30 salles de classe dans le bâtiment principal (notre photo) et dispose de plus d'un grand laboratoire, d'une aile pour démonstrations et d'une aula. Il y a plus de 2000 apprentis dans 180 classes différentes dans le canton d'Argovie.

Propos de l'éducateur Savoir être père

Lorsque l'on fréquente les jeunes de différents pays, lorsque l'on sort avec eux, d'emblée une chose retient l'attention dans leurs conversations, c'est la carence actuelle du rôle du père dans l'éducation. Dans une réunion de cheftaines venues de différents endroits du Valais, en analysant ensemble leurs difficultés de caractère, leur timidité, leur tendance à garder pour elles les problèmes essentiels de leur vie personnelle, de leurs

activités, beaucoup d'entre elles disaient : « Mon père n'a pas été pour moi un confident. Nous n'avons jamais abordé ensemble de vrais problèmes. Il travaillait. Il était celui qui apportait le bien être matériel, mais au moment de notre adolescence, nos problèmes le dépassaient ». Quelques-unes disaient : « On ne parle pas de ces choses-là avec mon père ». Ces choses-là, c'était l'éducation, l'amour au cours de la petite enfance, les difficultés que peut rencontrer une jeune fille dans ses premiers contacts avec les jeunes, ses problèmes de caractère. Toutes étaient d'accord pour dire : « Notre père n'accorde pas assez d'importance aux conversations profondes, aux échanges où nous aimerions être écoutées, comprises sans être jugées dès qu'une difficulté se présente, une faiblesse ». Au fond, disait une fille, ce sont ces contacts et cette compréhension qui font le bonheur de notre enfance et de notre jeunesse ».

Les films actuels de tous les pays expriment et reprennent ces griefs que l'on fait à l'homme moderne. Certains comme « La Maison Green » nous montre la personnalité d'un père qui ne comprend pas les problèmes d'un garçon qui devient homme. D'autres, très forts, comme « Le Silence » de Bergman montre le vide total dans la vie de l'enfant, dans la vie de la femme, dans la vie conjugale créé par l'absence de l'homme. Des beaux films comme « West Side Story » manifestent le résultat d'une éducation où les jeunes n'ont eu aucune place dans le rôle d'homme qu'ils ont à jouer.

Ce n'est pas facile de « savoir être père » dans le monde actuel. Les activités professionnelles de l'homme ont de plus en plus une importance telle que celui-ci risque de ne plus être qu'un « homme de métier ». Il n'a plus le temps d'être « père ». La profession devient envahissante alors que, en principe, elle ne devrait jamais prendre le pas sur la vie familiale. Il ne suffit pas, comme disait ces jeunes cheftaines, que l'homme apporte la nourriture du corps, il faut encore apporter la nourriture du cœur, de la volonté, de l'âme.

Il s'agit d'abord que tout homme comprenne le rôle extraordinaire qu'il joue dans la vie de l'enfant. Il incarne à ses yeux dès la petite enfance ; dès le berceau, sans même que le petit le sache encore, la force, la sécurité, le devoir, l'initiative, la bonté qui secoure, aide et soutient. Instinctivement, tout enfant débute dans la vie replié sur lui, sur sa sensibilité, sur ses besoins. Porté à suivre ses instincts, ses désirs, une autre partie de lui-même le pousse à

Louis Périn.

(suite page 6)

Revue de la semaine mondiale

Le semaine mondiale qui vient de s'écouler a été tout particulièrement caractérisée par la crise provoquée par le général de Gaulle au sein du Marché commun. M. Couve de Murville, qui présidait le dernier conseil des ministres à Bruxelles, ayant constaté le désaccord entre les six délégations réunies pour discuter du financement de la politique agricole commune a arrêté la discussion et levé la séance. Le gouvernement français qui n'avait été soutenu que par la Belgique et le Luxembourg a immédiatement tiré les conséquences économiques, politiques et juridiques de la situation créée entre les Six par l'échec des négociations de Bruxelles. Il a rappelé le représentant permanent de la France à Bruxelles ainsi

qu'un certain nombre d'experts alors qu'il a interdit à ceux qui restent au siège de la communauté de participer à une quelconque séance du Marché commun. Par son geste le général de Gaulle a mis en veilleuse non seulement la communauté économique, mais encore la communauté de l'atome et celle du charbon et de l'acier. Il serait prématuré d'en conclure que le chef de l'Etat français prépare la sortie de la France du Marché commun. On a qualifié son accès de mauvaise humeur de « bluff », mais il semble que le maître de l'Elysée n'a nullement l'intention de céder. C'est plutôt le contraire qui se produira ; l'Allemagne est prête à céder de même que les Pays-Bas que la Belgique

(suite page 6)

MOSCOU

PETITE PLANÈTE

On se reprend à rire en URSS. C'est un bon signe. La gravité à jets continus engendre l'ennui, qui engendre le découragement, qui engendre la fuite.

Pour empêcher les fuites, on dresse des murs. Les murs sont coûteux. Et beaucoup de gens sautent par-dessus les murs.

Mieux vaut apprendre à sourire.

Premier signe de cette détente : les histoires drôles qui circulent dans le royaume des nouveaux tzars.

Que l'on ose même raconter en public, dans les cabarets (et d'abord, il y a de nouveaux des cabarets), que l'on ose imprimer même dans les journaux.

Sans le risque de se faire couper la langue.

On a pu lire, affirme un journal de chez nous, dans la presse soviétique, les deux anecdotes suivantes :

L'instituteur Ivan Ivanovitch au petit Josef :

— Pourquoi les Hongrois aiment-ils l'URSS ?

— Parce que nous les avons libérés.

— Pourquoi haïssent-ils les Américains ?

— Parce qu'ils ne les ont pas libérés.

Le même au même élève, particulièrement doué :

— Qu'est-ce que le capitalisme, Josef ?

— C'est l'exploitation de l'homme par l'homme.

— Très bien, petit camarade. Et qu'est-ce que le socialisme ?

— C'est exactement le contraire...

Vous voyez, on ose enfin dire la vérité, en paradis soviétique.

Mais ce n'est pas tout : l'Etat lui-même se déride.

La preuve : il a fait rétablir les douches historiques des jardins de Petrodvoriets.

Cela ne vous rappelle rien ? Ouvrons le livre d'un voyageur russe du temps de Pierre-Le-Grand.

L'illustre maître de toutes les Russies avait fait installer dans les jardins qui entouraient son palais des jets d'eau qui rappelaient les merveilles de Versailles.

Quand il était de bonne humeur, il envoyait ses hôtes dans les allées impériales. Brusquement, il ouvrait lui-même les vannes et s'amusaient follement des averses qui trempaient ses visiteurs jusqu'aux os.

L'austère régime des Soviets avaient naturellement supprimé ces divertissements.

Il vient de les rétablir. Quatre fonctionnaires sont dissimulés dans les bosquets. Tous membres du parti et décorés. Et quand ils estiment qu'il y a assez de monde dans les jardins, fuit ! Des torrents d'eau fraîche dégringolent du ciel en un vaste arrosage destiné aux visiteurs.

On peut se sécher dans une cantine des environs. L'exercice est absolument gratuit.

Les fonctionnaires visent, paraît-il, spécialement, les couples qui prolongent sur les bancs des échanges de tendresse un peu vive. Les lances d'arrosage sont aussi précises que des canons de mitrailleuses.

Aucun cas n'a été signalé jusqu'ici, de baiser résistant à une pression de plus de trois atmosphères.

Un concours est ouvert. Nous saurons bientôt si l'URSS n'est pas en train de battre un nouveau record.

Sirius.

Fritz Scheidegger, champion du monde side-cars



Le nouveau champion du monde side-cars habite Courtelary où il exploite un garage. Notre correspondant nous a fait parvenir une photo du champion devant la couronne de vainqueur du Grand Prix de Hollande (Photo Schneider, Cernier)

LE SPORT AUX AGUETS

Fête cantonale de lutte suisse à Vercorin

Présentons une fois une manifestation dans cette chronique mais une manifestation tout à fait particulière: la fête cantonale de lutte suisse qui a lieu demain à Vercorin. En voici le programme:

08.00 Messe (église paroissiale)
09.00 Appel des lutteurs
09.30 Début des luttes
11.30 Remise de la bannière cant.
12.00 Dîner dans les restaurants
13.15 Cortège (rassemblement, place de parc)
13.30 Reprise des luttes
17.00 Finale
17.30 Proclamation des résultats et distribution des prix.

Les organisateurs en sont le club des lutteurs de Sierre et le Ski-club Vercorin-Brentaz, présidés par le grand sportif qu'est M. Hans Veraguth. On nous annonce la participation de 120 lutteurs, dont 70 Valaisans et 50 invités venant d'autres cantons romands et de Berne. Parmi les favoris, il faut naturellement retenir Etienne Martinetti et ses frères Raphy et Jimmy, les frères Veraguth, Grutter, Mihit, pour le Valais, Mottier (Neuchâtel), Bissig et Saudan (Vaud), Wuest (Genève). Tout a donc été mis en œuvre pour la parfaite réussite sportive de cette manifestation, appelée à remporter un grand succès, car Vercorin, quand il organise quelque chose,

laisse toujours une trace dans le cœur: le regret de partir.

Mais la fête de lutte suisse comprend des à-côtés sympathiques que nul autre sport ne peut s'adjoindre. Il y aura là le groupe de musique de l'Avenir, le Yodleur-club de Sierre, un groupe de corps des Alpes et les lanceurs de drapeaux. Et tout cela cadre à merveille et précisément on ne conçoit pas de fête de lutte suisse sans ces accessoires indispensables. C'est une des belles traditions de notre patrimoine et il est très heureux que des jeunes continuent ces belles traditions.

Je suis persuadé que le lutteur redouble d'énergie quand il entend un groupe de yodleur ou une musique champêtre et il ne pourrait pas se passer de cet encouragement musical souvent bienvenu lorsqu'il «mord la sciure». Et le cadre de notre charmante station valaisanne se prête admirablement à une telle fête.

Georges Borgeaud.

N. B. — La période des vacances se précisant, je vais prendre congé de vous fidèles lecteurs pendant quelque temps et tiens à remercier tous ceux qui m'ont encouragé dès les premières parutions de ce billet. Je serai fidèle au rendez-vous à la rentrée et espère servir de mon mieux l'actualité sportive.

BOXE

Après le championnat d'Europe des mi-lourds

L'Allemand Peter-Klaus Gumpert a été pris d'une violente crise nerveuse à l'issue du combat qu'il a livré (et perdu), à Rome, pour le championnat d'Europe des poids mi-lourds contre l'Italien Giulio Rinaldi. Les médecins n'excluent pas la possibilité que Gumpert ait eu recours, à l'insu de son manager, à des excitants. Le combat s'est déroulé devant 500 spectateurs dans les salons d'un grand hôtel romain. Les spectateurs avaient payé une somme de 22 000 livres pour l'entrée et le dîner. Ce match fut d'un niveau technique extrêmement bas. Il fut très dur mais le noble art en fut presque complètement absent.

Gumpert, qui disputait son premier combat à l'étranger, fut compté huit à 13e round sur une série de deux mains au visage de Rinaldi. Il se releva, les yeux complètement hagards, ne tenant debout que par miracle. Alors que l'arbitre s'appretait à le compter de nouveau (car il se trouvait plié dans les cordes), son soigneur jeta l'éponge.

☆

■ Cassius Clay, champion du monde des poids lourds, effectuera une tournée en Europe avant la fin de l'année. Selon le promoteur Chris Dundee, il disputera son premier combat sur le continent à Stockholm. Il pourrait disputer un autre combat à Rome, où il avait été proclamé champion olympique des poids mi-lourds en 1960.

femme? Tu sais bien que nous n'avons pas d'argent.

— Donnons la chaîne d'or.
— Le collier de ducats de Donka?
— Oui, c'est tout ce qu'on a, donne-le, pourvu qu'on soit débarrassé de cette peste... Ecoute, ils demandent Donka, les maudits chiens!
— Vas-y, femme, fais ce que Dieu te conseille, moi je perds la raison, gémissait Tzanko dans l'obscurité.

Sa femme et Deïko sortirent. Peu après, la lueur d'une bougie pénétra par les fentes du réduit puis la porte s'ouvrit.

— Tzanko, sors d'ici, calme-toi, dit Deïko. Ce sont des braves gens, ces agas, et même, pour que tu sois tout à fait tranquille, ils te rendent le poignard. On l'a eu à bon compte, quand même.

Puis, se penchant à l'oreille de son mari, il lui murmura:

— Un peu de patience encore et alors ce sera eux ou nous, que ça finisse au moins une bonne fois pour toute. Ce n'est plus une vie ça!

33

LES VAINQUEURS REGALENT LES VAINCUS

Sur ces entrefaites, Ognianov frappait à la porte de Pêtre Ovtcharov. Incapable de supporter davantage le spectacle ignoble des zaptiés déchaînés qu'il avait observés par une fente du plafond, il n'avait pu résister davantage au désir de vengeance sanglante qu'appelaient les méfaits de ces criminels et qui auraient pu le pousser à des actes insensés, aux conséquences désastreuses. Bondissant comme un fou dans la rue, il avait couru tout droit à la maison du père Stoïko. La porte s'ouvrit.

— Où est Pêtre? demanda-t-il à brûle-pourpoint, oubliant complète-

Transferts en vue à Sion Desbiolles, Schaller, Egli

Les dirigeants séduits sont très discrets en ce qui concerne les transferts et nous les comprenons, car ils ne veulent rien annoncer sans que les accords soient définitivement signés. Nous avons appris par la presse extérieure que des contacts étaient pris et notamment avec le Lausannois Norbert Eschmann. C'est effectivement chose faite, mais le Lausanne-Sport doit encore donner son accord définitif, ce qui ne saurait tarder. D'autre part, revenant sur sa décision de cesser la compétition, Peter Rösch a signé un accord pour une année encore et s'est mis à la disposition du club.

Là ce sont des tractations officielles.

Mais une indiscretion, et c'est là le rôle de la presse d'être à l'affût de nouvelles de ce genre, nous apprenait que Sion serait en pourparlers très avancés avec Desbiolles et Schaller (Servette), et Egli (La Chaux-de-Fonds). Nous osons espérer que ces pourparlers aboutissent, ce qui serait un précieux appui pour l'équipe séduite.

AUTOMOBILISME

Donald Campbell persévère

Le pilote britannique Donald Campbell tentera d'ici trois ans de dépasser la vitesse du son sur terre en atteignant 1350 km/h. à bord d'un nouveau «Blue Bird» à trois roues. Arrivé à Londres venant d'Australie, Donald Campbell a déclaré que le nouvel engin, actuellement en cours de construction, mesurera près de sept mètres de long, trois mètres cinquante de large et un mètre de haut. Il sera muni d'une seule turbine et pèsera environ deux tonnes.

Donald Campbell est le détenteur des records absolus de vitesse sur terre et sur eau. L'an dernier, il a porté ces records à 276 miles sur l'eau (511 km. 152) et à 403 miles sur terre (746 km. 356).

☆

Seize coureurs participeront, le 18 juillet, au Grand Prix de Hollande sur le circuit de Zandvoort. Cette épreuve se disputera sur 80 tours soit 335 km. Pour la première fois, deux voitures Honda seront au départ de ce Grand Prix, dont voici la liste des engagés:

John Surtees et Lorenzo Bandini (Ferrari), Jim Clark et Mike Spence (Lotus), Graham Hill et Jackie Stewart (BRM), Jack Brabham et Dan Gurney (Brabham), Bruce McLaren et Jochen Rindt (Cooper), Richie Ginther et Ronnie Bucknum (Honda), Joseph Siffert et Joachim Bonnier (Brabham-BRM), Chris Amon et Frank Gardner (Lotus-BRM).

Suppression du premier critérium des sports Valais

Pour des raisons indépendantes de la volonté des organisateurs, ce premier critérium qui s'annonçait pourtant sous un jour favorable et qui devait se dérouler les 17 et 18 juillet prochains, a dû être renvoyé.

Par contre, le Rallye de Sierre traditionnellement organisé par l'Ecurie Treize Etoiles est maintenu au samedi 17 juillet 1965, comme prévu.

Rassemblement des voitures: 14 h. au Jardin public à Sierre.

Finance d'inscription: Fr. 30.— pour les membres de l'Ecurie; Fr. 40.— pour les non membres; payable au départ du rallye.

Délai d'inscription: 15 juillet 1965.

Nombre de voitures limité à 30.

Longueur du rallye: env. 120 km.

Renseignements et inscriptions: secrétariat de l'Ecurie Treize Etoiles, 2, avenue Mercier de Molin, Sierre, tél. (027) 5 07 49.

Assemblée du F. C. Ardon

ARDON (jim). — Mercredi soir, le FC Ardon a tenu ses assises annuelles, sous la présidence de M. Hermann Exquis.

La partie administrative, soit protocole, rapport présidentiel et la gestion financière ne suscitèrent aucun commentaires.

Il n'en fut pas de même pour le rapport des différents managers. En effet, mis à part l'équipe fanion qui se comporta plus qu'honorablement, la deuxième garniture et les juniors déçurent profondément soit par leur comportement sur le terrain, soit par une absence presque totale aux entraînements. Le problème de ces deux équipes est totalement à revoir et certains se sont même demandés si l'existence de ces deux équipes est justifiée. Toutefois, il existe quand même un petit nombre de juniors et autres pour lesquels le football est une véritable passion. C'est pour ceux-ci et pour donner encore une chance aux autres que la deuxième équipe et les juniors seront maintenus.

Passant ensuite à la question de l'entraînement, le président fit part à l'assemblée de la démission de l'entraîneur M. B. Karlen. Pour le remplacer, il a été fait appel à M. Alain Sixt, de Sion, aimablement prêté par le F.-C. Sion pour une année, qui fonctionnera en qualité de joueur-entraîneur.

Pour terminer, relevons l'excellent travail accompli par le comité qui se dévoue sans compter pour la cause du football dans notre village. Nous remercions tout particulièrement le président, M. Hermann Exquis, qui, malgré ses nombreuses occupations et quelques ennuis de santé, accepta à nouveau de fonctionner comme tel.

NATATION

Meilleure performance mondiale

A Los Angeles, L'Américaine Patty Caretto, âgée de 14 ans, a nagé un 1500 m. nage libre en 18'49"6, établissant ainsi la meilleure performance mondiale de l'année. Elle a largement devancé Sarah Bakewell (17 ans), qui termina seconde en 19'27"1 devant Laurie Morrison (13 ans, 19'40"2) et Jodie Sapthorn (13 ans, 19'41"9). Patty Caretto, qui détient le record du monde de la distance depuis l'an dernier avec 18'30"5, et Sarah Bakewell se sont qualifiées pour les championnats américains, qui auront lieu du 11 au 13 août à Maumee, dans l'Ohio.



IVAN VAZOV

SOUS LE JOUG

58

Le courtaud remarqua son épouvante.

— Eclairc un peu mieux, que je monte, dit-il. Mais une pensée désagréable lui traversa l'esprit et il pria son ami de monter à sa place.

Hassan-aga s'enthousiasmait lorsqu'il avait bu son saoul; la boisson le rendait féroce et allumait son sang de mauvais coucheur dans ses veines. Il monta sur le dos du moukhtar.

— Tchorbadj, passe-moi la lampe! Tzanko, blanc comme un linge, lui passa machinalement la lanterne.

Le borgne introduisit le faisceau de lumière dans le trou, puis y passa sa tête. On reconnaissait aux mouvements de son corps qu'il se tournait de tous côtés, lanterne à la main.

Puis il se baissa, sauta sur le plancher et dit:

— Tchorbadj, qui avais-tu caché ici?

Tzanko le regardait, anéanti. Il ne savait que répondre. Cette nuit-là, il avait éprouvé tant de craintes et d'épouvante qu'il croyait rêver. Ses pensées s'obscurcissaient. Aux questions réitérées, il répondit de l'air peureux d'un coupable.

— Ses réponses seront plus claires à Klissoura. La prison y est meilleure. Pour cette nuit, il sera bien ici.

Et les zaptiés l'enfermèrent dans le réduit sombre. Tzanko était si profondément bouleversé qu'il lui fallut plusieurs minutes pour se ressaisir. Il se prit la tête à deux mains comme s'il essayait de retenir de la sorte le peu de raison qui y restait. Comme il manquait de fermeté, les souffrances eurent vite fait de l'abattre. Il se mit à geindre et à gémir désespérément.

La porte s'entrouvrit et il entendit la voix de Deïko:

— Qu'allons-nous faire maintenant, Tzanko?

— Je ne sais pas, baï Deïko, que me conseilles-tu?

— Tu connais bien le faible des Turcs. Ferme les yeux et lâche tes sous, pourvu que tu t'en tires. Autrement ils vont te traîner de konak en tribunal jusqu'à ce que tu ne sois plus qu'une loque. Pauvre vieux Stoïko, avec pas grand-chose il aurait pu s'en tirer aussi. Tzanko, lâche donc tes sous, c'est bien le moment de faire usage de ce que tu as épargné.

Sa femme arriva aussi, tout en larmes.

— Tzanko, donnons tout ce que nous avons. Tu ne sortiras pas vivant des mains de ces assassins. Le père Stoïko est déjà mort. Mon Dieu, mon Dieu, quels temps nous vivons!

— Qu'est-ce qu'on peut donner,

des conséquences. Nous ne devons même pas approcher la maison de Tzanko.

— Je dois me venger, frère! criaient Pêtre, hors de lui.

— Moi aussi, je ne demande que vengeance, Pêtre, une vengeance terrible, mais néanmoins sans danger pour nous.

— Que faire? demanda Pêtre en décrochant son fusil du mur.

— Prends patience, réfléchissons.

— Je ne peux pas réfléchir! Je n'en suis pas capable! Je dois aller voir ce qu'on a fait de mon père.

L'impétueux Ognianov était maintenant forcé de faire entendre raison à plus violent que lui et d'empêcher une action aux conséquences fatales, bien qu'elle fût aussi naturelle que périlleuse. Le sang coulerait si Pêtre se rendait chez Tzanko. Pour Ognianov, l'heure de la lutte décisive n'avait pas encore sonné. La perte prématurée et inutile d'un brave tel que Pêtre devait être évitée.

Pourtant ses efforts restaient vains. Pêtre se démenait comme un tigre:

— Même si le monde entier devait croquer, il me faut venger mon père!

Repoussant violemment Ognianov, qui le retenait, il s'élança vers la porte.

Ognianov, impuissant devant l'impétuosité de ce caractère indomptable, s'arrachait les cheveux.

Mais avant que Pêtre eût atteint la porte, on vint y frapper du dehors.

Il arma son fusil, puis ouvrit. Trois Bulgares, voisins de Tzanko, apportaient, dans une couverture, le cadavre du père Stoïko.

— Que soit sauvée ta vie, Pêtre! dit, en employant une phrase toute faite, l'un des paysans.

(A suivre)

TOUR DE FRANCE - TOUR

Jimenez le roi des Alpes

où R. Binggeli est très à l'aise

Tout comme la veille l'Izoard, les trois cols de la Chartreuse n'ont pas créé de décision et, au départ de la course contre la montre du Mont-Revard, l'Italien Felice Gimondi comptera toujours 39 secondes d'avance sur le Français Raymond Poulidor. La 17e étape, Briançon - Aix-les-Bains, a permis à l'Espagnol Julio Jimenez d'effectuer une nouvelle chevauchée solitaire. Echappé au bas du col de Porte - à environ 120 kilomètres de l'arrivée - le champion d'Espagne, qui a possédé jusqu'à quatre minutes d'avance sur ses poursuivants immédiats à finalement devancé sur le circuit automobile d'Aix-les-Bains le Belge Frans Brands de 1'39" et le groupe des favoris de 4'35". Julio Jimenez, qui s'était déjà imposé à Bagnères-de-Bigorre, a ainsi remporté sa quatrième victoire dans un Tour de France. Grâce à sa chevauchée, il a consolidé sa position en tête du classement du grand prix de la montagne.

Les grands se surveillent

Dans ce col de Porte, les Italiens Motta et Gimondi tentèrent à plusieurs reprises de lâcher le Français Poulidor. Celui-ci, mieux à l'aise que la veille, à répondu avec succès aux attaques des deux transalpins. Ainsi, la course contre la montre de samedi sera décisive pour la victoire finale. Le chef de file de l'équipe dirigée par Antonin Magne réussira-t-il à distancer Felice Gimondi? Le jeune coureur italien (23 ans) a démontré dans les Alpes qu'il n'était pas le premier venu. Pour endosser le maillot jaune, Poulidor devra prendre en tous cas plus de vingt secondes et la première place (les 20" de bonification). Lors de l'étape contre la montre de Châteaulin (26 km. 700), l'ancien vainqueur du Tour de l'Avenir avait perdu sept secondes sur Poulidor. Il semble être capable de conserver sa position de leader, ce qui rendrait alors décisive l'ultime étape entre Versailles et Paris.

Haast (7e) abandonne

Cette 17e étape a été marquée par la disparition du Hollandais Cees Haast, qui occupait la septième place du classement général. Le Hollandais, qui s'était mis en évidence en passant en tête au sommet du col de Vars et troisième à l'Izoard, a été contraint à l'abandon à sept kilomètres du sommet du Lautaret. Le coureur batave a été victime d'une chute peu après le départ de Briançon. Il reprit contact avec le peloton, mais il s'aperçut qu'il perdait abondamment de sang à la cuisse gauche. Il s'était fait une profonde blessure et une artère était touchée. Dans l'ascension du col, le médecin l'obligea à s'arrêter pour lui prodiguer ses soins. Pendant plus d'un quart d'heure, le docteur Dumas s'efforça d'arrêter l'hémorragie, mais en pure perte. Il

déclara alors que Haast ne pouvait pas repartir. Le Hollandais entra dans une violente colère et voulut absolument réenfourcher son vélo. Son directeur sportif, Pellenaeers, tenta de le raisonner, mais c'est presque « manu militari » que Haast dut être placé dans l'ambulance. Il y recevait les soins nécessaires et peu après, l'hémorragie s'arrêtait.

Le film de l'étape

Le départ est donné aux 100 coureurs par une température douce. La course à peine commencée, le Hollandais Haast tombe et se blesse à la cuisse gauche. Le sang coule abondamment et, après avoir rejoint, le Hollandais est obligé d'abandonner. Le Belge Sorgeloos est le premier attaquant. Gabica et Dewolf le rejoignent dans le Lautaret et le distancent. Puis, l'Espagnol s'en va seul. Au sommet (km. 25), il gagne la prime souvenir Henri Desgrange. Il s'est assuré 1'20" sur Dewolf, 2'45" sur Galera, Brands et De Rosso et 2'50" sur le peloton, qui avait repris Sorgeloos. Dans la descente, Gabica n'insiste pas et aux alentours du 50e kilomètre le groupe se reforme. Wouters, Maliepard, Nijdam, Kerstens, De Haan, Haring et Van Dongen, qui avaient attendu Haast et avaient compté 9 minutes de retard au Lautaret, rejoignent à Bourg-d'Oisans (km. 64).

Une longue période de calme est ensuite observée. Malgré cela, Simpson est distancé dans la côte à la sortie de Vizille (km. 96). Dans cette montée, Schleck et Galera se détachent mais leur fugue ne dure guère. A l'entrée de Grenoble (km. 112), Simpson revient mais pour peu de temps. Dans la traversée de la ville, Anglade, Fornoni, Perez-Frances et Planckaert essayent en vain de fuir et c'est groupé que le peloton aborde le col de Porte.

Jimenez irrésistible

Dès les premières rampes, Jimenez attaque, Gines-Garcia le poursuit pendant un moment. Jimenez creuse rapidement un écart important. Derrière lui, Gimondi démarre à plusieurs reprises mais ses adversaires résistent. Puis c'est au tour de Motta d'attaquer et c'est Gimondi qui annihile sa tentative. Au sommet du col km. 129,500, Jimenez devance Perez-Frances de 3'25", Galera de 3'30", Brands de 3'35" et le premier peloton, conduit par Gimondi et Poulidor de 3'45".

Après une rapide descente, Jimenez entame la montée de Cucheron avec un avantage de 3'15" sur De Rosso et Brands, 3'25" sur Galera et de 3'40" sur le premier groupe. Au sommet, l'Espagnol est pointé 3' avant Galera et Brands, 3'15" avant De Rosso et 5'25" avant le peloton. Dans la descente, Galera, Brands et De Rosso se regroupent derrière Jimenez, qui les précède de 3'05". Au bas du Granier, Gimondi attaque. Jans-

sen, Poulidor et Kunde provoquent l'échec du maillot jaune, Kunde se détache alors tandis que devant De Rosso est distancé. Au col (km. 161), Jimenez à 3' d'avance sur Brands, suivi de Galera, 4'45" sur Kunde, 5' sur Gines Garcia, 5'50" sur De Rosso et 6'36" sur le peloton.

Brands et Galera se rapprochent de Jimenez mais ne peuvent finalement pas le rejoindre et le champion d'Espagne remporte sa deuxième victoire d'étape. Brands bat Galera au sprint pour la seconde place. Gines-Garcia et Kunde prennent les autres places d'honneur avant que Janssen ne remporte le sprint du peloton, dans lequel figure Gimondi qui conserve son maillot jaune.

Voici le classement de la 17e étape, Briançon-Aix-les-Bains (193 km. 500) : 1. Julio Jimenez (Esp) 5 h. 43' 13" (avec bonification 5 h. 42' 13"), moyenne 33 km. 827; 2. Frans Brands (Be) 5 h. 44' 22"; 3. Joaquim Galera (Esp) 5 h. 44' 53"; 4. Gines Garcia (Esp) 5 h. 47' 16"; 5. Karl-Heinz Kunde (Al) 5 h. 47' 18"; 6. Jan Janssen (Ho) 5 h. 47' 58"; 7. Saguarduy (Esp); 8. Beheynt (Be); 9. Boucquet (Be); 10. Reybroeck (Be); 11. Vandenberghe (Be); 12. Wright (GB); 13. René Binggeli (S); 14. Verhaegen (Be); 15. Bodin (Fr); 16. Monty (Be); 17. Wouters (Be); 18. G. Desmet 1 (Be); 19. Gimondi (It); 20. Bachelot (Fr); puis: 55. Francis Blanc (S) 5 h. 50' 17"; 69. van Looy (Be), même temps.

A abandonné: Haast (Ho).

Classement général : 1. Felice Gimondi (It) 95 h. 49' 08"; 2. Raymond Poulidor (Fr) à 39"; 3. Jean-Claude Lebaube (Fr) à 4' 25"; 4. Gianni Motta (It) à 6' 24"; 5. Guido de Rosso (It) à 6' 57"; 6. Perez-Frances (Esp) à 7' 35"; 7. Anglade (Fr) à 8' 33"; 8. Foucher (Fr) à 10' 59"; 9. Brands (Be) à 11' 06"; 10. Kunde (Al) à 11' 09"; 11. Janssen (Ho) à 11' 14"; 12. Zimmermann (Fr) à 13' 33"; 13. Gabica (Esp) à 14' 05"; 14. Pingeon (Fr) à 15' 56"; 15. Fontona (It) à 16' 32"; 16. Turiona (Esp) à 17' 58"; 17. Duez (Fr) à 19' 05"; 18. G. Desmet 1 (Be) à 20' 04"; 19. Pambianco (It) à 20' 27"; 20. Rostollan (Fr) à 24' 54"; 21. Boucquet (Be) à 25' 22"; 22. Jimenez (Esp) à 25' 23"; 23. Soler (Esp) à 27' 07"; 24. Wright (GB) à 27' 54"; 25. Junkermann (Al) à 28' 56"; puis: 53. René Binggeli (S) 96 h. 37' 49"; 81. Francis Blanc (S) 97 h. 12' 07".

Classement par points : 1. Jan Janssen (Ho) 114; 2. Gimondi (It) 104; 3. Reybroeck (Be) 97; 4. Jimenez (Esp) 84; 5. Brands (Be) 75; 6. Vandenberghe (Be) 73; 7. Motta (It) 71; 8. Galera (Esp) et de Roo (Ho) 66; 10. van Looy (Be) 64; 11. G. Desmet 1 (Be) 62; 12. Wright (GB) 55; 13. Beheynt (Be) 54; 14. Poulidor (Fr) 51; 15. Pingeon (Fr) et Boucquet (Be) 45.

Grand Prix de la montagne : Col du Lautaret (3e cat.) : 1. Gabica (Esp) 5; 2. Dewolf (Be) 4; 3. Galera (Esp) 3; 4. Brands (Be) 2; 5. de Rosso (It) 1.

Col de Porte (1re cat.) : 1. Jimenez (Esp) 15; 2. Perez-Frances (Esp) 12; 3. Galera (Esp) 10; 4. Brands (Be) 8; 5. Gimondi (It) 6; 6. Poulidor (Fr) 5; 7. Pingeon (Fr) 4; 8. Janssen (Ho) 3; 9. Uriona (Esp) 2; 10. Lebaube (Fr) 1. Col du Cucheron (3e cat.) : 1. Jimenez (Esp) 5; 2. Galera (Esp) 4; 3. Brands (Be) 3; 4. de Rosso (It) 2; 5. Anglade (Fr) 1.

Col du Granier (2e cat.) : 1. Jimenez (Esp) 10; 2. Brands (Be) 8; 3. Galera (Esp) 6; 4. Kunde (Al) 4; 5. Gines Garcia (Esp) 3; 6. de Rosso (It) 2; 7. Perez-Frances (Esp) 1.

Classement général : 1. Julio Jimenez (Esp) 133 points; 2. Brands (Be) 68; 3. Galera (Esp) 64; 4. Perez-Frances (Esp) 39; 5. Gimondi (It) 37; 6. Poulidor (Fr) 35; 7. Motta (It) 29; 8. van Looy (Be), Haast (Ho) et Anglade (Fr) 27; 11. Foucher (Fr) 20; 12. Martin (Esp) 19; 13. Gabica (Esp) 16; 14. Kunde (Al) 15; 15. de Rosso (It) 14.

Classement par équipes : 17e étape : 1. Langarica (Jimenez, Galera, Sagarduy), 17 h. 16' 04"; 2. Driessens (Brands, Boucquet, Reybroeck) 17 h. 20' 48"; 3. de Kimpe (Kunde, Beheynt, Verhaegen) 17 h. 23' 14"; 4. de Muer, 17 h. 23' 54", 49 p.; 5. Baldini, 57; 6. Magne, 70; 7. Plaud, 82; 8. Pellenaeers, 85; 9. Pezzi, 111; 10. Pla Sanchis, 124; 11. Geminiani, 130; 12. Remy, 17 h. 25' 31"; 13. Marien, 1 h. 30' 51".

Classement général : 1. Langarica, 287 h. 36' 25"; 2. de Muer, 287 h. 48' 05"; 3. Plaud, 287 h. 51' 54"; 4. Albani-Baldini, 287 h. 52' 33"; 5. de Kimpe, 287 h. 59' 31"; 6. Pezzi, 288 h. 05' 16"; 7. Pla Sanchis, 283 h. 11' 32"; 8. Magne, 288 h. 18' 40"; 9. Pellenaeers, 288 h. 18' 45"; 10. Geminiani, 288 h. 22' 10"; 11. Driessens, 288 h. 33' 14"; 12. Marien, 288 h. 34' 52"; 13. Remy, 288 h. 49' 34".

GYMNASTIQUE

Jacques Guenthard toujours en Italie ?

A partir du 17 juillet, les gymnastes italiens commenceront leur préparation en vue des championnats du monde de 1966. L'entraîneur fédéral Jack Guenthard a convoqué les hommes suivants à Rome :

Giovanni, Pasquale et Alberto Carminucci, Luigi Cimnaghi, Sergio Fiorin, Bruno Franceschetti, Franco Menichelli, Sergio Luconi et Sergio Rigliani.

MARCHE

Tour de Romandie

La sixième étape du Tour de Romandie, La Tour-de-Peilz - Martigny (53 km.) a connu un déroulement identique celui des précédentes. En effet, à dix kilomètres de l'arrivée, au bas de la côte des Rasses, le Belge Schenk a lâché son plus dangereux adversaire, le Luxembourgeois Simon. Schenk a ainsi remporté sa sixième victoire.

Classement de l'étape :

1. Schenk (Be) 5 h. 17'03" (moyenne 10 km. 218); 2. Simon (Lux) à 4'10"; 3. Moutard (Fr) à 52'45"; 4. Kerstens (Be) à 54'41"; 5. Besnard (Fr); 6. Gædtkindt (Be); 7. Cypryik (EU); 8. Rime (S); 9. Krummenacher (S); 10. Idelon (Fr).

Classement général :

1. Schenk (Be) 28 h. 29'22"; 2. Simon (Lux) à 37'32"; 3. Moutard (Fr); 4. Gædtkindt (Be); 5. Kerstens (Be); 6. Rime (S); 7. Besnard (Fr); 8. Cypryik (EU); 9. Krummenacher (S); 10. Idelon (Fr).



Où irons-nous dimanche...

En toutes circonstances

TELETAXIS DE L'OUEST

SION Tél. 2 26 71 - Ch. Loye

Hôtel-Restaur. du Mouveran, Riddes

Spécialités aux morilles
Se recommande :
Joseph Maye, Chef de cuisine
Tél. (027) 4 71 54

AUX MAYENS DE SION

Faire un bon repas
ou un 4 heures
CHEZ DEBONS
Tél. (027) 2 19 55

AUBERGE-RESTAURANT DES COLLONS

Alt. 1800 m.
Le rendez-vous du sportif
Tél. 4 82 27

A L'AUBERGE DE PLAN-CERNET

SUR SAVIESE - Rte du Sanetsch
Chambres tout confort
Bonne cuisine.
Tél. (027) 4 11 58.
Héritier-Dumoulin

UN COIN SYMPATHIQUE

au cœur des mayens de Conthey « Biollaz » (alt. 1400 m.)
Café-Rest. des Mayens - Spécialités du pays. J. Germainier-Udry
Tél. 8 11 21 - 8 14 52

Votre but de promenade :

CAFE DU LAC

BARRAGE ZEUZIER-RAWYL
(petite restauration)
Jean Creffaz

AU COL DE LA GEMMI
par le téléphérique Loèche-les-Bains - Gemmipass

Sporthôtel Wildstrubel sur le Col

Prospectus et prix à disposition.
Familie Léon de Villa.

Commence d'habitude au

CAFE-RESTAUR. BEAUREGARD

MY S. CONTHEY
mangez une assiette valaisanne
ou une bonne fondue.
Paul Germainier

HOTEL ALPINA

Tél. 4 53 42 - Cuisine soignée.
Salle pour sociétés.

Se recommande : A. Droz

BLEUSY - NENDAZ

Une belle promenade familiale...

RAROGNE - UNTERBAECH - EISCHOLL - RAROGNE

Montée en téléphérique jusqu'à Unterbäch, puis en télésiège jusqu'à Brandalp (1700 m.). Magnifique panorama. Depuis Brandalp belle promenade à pied sur les hauts sentiers (marqués en blanc) où alternent alpages et forêts de mélèzes jusqu'à Breilmatten (une heure 1/2), résidence estivale de l'écrivain Leo Luzian von Roten. Descente en 40 min. sur le pittoresque village d'Eischoll avec vue unique sur la plaine du Rhône. Prix du billet combiné sur les deux téléphériques LRU et LRE Fr. 2.- par personne et Fr. 0.70 pour les enfants.

CASINO DE MONTREUX

Piscine au bord du lac

Eau de source tempérée
PONTON ET ANCRAGE PRIVES
SNACK-BAR - THE DANSANT - SKI NAUTIQUE
BAR DANCING SALLE DE JEUX

CAFE DE LA MI-COTE - MOLLENS

Mme Gaillard Tél. 5 21 26
Les spécialités françaises et valaisannes

Saviesse
Pour vos raclettes et vos broches
au feu de bois, une nouvelle
adresse :

Restaurant du Pont du Diable

Chandolin
Grande terrasse ombragée, vue
splendide.
Tél. 027 2 43 33.



UVRIER Tél. 4 41 31

Samedi soir :
TOURNEDS VORONOFF
ROGNONS FLAMBES
Jean Creffaz, Chef de cuisine

Relais des Fougères

CHATEAUNEUF
Jean Dayen, chef de cuisine
Parmi nos spécialités :
— Fondue Chinoise.
— Entrecôte Café de Paris.
Salles pour sociétés.
Grand parc pour voitures.
Tél. (027) 4 15 18 - 8 15 18

RESTAURANT DU GODÉ

VAL DE DERBORENCE
Spécialités valaisannes
Marcel Sauthier
Tél. (027) 8 15 58

Vous trouverez la fraîcheur au

BARRAGE DE MOIRY

Restaurant et buvette.
Très bonne route jusqu'au Glacier de Moiry. Vital Vouardoux.

Rendez-vous au

CAFE DES CHASSEURS

Mayens de la Zour - Saviesse
Raclette - Spécialités de chasse
Chevreuils aux Morilles sur commande.
Tél. (027) 2 14 05
Albert Luyet & Fils

PENSION-REST. ST-GEORGES

à Chermignon
Restauration complète, spécialités valaisannes. Son carnofzet, chambres tout confort, prix modérés. Fam. Sylvain Bonvin-Epiney - Tél. (027) 4 22 87

Votre annonce?

Impressions du premier Tour de l'Avenir

Un petit gars qui juste avant deux heures traverse la ville à vélo pour se rendre à son travail et fonce tête baissée, c'est Henri Regamey, qui a terminé son premier Tour de l'Avenir samedi passé à Barcelone, avec une équipe suisse qui fut brillante. Immédiatement, la discussion s'engage, car je lui trouve une mine respéssante, nullement marquée par l'effort de ces 13 étapes.

— J'ai effectivement engraisé de deux kilos. Mais que voulez-vous, une vie réglée, chaque jour entre cinq et six heures de selle, puis entre les mains de notre excellent masseur M. Othmar Gay, dormir, manger.

— Quel était l'ambiance de l'équipe ?

— Excellente et nous nous entendions très bien malgré que les Suisses allemands ne savaient pas le français, alors que les trois Romands, nous savions deux ou trois mots d'allemand. M. Perrenoud a été un très bon chef technique et nous avions un mécanicien hors ligne en la personne de M. Clément qui fut mécanicien de Louison Bobet au temps de sa gloire. M. Clément était secondé par M. Louis Noté, chauffeur de la voiture du directeur sportif.

— On vous attendait dans la montagne et pensez-vous qu'avec Paul Zollinger l'équipe suisse se classait mieux ?

— Incontestablement. sans l'accident du malheureux Zollinger, la Suisse terminait derrière les Espagnols en deuxième rang. Il était très difficile de les battre, car ils sont forts et courent depuis plus d'une année ensemble. Quant à moi, je ne sais pas ce que j'ai eu, mais arrivé dans les Pyrénées, j'avais les jambes

tout à coup coupées. J'ai l'impression que ces nombreuses étapes de plat avant les cols m'ont quelque peu paralysé. Dans la troisième étape pyrénéenne je me sentais à nouveau très bien et passait 5e au sommet du col.

— Pensez-vous qu'Herger aurait pu gagner le Tour de l'Avenir ?

— J'en ai la conviction car j'ai rarement vu un homme dans une telle forme et dans de telles conditions. Mais ce qui est dommage c'est qu'il manque à ce garçon. Trop souvent il roulait dans le milieu du peloton alors que cela « bagarrerait » devant et, de ce fait, il a souvent manqué la bonne échappée qui lui aurait permis d'assurer une position de leader. Ou alors, il se dépensait sans compter au moment où il ne fallait pas.

— Que pensez-vous de cette première expérience et voulez-vous recommencer ?

— Expérience très enrichissante à mon point de vue et j'espère retourner car l'ambiance me plaît. Partout, sauf à Barcelone, nous avons été magnifiquement reçus et bien logés. Je regrette une chose : il y a des coureurs trop âgés ; pour nous les jeunes de 20 ans, c'est très difficile de courir avec des hommes de 28 à 31 ans. A ce moment-là, ce n'est plus un Tour de l'Avenir. Je trouve qu'il faudrait limiter l'âge maximum à 25 ans, et les directeurs des professionnels pourraient puiser dans ces hommes pour leurs équipes.

Suggestion intéressante d'un jeune coureur séduisant sympathique et que nous félicitons pour son magnifique comportement, et qui va préparer maintenant le Championnat suisse sur route. **G. B.**

MEMENTO RADIO

Samedi 10 juillet

SOTTENS

6.15 Bonjour à tous; 6.30 Soufflons un peu; 7.15 Informations; 8.00 Bonjour à quelques-uns; 8.25 Miroir-première; 8.30 Route libre; 12.00 Le rendez-vous de midi; 12.35 Bon anniversaire; 12.45 Informations; 12.55 Insolite Catalina; 13.05 Dernain dimanche; 13.40 Romandie en musique; 14.10 Connaissez-vous la musique; 14.50 Itinéraire; 15.30 Plaisirs de longue durée; 16.00 Miroir-flash; 16.05 Moments musicaux; 16.25 Avec ou sans paroles; 16.40 Per i lavoratori italiani in Svizzera; 17.10 Swing-Sérénade; 17.30 Miroir-flash; 17.35 Mélodies du 7e art; 17.45 Bonjour les enfants; 18.15 Mon chez nous; 18.30 Le micro dans la vie; 19.00 La Suisse au micro; 19.15 Informations; 19.25 Le miroir du monde; 19.45 La grande ascension; 19.50 Villa ça m'suffit; 20.10 Point de vue; 20.35 Bloc-notes; 20.50 Le Prix d'une montagne, drame radiophonique; 22.00 Europe-jazz; 22.30 Informations; 22.35 Entrez dans la danse; 24.00 Hymne national. Fin.

Second programme

19.00 Correo espanol; 19.30 L'actualité du disque; 20.00 Insolite Catalina; 20.10 20 et 20 = quarante; 20.35 Invitation au voyage; 21.00 Porgy and Bess, opéra; 21.45 Florence Delage, pianiste; 21.55 Suzanne Lautenbacher, violoniste, et Martin Gallig, pianiste; 22.10 Marianne Clément-Cart, flûtiste, et Denise Rich, pianiste; 22.30 Sleepy time jazz; 23.00 Hymne national. Fin.

BEROMUNSTER

6.15 Informations; 6.20 Concert matinal; 7.00 Informations; 7.05 Valses viennoises; 7.30 Pour les automobilistes; 8.30 Quelques suggestions de C.-F. Vaucher; 8.40 Intermède musical; 9.00 Université radiophonique; 9.20 Pages de Fauré; 9.55 Aujourd'hui à New York; 10.00 Les partis ont-ils encore leur raison d'être; 10.15 Chansons et danses d'Europe; 11.00 Emission d'ensemble; 12.00 Chansons populaires irlandaises; 12.20 Nos compliments; 12.30 Informations; 12.40 Fin de semaine en gaieté; 13.40 Chronique de politique intérieure; 14.00 Jazz moderne; 14.30 Musique légère; 15.10 Récit en patois bâlois; 15.30 Mélodies de G. Meyer; 16.00 Informations; 16.05 Chansons populaires jurassiennes; 16.25 Disques nouveaux; 17.25 Pour les travailleurs italiens en Suisse; 18.00 L'homme et le travail; 18.20 Schlagobers, ballet viennois; 18.45 Pistes et stade; 19.00 Actualités; 19.30 Informations - Echo du temps; 20.00 Récital Adamo; 20.35 Une soirée chez Sherlock Holmes; 21.15 Entrons dans la danse; 22.15 Informations; 22.20-23.15 Musique symphonique.

TELEVISION

14.00 Lucerne: Régates internationales d'aviron du Rotsee
16.00 Tour de France cycliste
17.20 Lucerne: Régates internationales d'aviron du Rotsee
19.00 Présentation du programme de la soirée - Bulletin de nouvelles
19.05 Le magazine
19.25 Le Père de la Mariée, feuilleton
20.00 Téléjournal
20.20 Merci Tante Virginie, film
20.50 Tour de France cycliste
21.50 Zurich: Un'ora per voi, grand gala de variétés
22.15 Aventures dans les îles
23.05 Téléjournal
23.20 C'est demain dimanche
23.25 F

Dimanche 11 juillet

7.10 Bonjour matinal; 7.15 Informations; 7.20 Premiers propos; 8.00 Les belles cantates de Bach; 8.25 Grandes œuvres, grands interprètes; 8.45 Grand-Messe; 10.00 Culte protestant; 11.05 L'art choral; 11.30 Le disque préféré de l'auditeur; 12.10 Miroir-flash; 12.15 Terre romande; 12.35 Bon anniversaire; 12.45 Informations; 12.55 Le disque préféré de l'auditeur; 14.15 Dimanche en liberté; 16.00 Thé d'antant; 16.15 Les Régates internationales à l'aviron; 17.00 L'heure musicale; 18.15 Foi et vie chrétiennes; 18.40 Régates internationales à l'aviron; 18.50 Le Tour de France cycliste; 19.00 Résultats sportifs; 19.15 Informations; 19.25 Le miroir du monde; 19.35 La grande ascension; 19.40 Escapes; 20.05 La gaieté lyrique; 20.35 Le temps

d'autre chose; 21.10 Séquences 33/45; 22.00 Masques et musiques; 22.30 Informations; 22.35 Marchand d'images; 23.15 Hymne national. Fin.

Second programme

14.00 La ronde des festivals; 15.15 Chasseurs de sons; 15.45 Connaissez-vous la musique; 16.25 Nos patois; 16.45 Bonhomme jadis; 17.00 Toute la musique; 17.40 Swing-Sérénade; 18.00 Sports-flash; 18.05 Musique pour un dimanche; 19.00 Haute-tension; 19.30 Jean-Jacques Grunenwald, orgue; 20.00 Le dimanche des sportifs; 20.15 La radio en blue-jeans; 21.30 A l'écoute du temps présent; 22.30 Hymne national. Fin.

BEROMUNSTER

7.45 Marche; 7.50 Informations; 8.00 Cantate No 24; 8.20 Arrangements en choral; 8.45 Prédication protestante; 9.15 Pages sacrées; 9.45 Prédication catholique romaine; 10.15 Le Radio-Orchestre; 11.20 Quelques pages de Kaiserin Elisabeth; 12.00 R. Wright, piano; 12.20 Nos compliments; 12.30 Informations; 12.40 Orchestre récréatif; 13.30 Calendrier paysan; 14.15 Concert populaire; 15.00 Altdorf joue son Tell; 15.30 Marilyn Horne, soprano et l'orchestre de Covent Garden; 16.00 Sport et musique; 18.00 Bonne rentrée; 19.00 Les sports du dimanche; 19.30 Informations; 19.40 La Veuve joyeuse; 21.05 Der schwerste Parcours des Welt; 21.25 Quatuor; 22.00 Chants; 22.15 Informations; 22.20-23.15 L'Orchestre récréatif de la Radio suédoise.

TELEVISION

10.00 Genève: Dédicace solennelle
14.00 Zurich: Un'ora per voi, grand gala de variétés, retransmission différée
15.30 Lucerne: Régates internationales d'aviron du Rotsee
17.50 Cité du Vatican: Concert symphonique en l'honneur de S. S. Paul VI
19.00 Présentation du programme de la soirée - Bulletin de nouvelles
19.05 Résultats sportifs
19.10 La Garde aérienne suisse de sauvetage
20.00 Téléjournal
20.15 Mélodies en noir et blanc
20.30 Tour de France cycliste
20.40 Spectacle d'un soir: Le Misanthrope
22.25 Peintres français d'aujourd'hui
22.40 Bulletin de nouvelles
22.45 Téléjournal
23.00 Méditation
23.05 Fin

Sion

Pharmacie de service: Gindre, tél. 258 08.

Médecin de service: Dr Ducrey, tél. 259 55 et 222 94 (en cas d'urgence et en l'absence de votre médecin-traitant).

Ambulances de service: Michel Sierro, tél. 259 59.

Piscine: température de l'eau, 22°
Maison des Jeunes: Ouverte les mardis et vendredis de 20 h. à 22 h.

Musée de la Majorie: Exposition des peintres valaisans (jusqu'au 15 octobre). Heures d'ouverture: de 10 h. à 12 h. et de 15 h. à 19 h. L'exposition est fermée le lundi.

Carrière des Arts: Exposition des peintres Andenmatten, Baier, Berger, Decarli, Chinot, Cottet, Ducimetière, Gautschi, Gerber, Grosclaude, Grünwald, Hritier, Jonas, Klotz, Landry, de Palézieux, Roulet, Weber, Zurbriggen.

Chœur mixte de la Cathédrale: Tous les dimanches de l'été, le Chœur chante la messe à 10 heures.

PAROISSE DE ST-GUERIN

11 juillet. — Cinquième dimanche après la Pentecôte

Sion-Ouest. — Messes à 7 h., 9 h. et 18 heures.

Confessions: samedi soir de 18 h. à 19 heures. Dimanche matin dès 6 h. 30. En semaine: tous les matins messe à 6 h. 45, ainsi que mardi soir à 18 h. 15 et vendredi soir à 18 h. 45.

Chapelle de Châteauneuf. Messes à 7 h. 30 et 9 h.

En semaine: messe jeudi soir à 19 heures.

Chapelle de Châteauneuf-Conthey. Dimanche messe à 9 h. et 19 heures.

Paroisse du Sacré-Cœur: 11 juillet. Cinquième dimanche après la Pentecôte. 7 h. messe, sermon; 9 h. 30 messe, sermon; 11 h. messe, sermon; 19 h. messe, sermon. — En semaine, une messe officielle à 6 h. 30. — Messe du soir, une seule: celle du 1er vendredi du mois à 18 h. 15. — Confessions: le samedi, la veille des fêtes et du 1er vendredi du mois: de 18 h. à 19 h. et de 20 à 21 h. — Dimanche matin dès 6 h. 30.

Chapelle de Champsec: le dimanche messe avec sermon à 17 h. 45.

Sierre

Pharmacie de service: Burgener, tél. 5 11 29.

Clinique Ste-Claire. — Visites aux malades tous les jours de la semaine dimanche y compris, l'après-midi, de 13 heures à 16 h. 30.

Hôpital d'arrondissement. — Heures de visite semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 h. 30.

Manoir de Villa. — Musée Rilke (ouvert en permanence).

Plage de Géronde. — Température de l'eau: 22°.

Paroisses de Sierre. — Horaire des messes pour les mois de juillet et août: Dimanche. Sainte-Catherine 6 h. 15, 7 h. 30, 8 h. 30 (langue allemande), 9 h. 45 (grand-messe), 11 h. et 18 h. 15. — Sainte-Croix 6 h. 30, 8 h. 30, 10 h. 30 et 19 h. 45. — Muraz 8 h. les mois de juillet et d'août.

Martigny

Médecin de service. — En cas d'urgence et en l'absence de votre médecin traitant veuillez vous adresser à l'Hôpital de Martigny, tél. 6 16 05.

Pharmacie de service: Lovey, tél. 6 10 72.

Piscine: température de l'eau: 23°

Hôtel Central: tous les soirs, bonne ambiance aux sons du piano.

Petite Galerie: Exposition du peintre Walter Wehinger.

Manoir: Exposition masques et traditions populaires (jusqu'au 12 septembre).

Monthey

Médecin de service. — Les dimanches, jeudis et jours fériés: tél. 4 11 92.

Pharmacie de service: Carraux, tél. 4 21 06.

Piscine: température de l'eau: 21°

St-Maurice

Pharmacie de service: Gaillard. — Tél. 3 62 17.

Télévision Télévision

A 20 h. 30

Merci, tante Virginie

un film de Willy Holt

De retour à Paris après un long voyage en Amazonie, Luc trouve une convocation de son notaire lui annonçant qu'il est l'héritier d'une très grosse fortune à condition d'être marié dans les trois mois qui suivent la mort du testateur.

Son courrier ne l'ayant pas suivi assez rapidement, il lui reste trois semaines pour se marier et huit jours pour trouver une femme puisqu'il faut publier les bans.

Pressé par le temps, Luc décide de

rendre visite à deux femmes qu'il a connues avant son départ en voyage.

La première, Dora, de starlette est devenue vedette. D'abord tentée par la proposition de Luc, elle renoncera pour ne pas sa criffrer sa carrière. La seconde, Irène, devenue un personnage important grâce à la publication d'un roman, par fierté, refuse de l'écouter, bien qu'elle ait toujours été amoureuse de lui.

Luc se tourne alors vers la charmante secrétaire d'Irène...



A 22 h. 15

Aventures dans les îles: « Jeux de pirates »

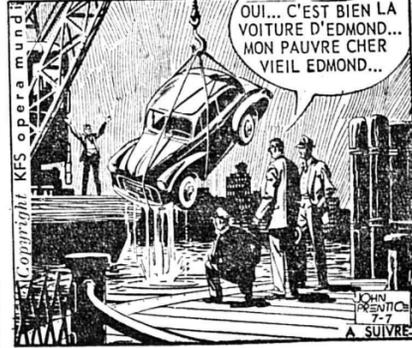
Choisi pour conduire un marin criminel dans une colonie pénitentiaire française, Armand prend à bord du « Tiki » un millionnaire arrogant et sa suite de sycophantes. Irrité par l'autorité du capitaine Troy, et cédant à l'impulsion de jouer au pirate,

le millionnaire se rend maître du « Tiki » et force Armand à faire voile vers une île déserte. Accidentellement, il tue un de ses amis et trouve lui-même la mort de la main du marin qui prend la fuite...



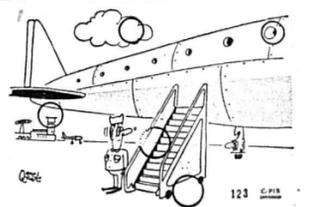
Rip Kirby

Copyright by Opéro Mundi



Le Français

SION Place de la Gare et des Postes



A travers la Suisse

Le nouveau directeur de l'Office de la protection civile

BERNE (Ais). — Dans sa séance de vendredi, le Conseil fédéral a fait appel à M. Walter Koenig, conseiller national et conseiller municipal, de Bienne, pour diriger l'Office fédéral de la Protection civile. Le nouveau directeur entrera vraisemblablement en fonctions le 1er octobre 1965.

M. Walter Koenig est né à Nidau le 9 avril 1908, il est originaire de Wiggswil dans le canton de Berne. Après un apprentissage et un stage dans la banque, il fait un séjour d'études à Londres et à Paris. Depuis 1934, il consacre son activité à l'administration de la ville de Bienne comme secrétaire des finances et gérant des immeubles. Il est d'abord, puis en qualité d'adjoint à la police et d'inspecteur de police. En 1953, il est élu au Conseil municipal et prend la direction de la police et des services industriels. Il est directeur des œuvres sociales et de l'Office des tutelles en 1957. Quatre ans plus tard il est chargé des finances de la ville. Il préside depuis 1959 l'Hôpital du district de Bienne et la Fondation

pour la construction de logements en faveur de personnes âgées. Il est député au Grand Conseil bernois de 1950 à 1962, dont il est président de 1959 à 1960. Il entre au Conseil national en 1959. Dans l'armée, il revêt le grade de lieutenant-colonel des troupes de P.A.

M. Koenig a dirigé de 1939 à 1956 l'organisation de protection anti-aérienne de la ville de Bienne et il a été chargé par le Service de P.A. du Département militaire fédéral de commander durant la guerre divers cours et écoles. De 1958 à 1964, il est président de l'Union cantonale ber-

noise de Protection des civils. A l'Union des villes suisses, il préside la commission de protection civile et des affaires militaires. Il est également membre du Comité central de l'Union suisse de la Protection des civils. Il préside aussi le Conseil de l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport de Macolin. En 1963, il préside la Commission du Conseil national chargée d'examiner le projet de loi fédérale sur les constructions de protection civile. Il est actuellement membre de la commission permanente des affaires militaires du Conseil national.

La pollution des eaux par les détergents

BERNE (ATS). — L'année dernière, trois conseillers nationaux ont déposé des questions écrites soulevant le problème de la pollution de l'eau par les détergents. Le Conseil fédéral vient de leur répondre. Il explique qu'une commission a été chargée d'étudier les moyens de supprimer les effets indésirables des produits synthétiques de lavage. Mais il faudra du temps pour résoudre les questions scientifiques, techniques et juridiques qui se posent dans ce domaine. Or, soucieux d'entreprendre rapidement quelque chose en faveur de la protection des eaux, les fabricants de produits de lavage et de rinçage se sont presque tous engagés à ne fournir que des détergents facilement dégradables. Par la suite, il s'agira de rendre ce principe obligatoire.

Le Conseil fédéral relève d'autre part que les phosphates contenus dans les produits de lavage contribuent à enrichir les eaux en matières fertilisantes. La commission, après s'être penchée sur ce problème, est arrivée aux conclusions suivantes :

Il est urgent de diminuer l'apport de phosphates dans nos eaux. La seule solution qui permette actuellement d'atteindre ce but consiste à éliminer les phosphates dans les stations d'épuration des eaux usées. Pour l'instant, il n'est techniquement pas possible de réduire la teneur des détergents en phosphates. A elle seule, une telle réduction ne suffirait d'ailleurs pas à atteindre le but visé, les phosphates contenus dans les eaux usées ne provenant qu'en partie des produits de lavage. Il n'en faut pas moins chercher à remplacer, partout où c'est possible, les phosphates par d'autres matières.

Il y a lieu d'insister sur le fait que le problème des détergents ne constitue qu'une faible portion du vaste domaine de la protection des eaux. Quoi qu'il en soit, des prescriptions concernant la composition des produits de lavage ne permettront d'obtenir le succès escompté que si l'on accélère également la construction d'installations assurant une épuration biologique complète des eaux usées.

Indice de la production industrielle

BERNE. — En réponse à une question du conseiller national Vincent (p.d.t., Genève) le Conseil fédéral confirme que l'on avait l'intention de publier au début de cet été un indice de la production industrielle, notamment en raison de la démission de deux collaborateurs. Toutefois, on pourra soumettre au cours de l'été un premier projet de publication à la commission de recherches économiques, qui a conçu la théorie de cet indice. Ainsi, l'indice paraîtra probablement cet automne.

Propos de l'éducateur

(suite de la première page)

se libérer de cette servitude. Il cherche à grandir, à se sentir fort, maître de lui, à être guidé par un idéal et non plus par ses besoins physiques. Le père représente pour lui le libérateur, le point d'appui, de sécurité que l'enfant veut imiter pour être lui-même, ferme, décidé, fort, entreprenant.

De la naissance à cinq, six ans, le tout petit a besoin de la présence, des bras, de la voix du père pour ainsi se libérer. L'enfant qui quitte le sein maternel est un symbole de ce que doit être l'éducation de la petite enfance. La mère doit « l'élever » pour qu'il soit un garçon ou une fille qui n'ait plus besoin d'elle. Le père est là, en face de l'enfant, pour que sa personne d'homme attire le petit et le fasse quitter l'ambiance de sensibilité du « sein maternel ». Il est nécessaire qu'il soit là, qu'il soit près de l'enfant, qu'il le prenne dans ses bras, qu'il lui parle longuement, s'intéresse beaucoup à lui. Ces années de la petite enfance, extrêmement importantes pour la formation de plus tard, aboutissent à la crise de cinq, six ans dont nous avons souvent parlé qui conditionne la crise de l'adolescence. Le père doit comprendre que son fils ou sa fille de quatre, cinq ans le désire et en même temps le repousse. Ils le désirent pour devenir homme, femme, ils le repoussent pourtant parce que cette croissance suppose en eux une séparation, un détachement d'avec le passé. C'est la bonté du père, sa présence, sa fermeté, son intérêt qui équilibrent cette période de séparation. C'est lui qui conditionne ainsi par sa présence la formation de la volonté de l'enfant, son degré de fixité d'esprit, son intérêt pour tout ce qui est vital et son esprit d'initiative.

L'enfant qui atteint ses sept ans va maintenant jusqu'à l'adolescence mûrir normalement ou de débattre dans des problèmes affectifs mal liquidés ; timidité, agressivité, selon que le père aura joué son rôle vis à vis de lui ou non dans les premières années. A cette période, il cherche son père de manière plus personnelle. Les contacts individuels, les conversations seul à seul avec l'homme lui sont indispensables. Au cours de ces rencontres, de ces moments d'intimité, l'enfant « identifie », prend sur lui la force du père, son sens du devoir, sa bonté, son dévouement. Il écoute avec une admiration profonde le père qui sait s'intéresser à lui. Le père devient pour lui comme son « Dieu ». C'est dans ces moments de rencontres que le père doit le féliciter pour les succès, pour le comportement, qu'il doit encourager, faire le point, blâmer parfois, faire choisir une sanction mais en laissant toujours la porte ouverte à la confiance. « Papa a toujours confiance en moi, disait un garçon pas bien commode, même lorsque je fais quelque chose de mal et moi je veux faire comme il dit ». Les hommes savent-ils cette importance qu'ils ont

dans l'éducation, le rôle indispensable qu'ils jouent dans la vie de l'enfant ?

Si à l'adolescence nos garçons et nos filles sont fermés, s'ils sont agressifs et se révoltent contre nous, sachons bien qu'ils s'en prennent consciemment ou inconsciemment à toutes les déficiences de notre éducation du passé : l'absence morale du père, son incapacité de s'intéresser à eux, de les écouter, de les aider, de les comprendre. Ce n'est pas à dix, onze ans qu'un père doit commencer à prendre en mains sérieusement ses enfants. C'est trop tard : c'est la période de la petite enfance et de l'enfance qui crée des adolescents équilibrés ou fermés ou agressifs.

Le problème est de trouver du temps et de savoir parler à un enfant. Quand l'homme rentre chez lui, il est souvent fatigué et ne trouve pas la possibilité d'une vraie présence. Pourtant combien d'hommes, lorsqu'ils rentrent, trouvent leur détente dans une autre besogne qui leur plaît : lecture, jardinage, besoins préférés. C'est un travail de détente, dira-t-on ? Tout homme ne devrait-il pas s'entraîner précisément à ce que sa présence près de l'enfant soit sa détente. En réalité, lorsque le père rentre, n'est-ce pas sa vraie besogne qui commence, celle pour laquelle il a fondé un foyer : épanouir ses enfants, leur donner le goût, la joie de vivre, la force pour travailler, pour lutter en leur communiquant quelque chose de sa force d'homme. Un homme me disait dernièrement : « Je suis parvenu à trouver ma détente dans la disponibilité que je manifeste à l'égard de mes enfants en rentrant. Jadis, quand je rentrais, je voulais avoir ma paix, je cherchais le calme en désirant me trouver seul ou avec ma femme. J'ai constaté les conséquences désastreuses de cette manière de faire pour mes enfants. J'ai alors essayé de trouver la joie de me relaxer en m'occupant de mes enfants. J'y suis parvenu plus facilement que je ne pensais. Lorsque je me penche sur le cahier de mon garçon, lorsque je prends dans mon bureau pour un entretien ma fille de dix ans, ou lorsque je garde longuement dans mes bras mon dernier-né, je m'évertue à faire passer de la joie de l'abandon de tout moi-même dans ces gestes. Je me repose dans le sourire que je tente de faire naître sur la figure de chacun, sur le visage de celui que j'encourage, ou que je réprimande calmement. Je suis parvenu maintenant à trouver dans ces instants de contact avec mes fils et mes filles ma joie la plus profonde et le repos alors que le même travail m'exaspérait jadis ».

C'est bien là la joie de savoir être père. Si nous évoquons notre enfance, il est certains que les moments les plus épanouissants de cette époque furent les contacts intimes, les promenades, les conversations, les confidences avec nos parents et tout particulièrement avec notre père. « Je

suis allé promener avec papa tout seul » — « Papa m'a pris dans son bureau pour parler avec lui ! » — « On a bricolé tous les deux, papa et moi. » — « J'ai fait une sortie avec mon père, c'était épatant. » — « Nous avons eu une conversation formidable, mon père et moi. » — Que de fois des phrases de ce genre nous apportent le témoignage de l'épanouissement profond produit par ces contacts personnels du père avec ses garçons ou ses filles.

Savoir être père, n'est-ce pas ce qui devrait constituer pour tout homme le vrai bonheur ? Sans doute cela suppose de la part de l'homme maîtrise de lui, abnégation même de ses tendances et de ses goûts, mais tant d'efforts ont au jour le jour leur couronnement dans le bonheur de se trouver en présence d'enfants pour qui nous sommes de vrais amis, qui nous estiment, nous aiment et qui trouvent leur joie à venir près de nous pour nous apporter leurs confidences et leurs découvertes.

Curieuses coutumes matrimoniales du Siam

(suite de la première page)

« Mais l'homme qui a doublé la somme de l'amende imposée peut considérer qu'il a acheté la fille et elle devient alors son épouse si les parents ont accepté l'argent. »

« Il est des cas, cependant, où l'homme est libéré de toute responsabilité : lorsque la jeune fille s'est rendue chez lui de sa propre volonté, ou bien lorsque ayant eu des relations avec la jeune fille, il la rend à ses parents et s'excuse de sa mauvaise conduite. »

« Il est encore de tradition que l'homme qui abandonne une jeune fille qu'il a séduite, commet une faute, mais cet acte ne comporte aucune sanction, car il suffit que l'homme accompagne la jeune fille jusqu'à la case de ses parents pour être censé l'avoir rendue. »

« Toutefois, si, étant enceinte de lui et mettant par la suite un enfant au monde, elle vient à mourir en couches, l'homme doit indemnité aux parents. »

« Cette série de coutumes ne s'applique qu'aux jeunes filles de familles pauvres : les filles issues de familles riches ne peuvent profiter de cette protection légale : c'est aux parents à les surveiller. »

— Et je pensais en moi-même : cette cohabitation, base du mariage siamois, ne l'avons-nous pas eue à certaine époque lorsque le poète écrivait :

« Boire, manger, coucher ensemble
C'est mariage ce me semble ».

Décès du Conseiller d'Etat Franz Landolt

GLARIS (Ais). — Le conseiller d'état et conseiller national Franz Landolt, de Naefels, est décédé, dans la nuit de jeudi à l'âge de 64 ans, des suites d'une longue maladie, à l'hôpital cantonal glaronnais.

M. Franz Landolt appartenait depuis 1942 au gouvernement glaronnais où il avait été élu en qualité de premier représentant des socialistes. Il fut chef du département de l'Intérieur. En 1955, il fut élu vice-président du Conseil d'Etat, puis, une année plus tard, Landammann, fonction qu'il assumait pendant 6 ans.

La popularité de Franz Landolt fut consacrée par son élection au Conseil national de 1959. Il appartenait, au Parlement, au groupe socialiste. Il fit partie de plusieurs commissions importantes. Il sut défendre avec force les intérêts de son canton devant les instances fédérales. Il fut l'une des chevilles ouvrières de la participation glaronnaise à l'Exposition nationale de Lausanne. Son discours, prononcé à la Landsgemeinde, en faveur de l'octroi d'un crédit pour la journée glaronnaise, qui paraissait mis en question après la décision négative du peuple argovien, conquit la majorité des citoyens.

Avant son élection au Conseil d'état, Franz Landolt appartenait au Grand Conseil ou fut élu à l'âge de 28 ans. Pendant une année, il fut juge en matière criminelle. Pendant 30 ans, il fut conseiller municipal à Naefels.

Le défunt joua en outre un rôle de premier plan dans les activités syndicales glaronnaises. Il présida le cartel syndical cantonal depuis 1934, de 1946 à 1963. Il appartenait au Comité central de la Fédération suisse des ouvriers du textile et de fabrique. D'origine modeste — il était ouvrier dans la branche textile — Franz Landolt était un autodidacte qui par son énergie et son travail s'était élevé aux plus hautes fonctions.

Les funérailles se dérouleront le 12 juillet à Naefels. Le conseiller national Diethelm, de Siebnen, prendra la parole au nom de l'Assemblée fédérale. L'éloge du défunt sera également prononcé par le Landammann Hermann Feusi. Le conseiller national Kurzmeier, chef du Département de l'Intérieur du canton de Lucerne, participera aux cérémonies funèbres.

Dans le pays glaronnais, le décès de Franz Landolt a provoqué la tristesse de tous. Les drapeaux sur les édifices publics ont été mis en berne.

A l'Union suisse des installateurs-électriciens

Brunnen, centre de vacances sur le lac des Quatre-Cantons, a reçu les 25/26 et 27 juin passé les Installateurs-Électriciens de toute la Suisse, pour leurs assises annuelles.

C'est dans la salle des congrès de Brunnen que s'est déroulée le 27 juin l'Assemblée générale de l'Union suisse des Installateurs-Électriciens, sous la présidence de M. Lutiger de Berne.

Dans son discours d'ouverture, le Président central salua les invités et ses collègues et rappela les agréables souvenirs de l'Assemblée de 1964 à Zermatt.

Dans son rapport il traite en particulier la situation du marché du travail et des problèmes propres à la branche de l'électricité.

L'ordre du jour est passé rapidement en revue.

Dans le rapport d'activité de 1964, rapport distribué aux membres de l'Association, ont été relatés dans une brochure de 80 pages les travaux et démarches entrepris par la Centrale durant l'année écoulée.

L'Assemblée se termina par un exposé de M. le Prof. Hofer de Berne, sur le thème : « Réflexions sur la politique mondiale ».

L'orateur, historien de profession, essaya de présenter un bilan sur la force de frappe des 2 grandes parties politiques mondiales et dressa un tableau sur la tension qui existe également entre les deux grands blocs.

Le samedi 28, les délégués se retrouvèrent pour continuer leur travail.

Au cours des débats, les rapports de l'Association avec les fournisseurs ont été examinés attentivement.

L'après-midi, un bateau amena les participants à un agréable tour sur le lac des Quatre-Cantons.

C'est dans la grande salle des fêtes de l'Hôtel des Quatre-Cantons que se déroula samedi soir la soirée récréative à laquelle participèrent plus de 500 personnes.

Notons que l'Association valaisanne des Installateurs-Électriciens était représentée à ces jours par son Président cantonal, M. Baud, accompagné d'un secrétaire et d'une délégation de membres.

Relevons pour terminer que l'Association suisse des Installateurs-Électriciens groupe à fin 1964 quelque 1400 membres dont une soixantaine en Valais.

Revue de la semaine mondiale

(suite de la première page)

cherche à ramener à meilleure composition. Restée seule, l'Italie ne pourra résister plus longtemps. Personne, pas même aux Etats-Unis n'a intérêt à un effondrement du mouvement d'intégration en Europe. Mais la crise qui vient de se déclencher démontre à quel point ce mouvement est faible et combien ont eu raison les pays qui se sont montrés réticents à l'égard de la Communauté économique européenne.

Alors que le général de Gaulle s'apprete à inaugurer le tunnel du Mont-Blanc tout en refusant de rencontrer à cette occasion le président italien Saragat, celui-ci s'est rendu à Bonn. Mais l'été incite d'autres chefs d'Etat à se déplacer à l'étranger. Le président Sukarno s'est entretenu avec le général de Gaulle qui a encore reçu le Chancelier autrichien Klaus.

Mais la visite qui a attiré plus particulièrement l'attention a été celle que le maréchal Tito a rendue au Kremlin. A son retour à Belgrade le maréchal a déclaré, à la surprise générale, qu'il n'y a plus, qu'il n'y a jamais eu de divergences d'opinion entre lui et les dirigeants soviétiques, entre le peuple yougoslave et le peuple russe. La Yougoslavie n'est plus neutraliste et se déclare entièrement solidaire avec le « premier pays socialiste ». Qu'elle conclusion faut-il tirer de cette déclaration fracassante ? C'est que le maréchal Tito, le grand porte-parole des pays neutralistes a fait une fois de plus volte face et adore ce qu'il a brûlé jusqu'ici. Si Tito cherche à se rapprocher de Moscou c'est que le Kremlin a quelque peu modifié sa politique et que la Yougoslavie va au-devant de difficultés intérieures. Sa situation économique est si mauvaise que le mécontentement va grandissant. Une aide de Moscou contre des réformateurs à l'intérieur du pays ne serait pas à dédaigner.

Une crise politique se manifeste aussi en Israël où l'ex-président du Conseil des ministres Ben Gourion a décidé de se présenter aux élections

avec sa propre liste. Il n'a pas hésité, pour se faire, à scinder le parti Mapai. Sa manœuvre n'a cependant pas eu le succès escompté et nombre de ses anciens partisans se sont détournés de lui, car une crise au sein du parti gouvernemental serait particulièrement préjudiciable au pays dans les circonstances présentes. Le pays est en difficultés avec les pays arabes, doit faire face à des troubles intérieurs provoqués par l'échange de diplomates avec Bonn. La nomination du premier ambassadeur allemand à Tel Aviv, un ancien officier de la Wehrmacht n'est pas pour calmer les esprits.

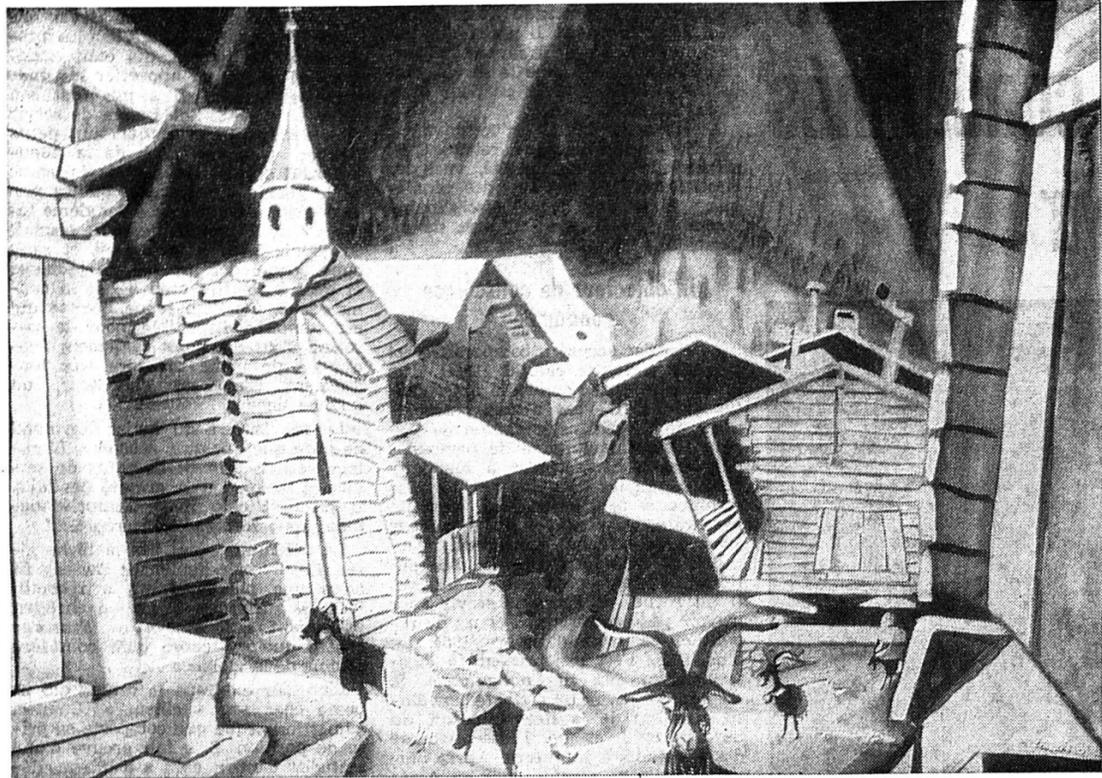
En Algérie le troisième anniversaire de l'indépendance a été fêté avec moins d'éclat que ne l'aurait fait le dictateur renversé Ben Bella. Pourtant il a permis de connaître les intentions du colonel Boumediène qui, comme il fallait s'y attendre a été nommé chef d'un gouvernement formé essentiellement de militaires et de deux civils seulement. Si les anciens compagnons d'armes de Ben Bella et plus tard ses adversaires, les Ait Ahmed, Boudiaf, Khidder et Belkacem Krim espéraient pouvoir collaborer avec Boumediène, ils doivent être déçus. Aucun d'eux ne figure dans l'équipe gouvernementale dont l'attachement au socialisme et l'ardeur révolutionnaire semblent identiques à ceux de leurs prédécesseurs. Pourtant l'esprit qui les anime est plus nationaliste et leur conscience de l'Algérie plus vive.

Alors qu'au Vietnam la lutte se poursuit plus âpre que jamais, une crise intérieure se développe également en Irak où le maréchal Aref aurait mis aux arrêts des ministres pro-nassériens. Au Yémen c'est le contraire qui s'est produit. Le maréchal Sallal, assuré du soutien du président Nasser, a réalisé un véritable coup d'état en arrêtant les « modérés » du cabinet qu'il a remplacé par des militaires. Il semble que ce coup d'état va marquer le début d'un nouvel effort militaire de la RAU pour régler par les armes, l'affaire yéménite.

REPORTAGE VALAISAN — REPORTAGE VALAISAN — REPORTAGE VALAISAN — REPORTAGE

Peinture allemande

L'exposition de Brigue



Gouache de Seewald: « Kippel » dans le Loetschenthal.

(Photo VP)

La Galerie de la Matze à Brigue continue de nous faire d'agréables surprises. Après avoir organisé ce printemps une exposition de gravure internationale, dont les artistes se rattachaient pour la plupart à l'école de Paris, elle nous présente en ce moment et jusqu'au début août un choix d'aquarelles, gouaches, dessins et gravures dus à des artistes allemands. Ces peintres ont nom Hans Purmann, Richard Seewald, Emil Scheibe, Otto Eglau et Eberhard Schlotter. Ils ne sont peut-être pas très connus en Suisse romande, mais leur renommée est solidement établie en Allemagne et dépasse largement les frontières de ce pays. Tel est le cas notamment pour Hans Purmann et Richard Seewald.

Hans Purmann, âgé de 85 ans, l'aîné des exposants, est certainement le plus coté parmi les artistes allemands vivants. Ses œuvres se trouvent dans tous les musées importants d'Allemagne; il a obtenu prix et distinctions qui condamnaient les grands expressionnistes ainsi que d'autres artistes aujourd'hui célèbres, tels que Klee, Kandinsky, etc. Les mérites de Purmann ont aussi été reconnus par la France et l'Italie qui ont tenu également à le décorer.

Purmann a vécu à l'âge de vingt ans, le triomphe de l'impressionnisme français, et il a été attiré très tôt vers la France. A Paris, il fait la connaissance de Matisse, qui aura une très grande influence sur son développement artistique et auquel le liera une solide amitié. La Grande Guerre l'oblige à quitter la France, et il s'installe au bord du lac de Constance. La deuxième guerre mondiale le trouve en Italie où, depuis 1935, il dirige la Villa Romana à Florence. En 1943, il se retire en Suisse, où dans la solitude d'un village tessinois il continue à peindre avec la même ardeur, avec la vigueur qui ont toujours caractérisé son art, réalisant ici ses chefs-d'œuvre les plus connus.

Il expose à Brigue quelques lithographies, des paysages et un autoportrait, créés en 1964-65, et qui témoignent de l'interminable force créatrice qui habite cet artiste.

Les œuvres exposées de Richard Seewald datent de 1952. A cette épo-

que, le peintre se trouvait au Löt-schenthal pour décorer une chapelle. Il y réalisa également ces aquarelles pleines de fraîcheur, des vues de Wiler, de Kippel ou ce troupeau de chèvres dévalant joyeusement la montagne, de même que ces dessins à la plume au trait si fin, inspirés eux aussi par cette vallée.

Comme Purmann, Richard Seewald habite le Tessin. Il s'y retira de bonne heure, après avoir joué un rôle important dans la vie artistique de Munich et de Cologne, où il avait été professeur. Il avait participé au mouvement expressionniste qu'il abandonna pour se tourner vers un monde plus classique. Dans son petit village tessinois, il médite, peint et écrit, et accomplit ainsi, en solitaire, renonçant délibérément aux honneurs et au succès facile, un œuvre important, qui subsistera encore quand bien des noms trop célèbres aujourd'hui seront dans l'oubli.

Avec les trois autres exposants, nous abordons une génération différente Otto Eglau, de Berlin, né en 1917, peintre et graveur, est fasciné par la mer, les ports, la technique, sujets qui reviennent fréquemment dans ses œuvres. C'est un grand voyageur qui a parcouru tous les continents. L'année dernière, il a été au Japon et en Chine, d'où il a rapporté une riche moisson, dont une partie est exposée à Brigue. Il s'agit de gouaches, de dessins et de gravures qui sont remarquables tant par l'originalité de la composition que par la rigueur du trait et la richesse et la subtilité du coloris.

Cette subtilité, nous la retrouvons chez Eberhard Schlotter. Ses aquarelles, surtout ses natures mortes aux vases et aux fruits, sont fines et délicates, d'une apparente simplicité, mais en réalité très raffinées dans le jeu des formes et des couleurs. Dans les dessins, son crayon se fait caressant et sait faire revivre aussi bien les splendeurs d'un fruit que les beautés cachées d'un paysage.

Eberhard Schlotter, de Darmstadt, né en 1921, est fils de sculpteur. La peinture le passionne dès sa plus tendre enfance. Fait prisonnier par les Américains vers la fin de la guerre, il a déjà un solide métier, et sa réputation est si grande que des généraux américains, entre autres le fameux général Patton, lui demandent de faire leur portrait. Depuis lors, son talent a encore mûri, et il compte aujourd'hui

d'hui parmi les meilleurs artistes de son pays. Il est aussi un graveur exceptionnel, et, comme Otto Eglau, il est présent à toutes les grandes expositions internationales de gravure.

Emil Scheibe, lui, est d'un tempérament tout différent. Ses œuvres portent le sceau de sa fougue et de sa puissance, mais son élan est toujours dominé par un sens inné de la composition et par son souci de construction. Tout ce qu'il fait est marqué de sa forte personnalité; il est personnel jusque dans le choix de ses sujets et de ses techniques.

Il a toujours lutté pour un renouveau de l'art figuratif, et il est le chef de file du mouvement « Nouveau Réalisme », qui, malgré de grandes difficultés, commence à s'imposer même dans les milieux officiels allemands, hostiles jusqu'à présent à tout ce qui n'était pas abstrait.

Les quelques œuvres exposées à Brigue montrent incontestablement que l'on est en présence d'un tout grand artiste qui fera encore parler de lui.

xxx

Ces quelques lignes n'ont d'autre but que d'attirer l'attention des amateurs sur cette exposition qui, tant par son originalité que par la qualité des œuvres exposées, est certainement la plus intéressante exposition organisée par une galerie valaisanne.

gk.

AVIS!

La Maison Kurt Bichsel

Electricité - Téléphone
Radio - Télévision

se trouve actuellement au
Bâtim. « Hôtel de France »
4me étage - Tél. 2 38 38

SION

P 321 S

ambiance!



LÉCO
BOISSON AU CHOCOLAT

CARNET RELIGIEUX

L'enfer: mythe ou réalité (II)

Croire à l'enfer, c'est prendre au sérieux l'amour de Dieu. Cet aphorisme ne peut même pas être taxé de paradoxal. Car l'enfer est l'envers de l'amour.

Le directeur d'une retraite fermée dit un jour à une personne habituée à ce genre d'exercice: « Au point où vous en êtes, il ne me semble pas indispensable que vous méditez encore sur l'enfer ». Il s'attira cette réponse: « Ne pensez-vous pas que l'on peut retirer un grand profit à contempler le malheur que ce serait d'échapper éternellement à l'amour de Dieu ».

Le refus définitif de l'amour de Dieu: tel est l'enfer. Au delà de toutes les images bibliques révélant la situation des réprouvés, on découvre une solitude désespérante: Les uns sont jetés « dehors dans les ténèbres extérieures »; un autre s'entend dire: « loin de moi, maudit... »; les vierges folles restent derrière la porte, etc...

Le salut, nous le savons, consiste à s'unir à Dieu et aux hommes

dans une communauté vivante et glorieuse. Il faut pour cela que le Seigneur prenne l'homme et le transforme. Dans la damnation, au contraire, c'est l'égoïsme, tourné entièrement vers soi-même le réprouvé refuse l'amour du Père et embrasse éternellement le vide de sa propre personne.

Que l'on arrête d'imaginer et de prêcher un Dieu vengeur attendant la faiblesse grave de quelqu'un pour le cueillir et l'envoyer en enfer. Mais aussi que l'on prenne au sérieux l'amour de Dieu pour l'homme, que l'on ne nie pas le tragique de la destinée de cet être libre qu'est l'homme.

Nous avons entre nos mains le bonheur éternel. Le Sauveur offre à chacun les moyens de l'acquérir; pour cela il s'est abaissé, il a souffert et il est mort. Comment peut-on réduire son enseignement et ses mises en garde au rang de menaces d'un grand-père enclin à une indulgence sénile? (à suivre). om.

A travers la Suisse

Marius Cramer retrouvé chez sa mère

ZURICH (ats). — Le jeune Marcus Cramer, 8 ans, qui avait été enlevé mardi à Vaduz par des inconnus, a été retrouvé chez sa mère, Mme Mirja Elisa Cramer-Airila, à Zurich. L'avocat de la mère déclare qu'elle avait été chercher son fils, dont la garde lui a été confiée par la justice zurichoise.

L'avocat a rappelé que les époux Cramer avaient décidé de se séparer, le fils restant soumis à la mère. Mais, en novembre 1962, le père enleva son fils à Berne et maltraita tellement la mère qu'il fut condamné par un tribunal bernois. En 1962, puis en 1963, les tribunaux ont décidé que la garde de l'enfant devait être confiée à sa mère et chaque fois les recours du père furent rejetés. Cette décision fut encore confirmée à deux reprises en 1964. Un dernier appel du père a été repoussé par le tribunal cantonal zu-

richois le 9 février 1965.

Malgré tous les jugements intervenus, le père refusa de rendre à la mère l'enfant qu'il avait lui-même enlevé. Il affirme que le Liechtenstein, où il avait placé son fils, n'était pas tenu d'appliquer la décision des tribunaux suisses. Dès lors, le garçon vécut à Vaduz chez une grand-mère, un oncle et une tante, c'est-à-dire pratiquement chez son père, car celui-ci a un bureau d'architecte à Zurich et il n'a qu'un domicile fictif à Vaduz.

Inondations à Berne

BERNE (ats). — L'Aar, dont les eaux étaient déjà hautes après les pluies et la fonte des neiges des semaines passées, a enregistré encore une forte crue à la suite de l'orage de la nuit de mercredi. Des inondations se sont produites dans les vieux quartiers de la basse ville. C'est ainsi que, jeudi matin, les habitants de la Matte furent empêchés de quitter leurs demeures. Aussitôt alertés, les pompiers réussirent à protéger les maisons, dont une seule dut être entourée de sacs de sable. Il fallut en outre construire une barricade pour préserver de l'inondation les caves d'un grand moulin. Dans ce quartier, un arbre a été arraché par les eaux.

Le niveau de l'Aar a heureusement baissé jeudi et vendredi. Si aucun nouveau danger n'est signalé, les travaux de pompage dans les caves inondées de la basse ville et de la Gerbergasse seront entrepris vendredi. Des pompes à moteur sont déjà intervenues pour dégager les dépôts des trams de l'Eigerplatz qui avaient été envahis par les eaux d'une canalisation.

Utilisation de la récolte de pommes de terre

BERNE (ats). — L'arrêté sur l'utilisation de la récolte de pommes de terre, pris par le Conseil fédéral dans sa dernière séance, autorise, comme les années précédentes, la Régie des alcools à prendre les mesures nécessaires pour utiliser la récolte de cette année sans distillation.

La Régie des alcools communiquera les détails des différentes mesures d'utilisation, après avoir consulté les intéressés.

Comme d'habitude, les prix des pommes de terre de table et des pommes de terre fourragères seront fixés par le Conseil fédéral immédiatement avant la récolte.

L'année des Alpes en musique

L'Office national suisse du tourisme a chargé deux compositeurs, l'un Romand, l'autre de Suisse alémanique, de créer chacun une marche en l'honneur de l'Année des Alpes 1965.

La « Marche des Alpes » de Hans Honegger (Berne), instructeur-trompette et chef des fanfares de l'armée suisse, s'inspire du chant populaire « Salut! Glaciers sublimes » dont l'air est repris en deux variations, la seconde d'une harmonie plus richement étoffée. Il s'agit ici bien plus d'une marche d'une fastueuse sonorité, chaleureusement entraînant, que d'une solennelle musique de fête. Le compositeur prélude d'une manière plus libre qui n'annonce pas directement le thème montagnard, mais n'en introduit pas moins bien le chant de marche. Conforme à la tradition des marches suisses alémaniques, fondée sur des modèles allemands représentatifs et majestueux, la « Marche des Alpes » de Honegger est d'une instrumentation dense. La timbale y intervient puissamment, marquant le rythme avec efficacité. L'œuvre a été

enregistrée sur disque par la Fanfare de l'Armée suisse.

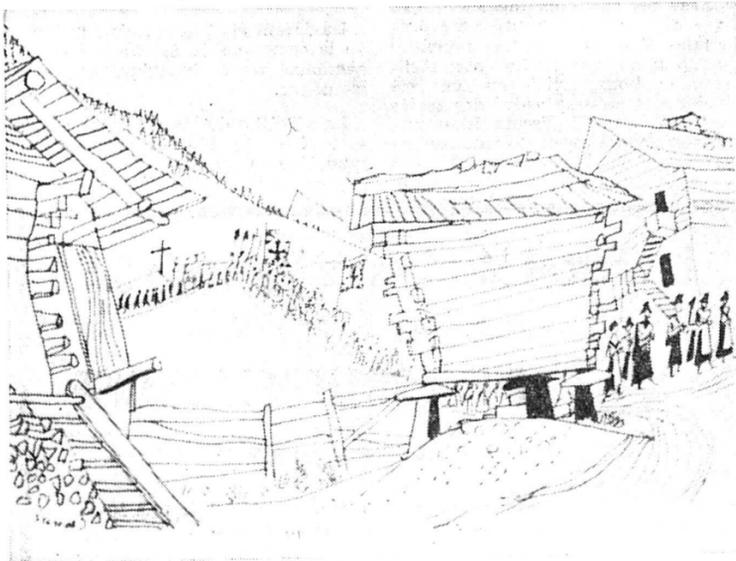
Jean Daetwyler, directeur de musique à Sierre, fondateur et directeur de la « Chanson du Rhône », qui s'est fait un nom par ses diverses œuvres vocales et chorales, souligne dans sa composition la note de célébration. Il insère dans sa marche de fête l'indicatif sonore créé par lui à l'intention de l'Année des Alpes; d'autre part, la voix humaine s'y fait entendre dans un bref motif tiré du chant « Là-haut sur la montagne » de Joseph Bovet. L'œuvre associe également deux marches. L'allusion aux Alpes découle là encore de l'air « Salut! Glaciers sublimes ». Cette mélodie harmonisée dans un style moderne sonne agréablement dans la partie instrumentale. La « Marche des Alpes » de Daetwyler convient à l'interprétation par instruments de cuivre, sans instruments à anche. L'enregistrement sur disque a été réalisé par l'Ensemble mand d'Instruments de Cuivre (ERIC) avec le concours d'un éminent saxophoniste soprano qui accompagne la mélodie avec virtuosité. L'instrumentation claire et brillante correspond tout à fait au goût romand.

Le prix des betteraves

BERNE (ats). — Le Conseil fédéral a fixé le prix des betteraves sucrières de la récolte 1965 cultivées en vertu de contrats. Ce prix est maintenu, comme l'année dernière, à 8 fr. 30 par 100 kilos pour une teneur en sucre de 15 pour cent. Les autres conditions concernent les suppléments et les réactions pour des teneurs supérieures ou inférieures, ainsi que le montant des primes pour livraisons avancées ou retardées, ne sont pas modifiées.

Nomination

BERNE (ats). — Le Conseil fédéral a pris acte, avec remerciements pour les services rendus, de la démission de M. Fritz Hummler, à Berne, de ses fonctions de membre de la commission consultative de politique commerciale. M. Hugo Allemann, délégué aux questions conjoncturelles, a été nommé membre de ladite commission jusqu'à l'expiration de la période administrative courante.



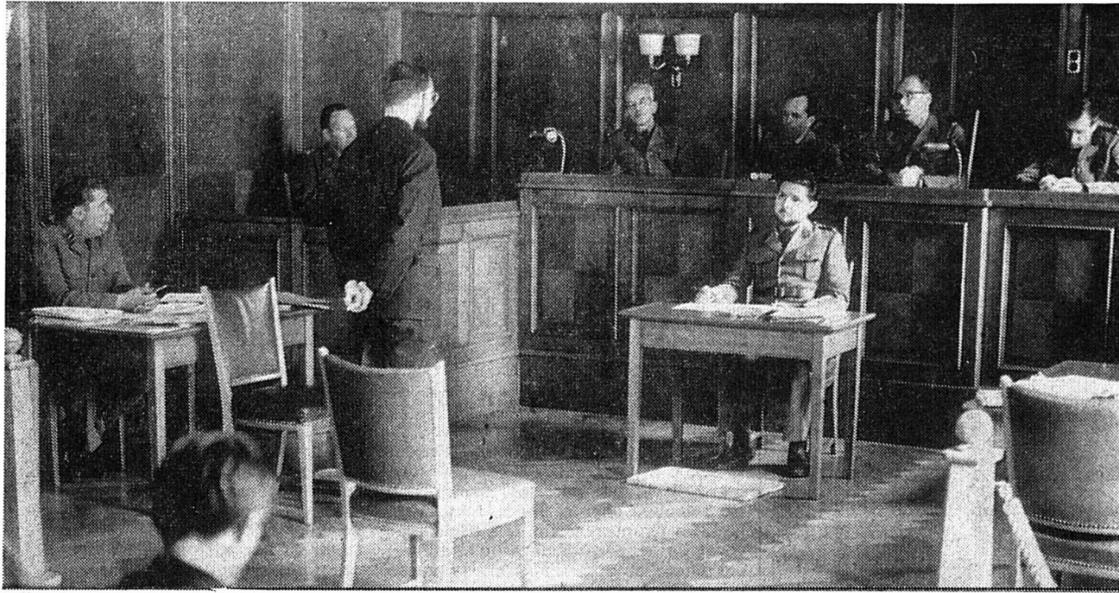
Plume de Seewald, « Procession à Kippel ».

(Photo VP)

Martigny et les Dranses

Le Tribunal militaire I a tenu ses assises à Martigny

2 objecteurs de conscience condamnés pour refus de servir



Le Tribunal de la division a bien voulu nous autoriser à prendre ce cliché, fait assez rare, d'une séance de tribunal militaire. On reconnaît, tout à gauche, le défenseur d'office de l'accusé, le pit. et avocat Me Guy Zwissig et devant lui l'accusé Eric Stagoli, debout face à ses juges. (Photos VP)

Martigny. — Le Tribunal militaire de division I, réuni vendredi matin à Martigny, sous la présidence du lieutenant-colonel René Vaucher, a prononcé une série de quatre condamnations.

Le grand-juge était assisté des majors Jean-Félix Paschoud, de Lausanne, et Edwin Stettler, de Lausanne également, ainsi que du capitaine Marc Morattel, de Lausanne, de l'adjudant soif. William Peneveyre, des sergents Robert Mottu et Etienne Vollet, tous deux de Genève. Un auditeur: le major Jean-Frédéric Raymond, de Lausanne. Le capitaine Jean-Mario Torello fonctionnait en qualité de greffier. Audienier: le fournisseur Romain Stemmer, de Lausanne.

Témoins de Jéhovah

Le premier accusé à comparaître à la barre est le soldat Joseph R. 1935, cyc. cp. cyc. III/2 domicilié à Bramois. Pour n'avoir pas accompli ses cours de répétition en 1964 et 1965, Joseph R. est accusé de refus de servir. Elevé dans la religion catholique, R. fait maintenant partie de la secte des témoins de Jéhovah. Suivant le mot d'ordre de sa conscience, l'accusé est décidé à lutter jusqu'au bout. Sa confession lui empêche de se soumettre au devoir militaire. R. milite, fait des prédications et diffuse de maison en maison « la bonne nouvelle ». Sa femme, qui était également catholique, l'a suivi et l'accompagne lors de ses périples évangéliques.

L'auditeur, le major Raymond, constate que l'accusé a servi longtemps dans l'armée. Subitement, il a changé de confession. Il retient son absence volontaire à deux cours de répétition. De plus l'accusé n'a pas fait l'inspection d'armes et d'habillement et ne s'est pas présenté aux tirs, l'année dernière. Mais cela a été régularisé! L'orateur requiert une peine d'emprisonnement de trois mois, sans sursis, sous forme d'arrêts répressifs.

Le défenseur d'office, le premier-lieutenant Guy Zwissig, de Sierre, fait alors une plaidoirie remarquable pour « sauver » son client. R. est actuellement simple manœuvre, risque de perdre sa place si une peine d'emprisonnement lui était infligée. C'est un homme loyal et honnête qui suit au plus près de sa conscience ce qu'il ressent. Comme nous l'avons dit, R. a réussi à convaincre sa femme et l'accompagne dans ce qu'il considère être sa mission. Il a accepté ce risque avec toutes les conséquences qui en découlent. Le défenseur demande d'accorder une peine minime, vu les circonstances atténuantes qu'il y a lieu de retenir.

Après délibération à huis clos, le tribunal rend le jugement suivant: il retient la non participation au cours de répétition 1964 et 1965; la conviction religieuse qui lui refuse de porter les armes. R., qui jusqu'alors fut un très bon soldat, a agi sous l'empire d'un conflit de conscience. Il le condamne donc à 45 jours d'emprisonnement, sous forme répressive. Les frais sont à la charge de l'accusé.

La fuite à l'étranger

Deuxième accusé cité: le soldat drag. porté, esc. drag. portés II/12 Gérard S. 1939, de Grône, mécanicien, actuellement détenu au pénitencier de Crételongue. S. est cité devant le Tribunal militaire de division I pour avoir fait défaut au cours de répétition de l'année dernière. Il est également reconnu coupable d'observation de prescriptions de service, pour avoir quitté la Suisse sans donner son changement d'adresse. S. a fait un apprentissage de mécanicien, puis travaillé dans divers chantiers et s'est établi finalement comme vendeur de voitures. Il a commis plusieurs vols dans la région centrale et du Bas-Valais. Sentant le sol devenir... brûlant, il décida alors de quitter notre pays. Mais, à cette date, l'accusé devait faire un cours de répétition. Il s'enfuit néan-

moins, partit en France, à Marseille, puis dans la région de Nîmes où il commit certains vols. Il rentra en Suisse clandestinement, s'installa dans la région de Montana, où, un beau jour, la gendarmerie vint le cueillir. S. cherchait de l'argent dans les chalets, ramassait des vivres qu'il essayait ensuite de revendre. Il fut condamné alors à 14 mois d'emprisonnement.

Lors de son interrogatoire, l'accusé affirme n'avoir pas reçu d'ordre de marche. Il savait tout de même qu'il devait accomplir son cours. Au juge d'instruction qui l'avait alors interrogé, S. a affirmé: « J'admets spontanément que j'avais un cours à faire mais je suis parti quand même ». Devant le tribunal, ce soldat prétend ne s'être rappelé de rien. « Je ne pensais pas rester aussi longtemps à l'étranger... ». Il n'avait pas alors indiqué son changement d'adresse. A signaler que l'inculpé a encore une peine de cinq mois à purger.

L'auditeur relève le « palmarès » éloquent de S. Pris entre deux feux — l'arrestation ou la fuite —, il a choisi la deuxième solution. Le major Raymond retient l'observation de prescriptions de service et le délit d'insoumission. Il requiert une peine complémentaire de deux mois d'emprisonnement sans sursis.

Le premier-lieutenant Zwissig évoque la jeunesse tourmentée et les déceptions qui ont frappé l'accusé. Il a perdu son père très tôt, et la famille avait alors de graves soucis financiers. Les fautes qu'il a commises sont des fautes d'adolescent. Il prit la solution de partir mais, conscient de ce qu'il faisait, ne tarda pas à regagner son canton. Pendant ces périodes néfastes, S. n'a jamais manqué ses cours de répétition sauf en 1964. Actuellement, il se comporte très bien au pénitencier; il est sur la voie de la régénération. Il a compris que ces temps de folie étaient passés. Le défenseur, en conclusion, invite le Tribunal à ne pas ajouter à la peine qu'il doit encore subir, une trop longue durée de détention.

Après délibération, le tribunal rend le jugement suivant: il retient les délits d'insoumission et d'observation de service et condamne Gérard S. à une peine supplémentaire d'emprisonnement d'un mois. Les frais sont à la charge de l'accusé.

Il y avait trop de monde...

Troisième accusé à comparaître: le soldat Gaston M., sdt. cp. PA IV/9, 1937, domicilié à Isérables, mineur. Il est accusé d'insoumission pour avoir fait défaut au cours de répétition au mois d'octobre 1964, et pour ne s'être pas présenté à l'inspection d'armes et d'équipement. M. est l'aîné d'une famille de neuf garçons. Il a d'abord travaillé comme manœuvre, puis comme mineur dans les chantiers. Le jour de l'entrée en service, M. affirme n'avoir pu prendre la première cabine du téléphérique, celle-ci étant déjà trop pleine! Il descendit donc un peu plus tard, lors de la course suivante. Arrivé à la gare de Riddes, le train était déjà parti! Comme il a eu peur d'arriver en retard sur les lieux de mobilisation, M. a préféré rester dans son village et attendre la police d'armée.

L'auditeur ne met pas en doute la

sincérité de l'accusé. Le major Raymond affirme qu'une condamnation ferme ne se justifie pas dans ce cas précis. Il requiert donc une peine d'emprisonnement de 45 jours avec sursis.

Le défenseur d'office, le premier-lieutenant Zwissig, s'attache surtout à démontrer la bonne conscience de ce soldat, qui a attendu à son domicile la gendarmerie. Il n'est donc pas parti travailler car il savait qu'il allait être puni. M. aime le service militaire et semble avoir eu peur d'arriver en retard.

Le jugement rendu est le suivant: le délit d'insoumission est retenu. C'est un cas de peu de gravité, vues les circonstances. M. est acquitté pénalement mais une peine disciplinaire, commuée en 10 jours d'arrêt de rigueur lui a été infligée.

Un objecteur de conscience condamné

Le dernier accusé à comparaître est le soldat can. btr. can. Id. III/41, Eric S., né en 1938 et domicilié à Genève, typographe. Ce cas a fait passablement de bruit dans le canton de Genève. Une cinquantaine de personnes ont fait le déplacement à Martigny pour suivre les débats. Deux témoins seront cités à la barre, MM. René B., secrétaire, de Genève, et le pasteur Jean R., de Genève également.

Eric S. est né à Neuchâtel. Son père est Anglais et sa mère Suisse. Il est accusé de refus de servir pour n'avoir pas accompli son cours de répétition au mois d'octobre 1964. De plus, il ne s'est pas présenté à l'inspection, ni aux tirs obligatoires. S. est un chrétien et un civiliste convaincu, membre de la Réconciliation, du Service civil et de l'Internationale des résistants à la guerre. Après plusieurs mois de service civil en Algérie, il a refusé de faire son cours de répétition.

Peu après son entrée dans la salle du tribunal, S. fait une courte déclaration: il estime n'être plus militaire et, de ce fait, proteste que les objecteurs de conscience relèvent de la justice militaire alors qu'ils n'entendent être que civils. Le grand juge fait part à l'auditoire d'un échange de lettres nombreuses entre l'accusé et le département militaire cantonal. Il n'est pas dans notre but d'énumérer, par le détail, tout ce qui s'est produit. Mentionnons tout simplement que le 28 août, l'arsenal le convoque pour prendre possession de son équipement militaire (S. était parti à l'étranger). Le 9 septembre de la même année l'accusé répond que ses convictions personnelles sont incompatibles avec tout ce qui touche à l'armée et à ses préparatifs de guerre. Le 18 septembre, le Département militaire cantonal lui rappelle que tout Suisse est astreint à servir le pays. On lui offre la possibilité d'un transfert dans les troupes non armées. Le 23 septembre, S. répond que ce n'est point cela qu'il demande. Le principe reste, à sa base, inacceptable. Sa conscience lui interdit de se battre. Il demande de faire partie d'un service civil. Deux jours plus tard, le Département militaire cantonal met en garde S. sur les graves conséquences qui peuvent découler de son refus de servir. Le 6 octobre, l'ordre de marche est renvoyé par S. « Il m'est impossible de revenir sur ma décision », écrit-il.

Suit un long exposé fait par l'accusé. Il découle de sa déclaration, les points suivants: le respect de la vie d'autrui, la force salvatrice de Dieu, les horreurs de la guerre, la position neutre de notre pays, les institutions internationales qui y ont pris pied, l'édification d'un monde nouveau, etc. S. est volontaire pour accomplir un service civil, en Suisse ou à l'étranger. « J'ai d'ailleurs travaillé en Algérie dans ce sens. L'aide au Tiers-Monde me paraît être la meilleure solution pour aider mon pays ».

Les parents de l'inculpé sont protestants, pratiquants mais non antimilitaristes. S. est dépeint comme un être réveur émotif. Après ses classes primaires, S. a suivi quelques années durant, des cours au collège classique de Genève. Puis il a passé l'examen d'orientation professionnelle. A l'âge de 20 ans, il a obtenu le certificat de typographe. Il est parti ensuite pour Londres, puis regagna la Suisse où il œuvra à Lucerne, puis à Genève. Actuellement il travaille à mi-temps et consacre ses loisirs au théâtre de Carrouge où il suit des cours d'art dramatique. Il a un goût très prononcé pour tout ce qui touche aux Arts. Ses convictions religieuses ont été développées dans le cadre des sociétés paroissiales. Il discuta beaucoup, lut énormément avant de renoncer au service.

Lors de son interrogatoire, l'accusé déclare ne pas avoir changé d'avis. Il ne veut pas faire usage de tout ce qui touche au domaine militaire.

Les deux témoins font leur entrée. Le premier, M. René B., déclare avoir connu S. à Genève il y a quelques années. S. lui a fait part alors de ses tourments. M. B. lui a indiqué la possibilité d'accomplir un service civil à l'étranger, en Algérie plus précisément. Le témoin, qui était également là-bas, a pu apprécier les qualités de l'accusé. Il a mis tout son cœur au travail. Son besoin de servir était sérieux. Il enseignait aux petits Arabes et se fit aimer de la population. Il a vu là-bas les conséquences de la guerre et c'est alors qu'il a pris sa décision définitive. Le deuxième témoin cité, le pasteur Jean R., connaît S. depuis 1958. S. s'occupait et s'occupe encore des groupes de jeunesse et c'est à ce titre qu'il a fait sa connaissance. C'est un jeune homme qui est toujours disponible pour la paroisse. Tous deux ont également évoqué ce problème militaire très longuement. C'est un chercheur, un homme sincère.

Le récit du major Raymond ne dure que quelques secondes. L'orateur retient le délit de refus de service et insiste sur la gravité des faits. Il requiert cinq mois d'emprisonnement sous forme d'arrêt répressif.

Le défenseur n'eut pas la tâche aisée. Le premier-lieutenant Zwissig fit alors une plaidoirie qui a recueilli tous les suffrages. S. est un chrétien pratiquant qui s'élève et s'insurge contre quelque chose qu'il considère comme de la violence.

L'orateur explique le drame qui se passe chez son « client ». Celui-ci admet les risques que comporte sa prise de position. S. a fait preuve d'une maturité d'esprit qu'il a d'ailleurs démontrée lorsqu'il s'est engagé; il s'est voulu logique avec lui-même. Il a admis qu'il ne voulait pas se retirer de la communauté mais désirait tout simplement compenser son service militaire par un service civil.

Et il a appliqué ces théories.

L'orateur fait part à l'assemblée de plusieurs lettres qu'il a reçues émanant du Consistoire de Genève, du président du conseil de paroisse, etc., personnalités qui toutes proposent de commuer une éventuelle peine en un travail d'hôpital, par exemple. « On serait navré de le voir en prison, alors que lui-même ne demande qu'à être utile ».

Le Tribunal militaire peut créer un choc psychologique pour que disparaisse une anomalie: une réglementation non définie pour les objecteurs de conscience. En guise de conclusion, le premier-lieutenant Zwissig demande au Tribunal de faire preuve de modération et d'indulgence dans le jugement qu'il va rendre.

Après de longs débats à huis clos, le jugement prononcé est le suivant: le Tribunal retient le refus de servir et le défaut aux tirs obligatoires et à l'inspection. La peine de cinq mois demandée pourrait convenir si S. avait fait preuve d'égoïsme. Or, tel n'est pas le cas. Les renseignements fournis sont excellents. S. a agi de la sorte, pour des motifs religieux et de conscience. L'aréopage le condamne à 45 jours d'emprisonnement sous forme d'arrêt répressif. Les frais sont à la charge de l'accusé.

Peu après la lecture du jugement, la foule de sympathisants, qui était accourue, se rendit sur la place de l'Hôtel de Ville et déploya plusieurs banderoles sur lesquelles on pouvait lire notamment: « L'armée dépense, les objecteurs pensent », ou: « Encore un objecteur condamné... ».

M.S.

Le Père Camille Oberson n'est plus

MARTIGNY. — Nous avons appris avec émotion le décès du Révérend père Camille Oberson après une très longue maladie.

Le Père Camille a été ordonné prêtre en 1912 à la Congrégation des missionnaires de Saint-François de Sales et demeura quelques années en Angleterre. En 1933, il s'installa à Salvan en qualité d'aumônier du préventorium de Notre-Dame-des-Monts.

Le défunt était bourgeois d'honneur de la commune de Salvan. C'était un passionné de la botanique et de la montagne.

La « Feuille d'avis du Valais » présente à sa famille ses plus sincères condoléances.



Les objecteurs de conscience ont défilé, banderole en tête, dans les rues de Martigny, pour exprimer leurs sentiments et revendications.

Les Forces Motrices de Mauvoisin S.A.

effectueront une

PURGE DU LIT DE LA DRANSE

entre Mauvoisin et Martigny le 16 juillet 1965.

Les quantités d'eau lâchées varieront de 10 à 30 m3 par seconde entre 08.00 h. et 19.00 h.

Martigny et les Dranses

ALORS QU'IL DECHARGEAIT UN WAGON

Un entrepreneur victime d'une décharge électrique

SEMBRANCHER (Bs). — Hier, peu avant midi, un accident qui aurait pu avoir de très graves conséquences, s'est produit à la gare de Sembrancher.

Un entrepreneur de Vollèges, M. Joseph Bérard, né en 1907, était occupé à décharger des tuyaux d'arrosage d'un wagon de chemin de fer, sur un camion. Pour une cause que l'enquête établira ultérieurement, M. Bérard accrocha la ligne à haute tension d'une puissance de 15 000 volts, avec l'un de ces tuyaux long de 4 à 5 mètres. Il reçut une décharge électrique puissante qui entra dans son bras droit pour ressortir par la jambe gauche. Tous l'effet du choc ressenti, M. Bérard tomba du wagon

et se blessa à la tête. Il souffre en outre de brûlures au bras, à la main droite ainsi qu'au pied gauche. Le malheureux a été transporté immédiatement à l'hôpital de Martigny pour y recevoir les soins que nécessitait son état.

Tous nos vœux de rétablissement à M. Joseph Bérard.

Assemblée générale

FULLY (Wz). — C'est hier soir, à 20 h. 30, que le football-club de Fully a tenu son assemblée générale à la grande salle du collège des garçons. Une foule de sympathisants et d'amis est venue à cette réunion pour soutenir ce sport qui est très en vogue actuellement.

Agrandissement de la route

LE CHABLE (Wz). — Une équipe d'ouvriers est occupée actuellement à l'agrandissement de la route à la sortie du village du Châble. Il est utile de recommander une prudence accrue aux automobilistes en se soumettant aux prescriptions de la circulation.

District de Saint-Maurice

Cambriolage d'un kiosque manqué

VERNAYAZ (Pp). — Dans la nuit de jeudi à vendredi, entre 2 h. 30 et 3 h., des individus se sont introduits dans le kiosque « Kabag » en forçant la porte.

Entendant des bruits insolites et suspects, Mlle B. Coquoz, de l'Hôtel des Gorges du Trient, qui se trouve à proximité, vint à la fenêtre et se rendit compte aussitôt de ce qui se passait.

Elle téléphona à la police.

L'agent Dayer se rendit immédiatement sur les lieux, mais les malfaiteurs, se rendant sans doute compte

qu'ils avaient été découverts, avaient déjà pris la fuite.

Par chance, ils ne trouvèrent pas d'argent et de plus, n'eurent pas le temps d'emporter de la marchandise.

Il faisait très sombre cette nuit-là, tant et si bien que le signallement donné par Mlle Coquoz des deux individus qui s'éloignèrent en voiture en direction de St-Maurice est très vague.

Serait-ce les deux individus qui ont commis le cambriolage de la bijouterie de Monthey ?

L'enquête que mène la police nous renseignera par la suite.

Echos du Festival à Saint-Maurice

SAINT-MAURICE. — Le festival international des jeunes artistes est actuellement entré dans sa deuxième phase, soit celle réservée à la partie orchestrale.

Le public ne s'est pas encore fait à cette idée de festival et ce début 65 est en quelque sorte un essai. Le premier concert symphonique a donc eu lieu jeudi soir avec un orchestre composé d'une septantaine de musiciens dont les deux tiers sont âgés de moins de 21 ans.

Motocycliste blessé

ST-MAURICE (Jj). — Les pluies diluviennes qui se sont abattues sur la région de St-Maurice et Bex dans la nuit de mercredi à jeudi ont enflé les eaux de la Croisette qui a débordé sur la route du Stand.

Un motocycliste circulant jeudi sur cette dernière route a fait une violente chute, déséquilibré par la couche d'eau.

Il s'agit de M. Henri Pittier, 71 ans, agriculteur, qui a dû être transporté à l'hôpital de Bex.

Emile Debussman, directeur du festival, est un grand chef d'orchestre et mène son monde avec compétence et musicalité.

Pour ce premier concert, le public composé d'environ 150 personnes a manifesté son enthousiasme et son émotion en applaudissements chaleureux.

Ce soir aura lieu le second concert symphonique avec, au programme, « Préludes et Liebes Tod » (tiré de « Tristan » de Wagner), ainsi que la huitième symphonie de Beethoven.

Nous publierons ultérieurement les impressions de la direction de ce festival que Saint-Maurice souhaite ardemment revoir l'été prochain.

Dénomination définitive des rues et places de la cité d'Agaune

Citoyens de St-Maurice, il vous sera donné prochainement l'occasion de participer activement au développement de notre Cité en nous soumettant vos désirs dans le choix des noms de nos rues et de nos places.

Notre Commission, loin de vouloir imposer cette dénomination, tient à ce que l'avis de toute notre population en soit tenu compte, afin qu'un choix plus judicieux soit retenu.

Pour ce faire, chaque ménage et chaque institution recevra le moyen d'y participer représenté par un plan de notre ville sur lequel figurent toutes les instructions nécessaires.

Ces noms qui resteront gravés dans nos murs pour plusieurs générations devront être choisis très consciencieusement et le concours de vos tous nous est nécessaire.

Pour les familles qui sont en vacances, cela sera l'occasion d'occuper pour quelques instants vos loisirs.

Nous sommes certains que votre participation sera massive et d'avance vous en remercions.

Municipalité de St-Maurice
Commission d'urbanisme

Sion et la région

C'est en lisant « Heidi » que Suzan est venue en Suisse

Depuis le 29 juin, onze jeunes Américaines partagent la vie de familles valaisannes où elles sont reçues pendant quatre semaines. Elles habiteront notre canton jusqu'au 14 août mais effectueront avec une « sœur » ou un « frère » suisse un voyage de quinze jours à travers notre pays.

Au hasard de nos découvertes valaisannes, nous sommes allés rendre visite à deux jeunes Américaines en séjour à Saint-Martin : une chez M. le préfet Louis Pralong et l'autre dans la famille Félicien Pralong à Eison - Saint-Martin. Nous sommes arrivés à point nommé puisque nos deux charmantes hôtes possédaient à la distribution des fromages dans le village d'Eison, tradition de la région qui veut que les producteurs reçoivent avec leur paye du lait le fromage équivalent.

Nous nous faisons un plaisir de vous présenter Suzan Haas qui vient de Port Chester dans l'Etat de New-York, et se trouve en séjour dans la famille de M. le préfet Louis Pralong. Ses aïeux sont Autrichiens, mais elle nous assure qu'elle n'a aucun lien de parenté avec la championne de ski Christl Haas, bien qu'elle pra-



Sous l'œil de M. le préfet Pralong (à droite), nos deux jeunes Américaines poursuivent leur distribution. (Photos FAV)



Suzan Kahn, à gauche, et Suzan Haas, distribuent le fromage à une brave habitante d'Eison.

travaux de campagne. Beaucoup d'ardeur pour les foins par exemple. Comme sa camarade, elle est venue à l'Experiment par des amis et ce qui l'a beaucoup frappée : ce sont les rues étroites et les maisons propres et fleuries. Très observatrice, Suzan Kahn s'intéresse à la littérature et ses auteurs français préférés sont Gide, Camus et Saint-Exupéry. Pour ces deux jeunes filles quitter une grande ville et venir habiter deux villages valaisans de 200 et 80 habitants c'est une expérience merveilleuse.

Et on ne peut trouver plus belle conclusion que la réponse de Suzan Kahn, lorsque nous lui demandions pour quelle raison elle avait choisi la Suisse comme lieu de séjour : « C'est depuis l'âge de sept ans, lorsque j'ai lu le livre « Heidi », que j'ai toujours désiré venir en Suisse. Et ici à Eison, je suis comblée et me sens un cœur de Heidi. »

G. B.

A travers le Haut-Valais

Le Cervin tient la vedette

ZERMATT (FAV). — La douane suisse a prévu, dans le cadre des festivités marquant le centenaire, un poste permanent et composé de trois personnes à Testa Grigia. Ce poste n'est pas stable, en période normale. Mais pour ces manifestations, les douaniers seront présents. D'ailleurs, des festivités seront aussi organisées à la frontière italo-suisse.

A propos du Cervin, toujours... Les festivités du côté de Breuil-Cervinia seront échelonnées sur plusieurs semaines. En débutant le 16 juillet, elles dureront jusqu'au 22 août. Le programme de ces diverses manifestations comporte des conférences, projections de films, expositions et productions de groupe folkloriques.

Manifestations à Zermatt

ZERMATT (Jn). — C'est demain dimanche que les représentants des pays alpins, soit d'Autriche, Allemagne, France, Italie, Monaco, Yougoslavie et Suisse, ainsi que de Grande-Bretagne, des Etats-Unis et des pays ayant des liens avec les Alpes, arriveront dans la station du Cervin.

Le lundi, à 15 heures, ces personnalités seront officiellement reçues par le Centre alpin de Zermatt.

Grands alpinistes à Zermatt

ZERMATT (FAV). — On nous signale que plusieurs grands alpinistes participeront à la « première télévisée » du Cervin. Notamment, Michel Darbellay, le vainqueur solitaire de l'Eiger, Michel Vaucher, Hilti von Allmen et Paul Etter, qui firent la première hivernale du Cervin en 1962. Sir John Hunt, Maurice Herzog, Frison-Roche et Walter Bonatti sont aussi annoncés.

Double voie

SALQUENEN (UG). — La voie ferrée du Simplon, est dotée, dans la presque totalité du Valais, de la double voie. Il reste néanmoins quelques tronçons à améliorer et nous apprenons avec plaisir que l'Office fédéral des transports met à l'enquête publique le projet de construction de la double voie entre Sierre et Salquenen.

tique déjà ce sport en Amérique. Elle a connu l'Experiment par des amis qui lui ont parlé de cette possibilité d'échange mais désirait venir en Suisse car elle a vu des prospectus très suggestifs.

Pour Suzan Haas, elle n'a eu aucune peine à s'adapter à sa nouvelle famille et faire connaissance avec ses douze frères et sœurs suisses. Elle désire devenir institutrice pour les enfants.

Lorsque nous lui demandions ce qui l'a le plus frappé en Suisse, elle nous répond avec un franc sourire :

« Je pensais qu'il y avait une différence entre les Suisse et les Américains ; or, je remarque qu'il n'y a pas de différence, et je trouve le pays magnifique. »

Quant à Suzan Kahn, qui vient de Saint-Louis (Missouri), elle se trouve à Eison - Saint-Martin, dans la famille Félicien Pralong et compte trois sœurs suisses. Bien que faisant des études importantes en mathématiques, puis plus tard en médecine pour devenir probablement pédiatre, notre deuxième Suzan ne craint pas de mettre la main à la pâte et d'effectuer des

EN MARGE DE L'ANNEE DU 150me ANNIVERSAIRE

Quelques dates de l'histoire de notre canton

AUJOURD'HUI 10 JUILLET

Il y a 638 ans (10 juillet 1327) : l'évêque de Sion Aymon III de la Tour contracte une alliance avec Henri Dauphin, de Montauban, Guiges VIII dauphin de Viennois, et Hugues dauphin, seigneur de Faucigny, dans le but de pourvoir à la défense du Valais et du Faucigny. L'évêque de Sion se plaint des vexations du comte Edouard de Savoie.

Il y a 627 ans (10 juillet 1338) : le nouvel évêque, Philippe de Chamberlach, confirme les libertés et franchises de Martigny.

Il y a 540 ans (10 juillet 1425) : établissement des Carmélites à Géronde, confirmé par le conseil des 7 dizains du Valais.

Il y a 37 ans (10 juillet 1928) : le député et conseiller national Cyrille Pitteloud est assermenté comme conseiller d'Etat.

Il y a 63 ans (10 juillet 1902) : terrible orage à la porte du Scex ; la digue du Rhône cède et le canal Stockalper est obstrué de matériaux.

Il y a 33 ans (10 juillet 1932) : terrible accident de la route aux Pontis : 5 personnes de Sion trouvent la mort après une chute de voiture de 100 mètres dans un ravin.

Rassemblement

ST-MAURICE (Jj). — A St-Maurice se tient en cette période un grand rassemblement de la congrégation de l'ordre de St-Augustin.

Participent à cette importante réunion des cardinaux, des archevêques, des évêques et plusieurs représentants de l'église.

De Monthey au Lac

Après le fric-frac de Monthey

MONTHEY. — Les deux auteurs du fric-frac commis dans une bijouterie de Monthey et qui aurait dû leur rapporter plus de 60 000 frs. ont été identifiés. Il s'agit de cambrioleurs italiens, Alessandro Giavazzi, 24 ans et Mario Cusini, 32 ans.

La police s'efforce actuellement de savoir s'ils sont également les auteurs de cambriolages semblables effectués récemment dans des bijouteries valaisannes et vaudoises, certains indices semblant l'indiquer.

Le bijoutier de Monthey, M. Bruno Imoberdorf a pu rentrer en possession de son bien.

Soirées dansantes

COLLOMBEY (Wz). — La société de musique l'Avenir donnera samedi à 20 heures un concert sous la direction de M. Ed. Tinturier. Dès 21 h., le bal sera conduit par l'orchestre Jean-Lou Henreleau et dimanche la soirée commencera dès 20 heures.

DIABLERETS L'APÉRITIF PARFAIT

Jeunes et vieux proposent...

Diablerets s'impose

P 227 L

OUVERTURE DE SAISON à l'Hôtel-Restaurant

« Les Fougères »

Haute-Nendaz

SPECIALITES :

Assiette valaisanne...
Viande séchée...
Fondue-Raclette...

FONDUE BOURGUIGNONNE
MAISON

... et ses Menus soignés.

(Ambiance agréable de chalet)

François Héritier,
Tél. (027) 4 52 02

P 34267 S

Auto-Ecole

SAUTHIER ROGER

8, rue des Remparts - Sion

Tél (027) 2 22 98

P 33795 S

CINEMAS

Sion - Arlequin

Samedi 10 juillet à 20 h. 30
Dimanche 11 à 15 h.
et 20 h. 30
Ingrid Bergman - Anthony Quinn dans

LA RANCUNE

«La fureur de l'enfer est moins forte que celle d'une femme acharnée».
Parlé français - Cinémascope
18 ans révolus

Sion - Lux

FERMETURE ANNUELLE
du lundi 5 juillet au dim. 18 juillet

Sion - Capitole

Samedi 10 juillet à 20 h. 30
Dimanche 11 à 15 h.
et 20 h. 30
Tout le mystère de l'aventure en Extrême Orient.

L'INCONNUE DE HONG-KONG

avec Philippe Nicaud - Dalida
Une captivante et dangereuse intrigue policière
Parlé français - Dyaliscope
16 ans révolus

Martigny - Etoile

Samedi et dimanche
18 ans révolus
(Dim. : matinée à 14 h. 30)
Un drame du milieu!

LA MORT D'UN TUEUR

avec Robert Hossein et Marie-France Pisier
Dimanche à 17 h. - 16 ans révolus.
Des aventures avec Kirk Morris

TARZAN CHEZ LES COUPEURS DE TÊTE

Martigny - Corso

Samedi et dimanche
(Dim. : matinée à 14 h. 30)
16 ans révolus
Un «western» dynamique, mouvementé

4 BALLES POUR JOE

avec Fred Canow et Paul Piaget
Domenica alle ore 17
G.M. Canale e Rick Battaglia in

GERUSALEMME LIBERATA

In italiano - 16 anni comp.

Cinema d'Ardon

Samedi - Dimanche - 20 h. 45
16 ans révolus
EN COULEURS ET CINÉMASCOPE

LE TRIOMPHE DE ROBIN DES BOIS

Le galant et courageux défenseur du Roi Richard Cœur de Lion.
Domenica alle ore 16,30

UNA PARIGINA

Riddes - l'Abeille

Samedi 10 - diman. 11 juillet
20 h. 30 - 16 ans révolus
Un western implacable

LES HORS-LA-LOI

Alan Ladd - Don Murray

Saxon - Rex

Samedi et dimanche
18 ans révolus
Jean-Paul Belmondo dans

WEEK-END A ZUYDCOOTE

Un film hors-série, poignant!

Fully - Ciné Michel

Samedi et dimanche
(Dim. : matinée à 14 h. 30)
16 ans révolus
Le 1er film du célèbre agent

JAMES BOND 007 CONTRE DR NO

avec Sean Connery et Ursula Andress

St-Maurice - Roxy

Ce soir à 20 h. 30 - Dimanche
14 h. 30 et 20 h. 30
Une grandiose réalisation en Scope-Couleurs

LES CHEVALIERS TEUTONIQUES

La plus grande bataille du moyen âge.
Le Ben-Hur de Varsovie.
16 ans.

L'ÉVÉNEMENT DE LA SAISON FESTIVAL D'ÉTÉ DU CINÉMA

Martigny ★ Dès le 12 juillet

P 410 S

Sion et la région

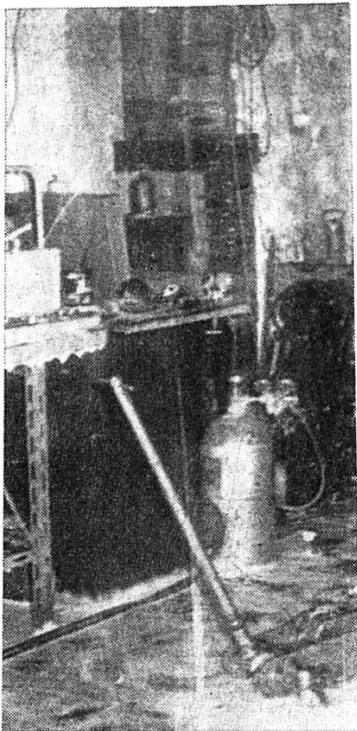
Incendie dans un atelier

SION. — Hier après-midi, aux environs de 17 heures, un incendie s'est déclaré dans l'atelier Bernard Loutan, auto-lumière, sis à proximité du local des pompes.

Deux ouvriers étaient occupés à réparer une voiture lorsque soudain, l'incendie se déclara, pour une cause jusqu'ici inconnue. L'un des ouvriers qui se trouvait devant le véhicule dut enfoncer la vitre de celui-ci afin de pouvoir sortir de l'atelier en flammes.

Le véhicule en question est pratiquement hors d'usage et des dégâts sont à déplorer à l'intérieur de l'atelier, en tout pour quelques milliers de francs.

Les hommes du poste de premiers secours de la police municipale ainsi qu'un groupe de pompiers, sous la conduite du major Bohler, se rendirent aussitôt sur les lieux et grâce à leur rapide intervention parvinrent à maîtriser le sinistre.



Vue à l'intérieur de l'atelier, peu après l'incendie.



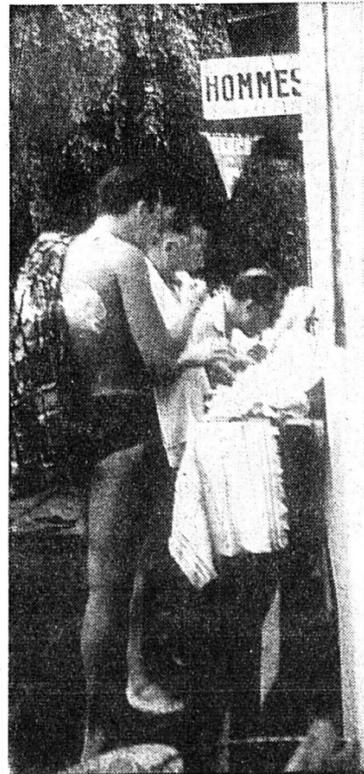
Etat pitoyable du véhicule qui est pratiquement hors d'usage. (Photos a.l.)

Plus de peur que de mal

SION (UG). — Hier vendredi, effectuant sa tournée habituelle, un lecteur de compteurs des SI Sion a déclenché, par mégarde, l'alarme incendie du bâtiment du Crédit Suisse.

Voulant faire disparaître la buée qui recouvrait la fenêtre d'un compteur, l'employé s'empara d'un morceau de papier journal auquel, il mit le feu. Sous l'effet de la fumée qui s'échappait, l'alarme se mit en marche, affolant les personnes qui se trouvaient dans le bâtiment.

Piscine insolite!



Par un jour de pluie, nous avons saisi cette charmante scène à la piscine de Sion. Les baigneurs prenaient leurs repas debout; les hommes d'un côté, les femmes de l'autre, comme semble l'indiquer la pancarte...

Photo FAV

Inauguration des costumes

NAX (F). — Fanfare d'un village, d'une population. Vous l'avez vue trébucher, hésiter aux nombreuses difficultés; rançonnée de la discipline qu'un musicien s'impose.

Mais la volonté s'obstine lorsqu'elle s'allie à la mélodie. La musique a ceci d'étrange et d'heureux à la fois, imprimant la douceur dans les cœurs et faire oublier l'amertume.

Depuis elle a pris de l'assurance, elle a fait gentiment son chemin pour arriver à ce carrefour où l'on veut se hisser au niveau des grands, où l'on veut son ensemble à l'image de ceux qui l'ont créé.

Il y a peu de temps encore la casquette semblait déjà un signe de distinction.

Aujourd'hui le dieu de l'élégance a happé ses membres; il les veut fringants derrière leur drapeau.

Pour ce, on s'est penché en connaisseurs sur des fibres de laine, on a marié des couleurs, harmonisé des tissus.

Les aînés ont gagné en austérité, les plus jeunes en coquetterie. Mais le tout est de goût. Bravo pour la réussite.

Il serait impensable de draper l'ensemble sans la forme officielle. Nos fanfares valaisannes savent à quoi s'en tenir sur le plan de la solidarité, elles s'entraident mutuellement. Ainsi on va on vient et chacun y va de son obole. Donc, dimanche tout simplement on ira à Nax. Samedi soir verra déjà une fanfare sœur de Savièse se hisser sur le balcon pour inaugurer le concert.

Dimanche, onze sociétés seront de la fête, de l'inauguration. A toutes, à tous dans le grandiose du plateau, au voisinage des mélèzes, une population vous dit simplement, amicalement, soyez les bienvenus à Nax.

Assemblée des délégués

APROZ. — Dimanche 4 juillet s'est tenue l'assemblée annuelle de l'amicale «La Quintette» groupant cinq fanfares du Centre. C'est la fanfare d'Aproz qui fut choisie pour organiser cette assemblée des délégués.

Après leur avoir offert le verre de l'amitié, ils se dirigèrent ensuite au Bleuzy, au-dessus de Nendaz, au Café Alpina. A 14 h. 30, le président ouvre l'assemblée. Les articles à l'ordre du jour furent traités avec assez de rapidité. Après les délibérations, qui porteront sûrement leurs fruits, tant au point de vue musical qu'au point de vue organisation, la séance est levée.

Le président remercie encore tous les délégués et clôture cette journée par un souper froid.

Merci amis d'Aproz pour votre belle organisation et à la prochaine amicale qui aura lieu le 26 septembre 1965.

Succès d'un jeune

HEREMENCE (Ba). — Nous apprenons avec plaisir que lors des examens pour tambours militaires qui se sont déroulés à St-Maurice, le jeune Jean Luc Sierro, d'Héremence, a réussi avec succès cet examen.

Il faut dire qu'il fait partie de la Société des fibres et tambours qui a eu de bons instructeurs ces dernières années.

Il y a 40 ans qu'il n'y a plus eu de tambours militaires dans la commune. aussi, ce succès est-il des plus réjouissants et nous devons féliciter le jeune Jean-Luc de l'avoir réuni.

Chute d'une dame

SION (SO). — Dans le courant de l'après-midi de jeudi, une dame domiciliée à Ecublens, Mme Cathy Lonchamps a soudain pris mal. Elle a été hospitalisée. Son état ne suscite pas d'inquiétude.

Nouvel éclairage

UVRIER (UG). — D'ici peu de temps, Uvrier sera doté d'un éclairage supplémentaire. En effet, la municipalité de Sion fait installer actuellement l'éclairage au bord de la route qui longe la Lienne et au bord de la nouvelle route qui conduit à Bramois en passant sous la route cantonale et sous la voie ferrée. Les réverbères sont déjà posés, il ne reste plus qu'à installer les lampes et à relier les fils conducteurs.

«La planification» de M. H. Roh

SION (FAV). — M. Henri Roh, directeur de la Société valaisanne des recherches économiques et sociales, vient de publier un ouvrage intitulé «La planification».

Ce livre résout différents problèmes: ceux de la planification, de l'aménagement et du développement.

Dans son ouvrage, M. Roh analyse les différentes sortes de planification. Il étudie notamment le cas de la Suisse. Sa conclusion: La grande faiblesse de la politique fédérale est son absence d'action régionale.

Première messe

SAVIESE (ML). — C'est dimanche qu'aura lieu à Savièse, la première messe du Rd Abbé Bernard Dubuis, de Drône. A neuf heures et demi, la population s'en ira à la rencontre de M. l'Abbé Dubuis. La messe se déroulera à 10 heures.

PLAN - CONTHEY Bal champêtre

organisé par la Fanfare «La Persévérante»

Dimanche 11 juillet 65, dès 20 h.

P 34391 S

C'est doré croustillant délicieux... et d'une saveur...

LA COCASSETTE

une délicatesse appréciée par le chef J. Verdet au

RESTAURANT TERMINUS
BOUVERET - Tél. (021) 60 61 15

P 1018 S

GRAIN DE SEL

Pourquoi

ne pas rire...

— Dernièrement, je me suis arrêté dans une commune de la plaine où la tomate fleurit si bien et si fortement et en telle quantité qu'elle ne trouve pas preneur au moment où...

— Ça va, Ménandre, il n'est pas besoin d'en dire davantage. Je sais de quelle commune vous parlez.

— Vous pensez à Saxon?...

— Non.

— A Saillon?...

— Non. A un village où il y a une fabrique de montres.

— Alors, c'est juste. Eh bien, dans cette commune, il y a un prêtre épatant qui a des allures de grand seigneur, un cœur d'or et l'esprit taquin. Si les classiques n'ont pas plus de secrets pour ce bon curé que la politique dont il sait qu'elle est un art délicat, la farce lui est également familière au point qu'il en use généreusement.

— Et pourquoi, dites le moi, un prêtre ne taquinerait point ses pairs? J'en ai connu qui maniaient la blague avec autant d'aise que le goupillon.

— Bien rire à l'occasion et en certaines circonstances n'est pas une exclusivité réservée aux laïques. Les prêtres auraient bien tort de s'en priver et à plus forte raison ceux qui ont le goût de la plaisanterie. Soutane ou pas soutane, l'homme qui ne rit jamais ne peut être d'agréable compagnie. Notre bon curé aime à taquiner ses vicaires. Mais ces derniers le lui rendent bien. Un jour, M. le curé, qui avait préparé un sermon pour le dimanche suivant, alla frapper à la porte de la chambre de son vicaire et lui dit: «Je m'absenterai ce dimanche prochain. Vous ferez le sermon». Mais le vicaire l'avait entendu qui répétait son texte. Il se disait que son curé lui jouait un tour, et qu'il ne devait pas se laisser prendre au jeu. Le même soir, il réussit à s'emparer du texte en question.

Quand vint le dimanche, M. le curé, qui n'était pas parti et qui n'avait pas retrouvé son sermon, fut tout étonné de l'entendre dire du haut de la chaire par son vicaire auquel on aurait donné, ce jour-là, le premier prix d'imitation. Les paroissiens ne savaient à quel saint se vouer, mais on dit qu'ils apprécèrent le subterfuge et qu'ils en rirent pendant de longs jours. Dans une autre circonstance, le vicaire ayant été l'objet d'une farce assez drôle ne jura pas de se venger car cela ne se fait pas, mais se vengea sans rien dire. Son curé, bâtisseur d'église, avait besoin de ressources financières. On avait parlé, à dessein, dans le village d'une riche personne bien disposée envers la paroisse. M. le vicaire, se substituant à cette mécène, donna rendez-vous à M. le curé en un endroit du village à quelques centaines de mètres de l'église. La lettre était fort bien tournée, ma foi, et M. le curé fut sensible aux arguments qu'elle contenait. Il alla donc au rendez-vous. Mais personne ne vint. Caché quelque part, M. le vicaire auquel s'étaient joints des amis, riait de bon cœur. Ses amis aussi... Mais à quelque temps de là, M. le curé eut vent de la chose et M. le vicaire fut soumis à de multiples taquineries et autres farces tant et si bien qu'il dut rendre les armes. Il avait trouvé un maître qui, en ce genre d'amusement, a toujours le dernier mot, le mot pour rire.

Isandre

Avis aux chasseurs

Le Service cantonal de la chasse informe les chasseurs désireux de prendre un permis en 1965 que, selon décision du Conseil d'Etat du 7-7-65, l'ouverture de la chasse à balle, permis A, a été fixée au lundi 13-9-65 pour deux semaines et celle de la chasse à grenaille, permis B au lundi 27-9-65.

L'arrêté sur la chasse en 1965 fixera les autres modalités.

Vernissage au Carrefour des Arts

SION (FAV). — Le vernissage de l'exposition «Petits formats» a eu lieu jeudi soir au «Carrefour des Arts» en présence de plusieurs artistes exposants, et de personnalités.

Nous reviendrons ultérieurement sur cette exposition.

ON MANQUE DE SANG

Nombreux sont les malades et les blessés dont l'état exige une transfusion de sang. Or le nouveau Centre de transfusion de la Croix-Rouge à Sion n'a pas encore assez de donneurs.

Soyez généreux, faites à votre prochain le don d'un peu de sang. Des cartes d'inscription au Service de transfusion sont à votre disposition dans toutes les pharmacies.

P 34846 S

Sion et la région

Un sexagénaire fait une grave chute

CONTHEY (Pb). — Hier, un habitant de Sion, M. Denis Zambaz, âgé d'une soixantaine d'années, marié et père de trois enfants, vigneron, a été soudain pris de malaise alors qu'il se trouvait dans sa cuisine.

Aussitôt relevé et secouru, souffrant d'une fracture du crâne, il fut aussitôt conduit à l'hôpital de Sion. Aux dernières nouvelles que nous avons prises du blessé, son état était jugé très grave mais l'on avait néanmoins l'espoir de le sauver.

Aubade appréciée

VEYS (NAZ) (Wz). — Jeudi soir, à 20 h. 30, les petits Français qui font partie de la troupe de St-Joseph, actuellement en vacances à Haute-Nendaz, se sont déplacés jusqu'à Veysonnaz pour chanter la messe du soir et pour donner ensuite une petite aubade devant l'église paroissiale.

Un grand nombre de personnes ont assisté à ces différentes productions. Il ne reste plus qu'à les remercier sincèrement et leur souhaiter de bonnes vacances sur le plateau de Haute-Nendaz.

Sierre et la Noble Contrée

Société de développement de Grimentz

GRIMENTZ (FAV). — Comme nous le signalions dans nos derniers « Echos du Val d'Anniviers », à Grimentz se tiendra dimanche après-midi l'assemblée générale annuelle de la société de développement de Grimentz. L'assemblée aura lieu au local de la société à 15 heures.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Rapport d'activité.
2. Admission de nouveaux membres.
3. Lecture et approbation du protocole.
4. Lectures et approbation des comptes.
5. Nominations statutaires.
6. Divers.

Brusque décès

SIERRE (FAV). — Après une courte maladie est décédée subitement à la clinique Sainte-Claire, M. Hermann Loye, âgé de 34 ans seulement. Le défunt était originaire de Grimentz mais établi à Villa sur Sierre. Il travaillait à l'Alusuisse et avait perdu son épouse au mois de décembre 1964. Le couple n'avait pas d'enfants.

L'ensevelissement du défunt aura lieu lundi matin à 10 heures, en l'église Saint-Catherine.

Inauguration du drapeau de la fanfare

CHIPPIS (ba). — Demain dimanche aura lieu à Chippis l'inauguration du nouveau drapeau de la société de musique « L'Echo ».

Après les offices religieux où se déroulera la bénédiction du drapeau, un cortège parcourra les rues de la cité, cortège qui sera suivi d'un grand banquet.

Nouveau motel

GRANGES (UG). — Le tourisme se développe de plus en plus et nombreux sont les touristes à traverser notre canton soit pour y rester, soit pour se rendre plus loin, au bord de la mer peut-être. Aussi, chaque saison, beaucoup de personnes trouvent difficilement ou pas du tout de chambre. D'autres ont encore la chance de se faire héberger par des particuliers.

Heureusement, chaque année le Valais voit le nombre de ses motels augmenter et, très prochainement, la commune de Granges verra se construire un nouveau motel, en bordure de la route du Simplon, au lieu dit La Millière.

Cérémonie de clôture des examens de fin d'apprentissage 1965

Cette cérémonie se déroulera au Centre de formation professionnelle de Sion, le samedi 31 juillet 1965, selon le programme suivant :

- 09.00 : Accueil des apprentis ;
- 09.15 : Ouverture de l'exposition des travaux d'examens - Communication des résultats par profession ;
- 10.00 : Accueil des officiels - Bénédiction du Centre - Production musicale ;
- 10.30 : Allocution de M. le Chef du Département de l'Instruction publique - Proclamation des résultats - Distribution des prix - Chant d'ensemble ;
- 11.30 : Visite de l'exposition et des ateliers ;
- 12.00 : Apéritif ;
- 12.45 : Clôture de la manifestation.

Les apprentis, patrons et parents sont cordialement invités à y participer.

Service cantonal de la Formation professionnelle

Retour des petits chanteurs de Notre-Dame de Sion

SION (FAV). — C'est demain, dimanche soir, à 18 h. 45 que les petits chanteurs de Notre-Dame de Sion rentreront de leur camp de vacances, à Rimini, où pendant 15 jours, ils ont pu profiter de la mer et d'un paysage merveilleux.

Notons encore que ces petits chanteurs étaient placés sous la direction de M. l'aumônier et de quelques membres du comité, dont le directeur, M. Baruchet.

Tous ces enfants se sont montrés enchantés de leur camp et la bonne ambiance a régné tout au cours de ces journées ensoleillées. A la joie du retour, se mêlera dans le cœur de chacun ces chanteurs des souvenirs merveilleux du camp de vacances 1965.

Malaise d'une dame

SION (SO). — Mme Jules Carruzzo, domiciliée à Chamoson, se trouvait hier après-midi sur la place de la Planta, quand soudain, elle s'affaissa. Son état nécessita le transport à l'hôpital, mais Mme Carruzzo a pu retourner à son domicile hier soir déjà. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Violente collision : deux blessés

SION (SO). — Hier soir, à Conthey, une collision s'est produite entre une auto et un scooter. Les dégâts matériels sont importants. On signale en outre deux blessés. Il s'agit de M. et Mme Michel Papilloud, de Vétroz. Ils s'en tirent tous deux avec une jambe brisée.

Neige sur les alpages

EVOLÈNE (By). — Les alpages situés au-dessus d'Evolène sont blancs, blancs de neige. Ravissant, comme image, mais pour une mois de juillet, alors que les vaches sont toutes là-haut, on ne peut que plaindre ces dernières. La chose ne s'était pas vue depuis de nombreuses années.

Rappel aux étudiants

L'Association des Etudiants Valaisans se référant au communiqué de la Commission des Bourses paru dans la presse rappelle aux étudiants universitaires et techniciens que les requêtes doivent parvenir au Département de l'Instruction Publique pour le 15 juillet au plus tard.

Presse et information.

Profondément touchée par les nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion de son grand deuil, la famille de

MADAME

Marcelline CLARET-ROTH

à Saxon

prie toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont pris part à leur douloureuse épreuve, de trouver ici l'expression de leur profonde reconnaissance.

Un merci spécial aux docteurs et Révérendes Sœurs du Sana Valaisan à Montana, au Dr Pasquier, à la fanfare La Concordia, à Migros Valais, à Mme Claudine Es-Borrot, ainsi qu'à toutes les personnes qui ont eu la gentillesse de porter les couronnes et les fleurs en accompagnant la défunte.

P 33913 S

Ensevelissements dans le canton

Saint-Martin : M. Candide Quinod, 49 ans, 10 h. 30.

Chermign : M. Pierre Bagnoud, 63 ans, 10 h. 30.

Martigny : M. Benedikt Albin, 73 ans, 10 heures.

Martigny : M. Samuel Lavanchy-Chambovey, 64 ans, 14 h 30.

Salvan : M. Camille Oberson, 10 h. 30.

A toute heure buvez

PERNOD

fraîcheur aînée



Le Comité du Dispensaire catholique à Genève, les Sœurs, les membres du personnel et les enfants du Préventorium Notre-Dame des Monts à Salvan ont le regret de faire part du décès du

REVEREND PERE

Camille OBERSON

Missionnaire de Saint-François-de-Sales

Aumônier du Préventorium de Salvan

que Dieu a rappelé à Lui le 9 juillet 1965, muni des Sacrements de l'Eglise. La messe de sépulture sera célébrée en l'église de Salvan le lundi 12 juillet 1965 à 10 h. 30.

AS 62 X



« Helvetia Accidents », la Direction romande, l'Agence Générale de Sion, Paul Gasser et ses collaborateurs, ont le pénible devoir de faire part du décès de

MADEMOISELLE

Hélène ZERMATTEN

leur fidèle collaboratrice et collègue depuis de nombreuses années.

P 34439 S



Madame et Monsieur Roger Jacot-Spahr et les familles parentes et alliées ont la douleur de faire part du décès de

MONSIEUR

Paul SPAHR

survenu accidentellement à Québec, le 6 juillet 1965.

R. I. P.

46 F.



Son Excellence, Monseigneur Louis Haller, Révérendissime Evêque de Bethléem et Abbé de Saint-Maurice ; Le Supérieur et les confrères de la Congrégation des Missionnaires de Saint-François de Sales ; Le Doyen et les confrères du Décanat de l'Abbaye de Saint-Maurice ; Le clergé paroissial de Salvan ; ont le grand regret de faire part du décès, survenu le 8 juillet, à l'hôpital de Billens, du

REVEREND PERE

Camille OBERSON

Missionnaire de Saint-François de Sales

Aumônier du Préventorium de Notre-Dame des Monts à Salvan

que Dieu a rappelé à Lui, muni des Sacrements de l'Eglise, dans sa 79e année et la 54me de son sacerdoce.

La messe de sépulture et les obsèques seront célébrées le lundi 12 juillet, à l'église paroissiale de Salvan, à 10 h. 30.

La dépouille mortelle reposera à l'Eglise de Salvan, lundi matin, dès 8 h. 30.

R. I. P.

Très touchée par les nombreux témoignages de sympathie reçus à l'occasion de son grand deuil, la famille de

MONSIEUR

Pierre BEYTRISON

exprime sa reconnaissance émue à toutes les personnes qui ont pris part à son chagrin et qui l'ont entourée en ces jours de douloureuse épreuve.

Mase, juillet 1965.

P 34081 S



Mademoiselle Agathe Oberson, à Pully ;

Madame Paul Oberson, à Fribourg, ses enfants et petits-enfants ;

Monsieur le Révérend Chanoine Octave Oberson, à Romont ;

Monsieur Jean Oberson, à Sierre, ses enfants et petits-enfants ;

Révérende Sœur Cécile Oberson, à Lausanne ;

Mademoiselle Anne-Marie Oberson, à Pully ;

Monsieur et Madame Maurice Oberson et leurs enfants, à Fribourg ;

Les Missionnaires de Saint François de Sales ;

L'Administration du Préventorium de Salvan, à Genève ;

Les Révérendes Sœurs du Préventorium ;

ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne du

REVEREND PERE

Camille OBERSON

leur très cher frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, confrère, aumônier, enlevé à leur affection le 8 juillet 1965, dans sa 79ème année, muni des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Salvan, le lundi 12 juillet, à 10 heures 30.

Le corps sera exposé à Salvan, ce même jour, à partir de 8 heures.

Priez pour le repos de son âme !



Monsieur et Madame Fernand Loye-Theytaz à Sierre et Grimentz ;

Monsieur et Madame Basile Loye-Savioz et leurs enfants Christian et Jacqueline à Sierre ;

Monsieur André Loye, à Sierre ;

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

MONSIEUR

Hermann LOYE

leur très cher fils, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin et parent, survenu le 8 juillet 1965 dans sa 34me. année, après une courte maladie et muni des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu, lundi le 12 juillet 1965, à 10 heures, en l'église Ste Catherine à Sierre.

Départ du domicile mortuaire, rue du Paradis 16, à 9 h. 45.

Priez pour lui.

Cet avis tient lieu de faire-part.



Madame et Monsieur Edouard Bruttin-Zermatten, à Lausanne ;

Monsieur et Madame Denys-Zermatten-Leesberg, à Sion ;

Monsieur Jean-François Bruttin, à Lausanne ;

Mademoiselle Véronique Bruttin et son fiancé Monsieur Michel Pelichet, à Lausanne ;

Madame et Monsieur Aldo Rabath-Zermatten, à Beyrouth ;

Mademoiselle Denyse Zermatten, à Genève ;

Mademoiselle Mireille Zermatten, à Genève ;

Monsieur et Madame Rodolphe Zermatten-Ducrest et leurs enfants Nadine et Martine, à Broc ;

Les familles de feu Augustin Zermatten et de feu Auguste Knodel ;

ainsi que les familles parentes et alliées ont le chagrin de faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADEMOISELLE

Hélène ZERMATTEN

leur bien chère sœur, belle-sœur, tante et marraine, grand-tante, nièce, cousine et parente, que Dieu a rappelée à Lui le 8 juillet 1965, à 11 heures.

Domicile mortuaire : Les Alouettes, rue de Lausanne, Sion.

Paroisse de St-Guérin.

P. P. E.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

P 34433 S

VERCORIN

Dimanche 11 juillet 1965 dès 9 heures

FETE CANTONALE DE LUTTE SUISSE

avec 120 lutteurs

valaisans - vaudois - genevois - fribourgeois - neuchâtelois - bernois

Productions d'un groupe de musique de l'Avenir du Yodler-club de Sierre, du Cor des Alpes et lanceur de drapeau.

Samedi dès 20 h. :

Dimanche dès 18 h. : GRAND BAL

En envoyant Cabot-Lodge au Vietnam Johnson a son idée derrière la tête

WASHINGTON. — La décision prise par le président Lyndon Johnson de remplacer le général Maxwell Taylor au poste d'ambassadeur à Saigon, par l'ancien titulaire de cette fonction, M. Henri Cabot-Lodge, ne devrait pas constituer une surprise puisque le général Taylor, qui avait pris ces fonctions en juillet de l'an dernier, avait précisé, à l'époque, qu'il ne les avait acceptées que pour un an.

Mais, en fait, compte tenu de la situation politique et surtout militaire du Sud-Vietnam, du bilan qu'on peut faire de l'activité de M. Maxwell Taylor au cours des douze derniers mois, et de ce que fut, en son temps, la mission de M. Cabot-Lodge, qui l'avait immédiatement précédé à son poste,

la presse américaine, aussi bien que les milieux politiques de Washington et de Saigon, sont à peu près unanimes à inférer que ce changement de personnes est autre chose qu'une opération de routine. On observe notamment que c'est alors que M. Maxwell Taylor, brillant militaire de carrière,

ancien président du comité inter-armes des chefs d'état-major, occupait ses fonctions à Saigon, que le président Johnson décida de l'« escalade » c'est-à-dire du bombardement des installations militaires du Nord-Vietnam. Et l'on observe également que le président Johnson doit actuellement tenir compte de la pression de certains éléments militaires — sur place — qui suggèrent d'étendre ces opérations de représailles à la ville d'Hanoï elle-même, capitale du Nord-Vietnam.

On ne peut non plus oublier que c'est alors que M. Cabot-Lodge était en poste à Saigon que fut liquidé le régime Diem et que les bouddhistes jouèrent un rôle important dans la politique du pays, alors que ces derniers mois, les catholiques, partisans du « jusqu'aboutisme », retrouvaient audience dans les milieux politiques et militaires du Sud-Vietnam. On en augure donc que le choix du président Johnson, en la personne de M. Cabot-Lodge, manifeste le souci d'un juste équilibre dans l'aspect politique et militaire du problème vietnamien, compte tenu de la passé de M. Cabot-Lodge constitue le sûr garant d'une action de fermeté.

Nouvelle catastrophe Accident d'avion au Canada 52 personnes carbonisées

VANCOUVER. — Un avion commercial de la Compagnie Canadian Pacific Airlines, ayant à bord 43 passagers et 6 membres d'équipage, s'est écrasé dans une région boisée à quelque 280 km au nord-ouest de Vancouver. On craint que tous les passagers aient péri. D'ores et déjà les corps de quinze d'entre eux ont été retirés des débris de l'appareil.

L'avion, un DC-6, avait quitté Vancouver à 18 h. 30 à destination de White Horse au Yukon. L'accident s'est produit environ une heure plus tard. Les gardes-forestiers témoins de la chute de l'avion déclarent que celle-ci a été précédée d'une explosion en vol.

C'est au total 52 personnes — y

compris deux enfants et six membres de l'équipage — qui ont trouvé la mort dans l'accident du DC-6 de la compagnie aérienne Canadian Pacific Airlines.

24 corps plus ou moins déchiquetés ont été jusqu'ici dégagés par les sauveteurs.

Toutes les victimes sont de nationalité canadienne.

Les débris de l'appareil sont dispersés sur des centaines de mètres.

On tient pour acquis que l'appareil a fait explosion en vol au cours d'un orage. Les signaux radio de détresse avaient été captés peu avant que le quadrimoteur ne s'écrase au sol.

L'appareil assurait la liaison régulière Vancouver-White Horse (Yukon).

Tremblement de terre en Autriche

VIENNE (DPA). — Un violent tremblement de terre a été ressenti dans la nuit de jeudi à vendredi à Wiener-Neustadt, au sud de Vienne, et à Innsbruck.

La secousse s'est produite une demi-heure après minuit dans la région de la capitale autrichienne. Elle a été relativement brève, mais assez forte pour secouer les meubles dans les appartements.

Dans le chef-lieu du Tyrol, le trem-

blement de terre a eu lieu à peu près à la même heure. Il était accompagné d'un sourd grondement qui tira les gens de leur sommeil. Les maisons ont tremblé et des portes d'armoires se sont ouvertes. On signale des dommages légers aux immeubles, mais aucune victime.

Une nouvelle secousse, plus faible, a été enregistrée vendredi matin, vers 5 heures.

Embuscade réussie par le Vietcong Il y aurait des centaines de morts

SAIGON. — L'embuscade réussie par le Vietcong jeudi, près de la plantation de Dau Tieng, à 60 km. au nord-ouest de Saigon, semble être l'une des plus meurtrières de la guerre.

Les pertes totales sont de 235 hommes, 151 soldats vietnamiens ont été tués, 25 blessés et 59 autres sont portés disparus.

Les quatre conseillers américains, qui accompagnaient l'unité envoyée en renfort en plein midi d'un poste voisin, ont disparu.

Selon certains rapports dignes de foi que le porte-parole n'a toutefois pu confirmer, les quatre conseillers américains ont été tués et trois auraient été mutilés et décapités.

Les Vietcongs avaient attaqué un petit poste sur la route bordant la plantation. Le commandant du bataillon stationné au chef-lieu de district de Tri Tam, à 2 km. 500, décida d'envoyer une première unité en renfort. Il ne put la faire accompagner de blindés, les Vietcongs ayant fait sauter un petit pont.

La première unité fut anéantie, une seconde suivit et a été à son tour décimée par les Vietcongs en position à 500 mètres du poste.

La crise en Grèce

ATHENES. — Le malaise politique, latent depuis plusieurs semaines, s'est brusquement transformé hier soir en une grave crise politique qui pourrait aller, estiment les observateurs, jusqu'à une crise du régime.

Selon des informations de source proche du gouvernement, M. Papanou aura décidé, en fin d'après-midi d'hier de remettre sa démission au roi. Il y aurait, pour l'instant, renoncé en raison des conséquences imprévisibles qu'entraînerait actuellement son abandon de pouvoir.

Discours Johnson

WASHINGTON. — Le président Johnson a annoncé hier au cours d'une conférence de presse impromptue que les effectifs américains au Vietnam pourraient être augmentés au delà du chiffre de 75 000 hommes qui sera bientôt atteint et qui avait été cité par M. McNamara comme étant le maximum des besoins humains actuellement nécessaires. Le président a passé en revue la situation au Vietnam quelques instants avant de quitter la Maison-Blanche pour se rendre au Texas.

Inondations dans les bas quartiers de Berne



En raison des récentes chutes de pluie et de la fonte des neiges, l'Aar charrie de grosses eaux qui ont passé par-dessus les rives dans les bas quartiers de la ville de Berne, inondant rues et caves. Notre photo a été prise dans le quartier de la Matte et montre la Gerbergasse inondée.

Un sénateur italien accusé d'abus de pouvoir à Rome

ROME (AFP). — M. Giuseppe Rabacchi, sénateur démocrate chrétien, ancien ministre, sera traduit devant le Parlement appelé à se prononcer sur la demande de mise en état d'accusation présentée contre lui par la majorité des parlementaires. Cette demande a en effet recueilli 479 signatures de parlementaires (il en fallait 477 au minimum soit la moitié plus une) pour que le président de la

Chambre convoque celle-ci et le sénat en séance conjointe.

M. Rabacchi est accusé d'abus de pouvoir dans la gestion du monopole des tabacs alors qu'il était ministre des Finances en 1963. Chambre et sénat doivent approuver la demande de mise en état d'accusation et nommer des commissaires qui exerceront les fonctions du ministère public devant la cour constitutionnelle compétente pour juger le chef de l'Etat, le président du Conseil et les ministres.

La coalition gouvernementale s'est brisée à cette occasion. En effet, la démocratie chrétienne qui réclamait un supplément d'enquête a été abandonnée par la plupart des parlementaires des trois autres partis représentés au gouvernement : socialiste, social démocrate et républicain.

Dernière heure sportive

Record du monde battu

ATHLETISME. — A Prague, au cours de la première journée du Memorial Rosicky, les Polonaises Irena Kirszenstein et Eva Kloboukova ont battu le record du monde du 100 m. Elles ont été créditées de 11"1 alors que l'ancien record, détenu par les Américaines Wilma Rudolph et Wyoma Tyus, était de 11"2. Il a fallu attendre le développement de la photo de l'arrivée pour établir le classement. En effet, Irena Kirszenstein avait été déclarée gagnante mais après examen de la photo, le jury a classé Eva Kloboukova à la première place et Irena Kirszenstein à la deuxième, Irena Kirszenstein (19 ans) s'était déjà mise en évidence il y a quelques jours en égalant les records d'Europe des 100 yards (10"6) et 220 yards (23"6). Ces deux athlètes avaient fait partie de l'équipe de Pologne, médaille d'or du relais 4 x 100 m. à Tokyo avec un nouveau record mondial en 43"6.

Voici la chronologie du record du monde :

- 11"5 : Helen Stephens (EU) le 4 août 1936 à Berlin ;
- 11"4 : Marjorie Jackson (Aus) le 11 octobre 1952 à Gifu (Jap) ;
- 11"3 : Shirles Strickland (Aus) le 4 août 1955 à Varsovie ;
- 11"2 : Wilma Rudolph (EU) le 19 juillet 1961 à Stuttgart ;
- 11"2 : Wyoma Tyus (EU) le 15 octobre 1964 à Tokyo ;
- 11"1 : Irena Kirszenstein (Pol) et Eva Kloboukova (Pol) le 9 juillet 1965 à Prague.

Nouveau chef d'état au Soudan

KHARTOUM. — Petit-fils d'un ancien Grand-Mufti du Soudan, M. Ismail Al Azhari, nouveau chef d'état du Soudan se lança dans la vie politique en 1938 en transformant l'association des diplômés du Soudan en un parti politique, le Congrès des diplômés du Soudan dont il fut secrétaire en 1939 puis président en 1940.

En 1947, Ismail Al Azhari forma un nouveau parti, le parti Ashigga qui, devenu le parti national unionniste en 1952, remporta les élections de 1953. Son chef devint alors premier ministre en janvier 1954 et conserva ce poste jusqu'en 1956.

Cependant en 1958, le pouvoir civil fut renversé par les généraux qui

formèrent un Conseil suprême militaire, à la tête duquel fut placé le général Ibrahim Abboud.

A son tour, en octobre 1964, le maréchal Abboud fut renversé par une révolution populaire. A la suite des élections de mai 1965 le parti unionniste et le parti Al Oumma formèrent une coalition qui leur assura une large majorité au sein de l'assemblée. Le leader du parti Al Oumma, M. Mohamed Ahmed Mahgoub, devint chef du gouvernement.

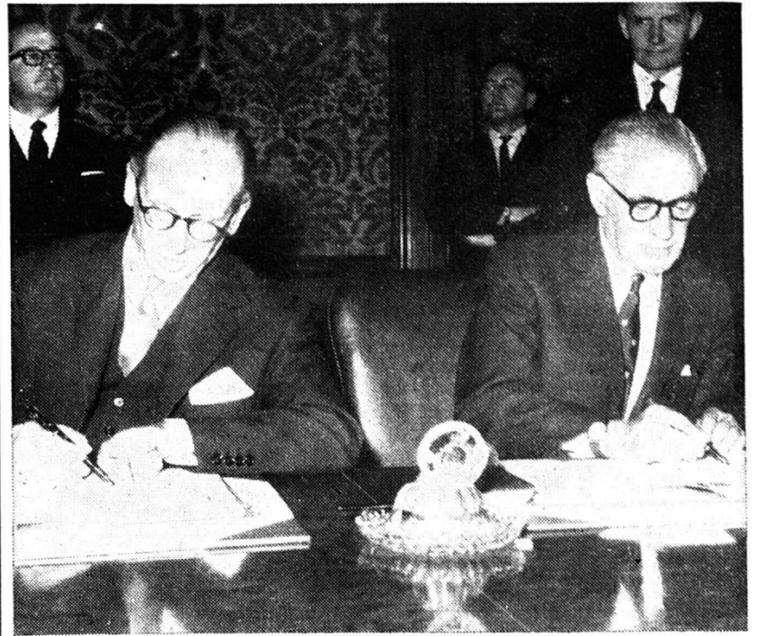
A son tour, M. Ismail Al Azhari vint d'accéder à la magistrature suprême, marquant le retour définitif du pays à la vie démocratique après six ans de dictature militaire.

Trois anciens avocats de MM. Ben Bella et Hadj Ben Alla ont été en Algérie

PARIS (AFP). — Trois des anciens avocats de MM. Ben Bella et Hadj Ben Alla viennent de passer quelques jours en Algérie pour s'enquérir du sort de leurs anciens clients. Dans une déclaration remise aujourd'hui à la presse, Mes Madeleine Lafue-Ve-

ron, René Plasson-Stibbe et Henri J. Douzon « expriment leurs inquiétudes quant au sort des présidents Ben Bella et Ben Alla » avec lesquels il leur a été impossible de rentrer en relation.

Signature d'un traité anglo-suisse

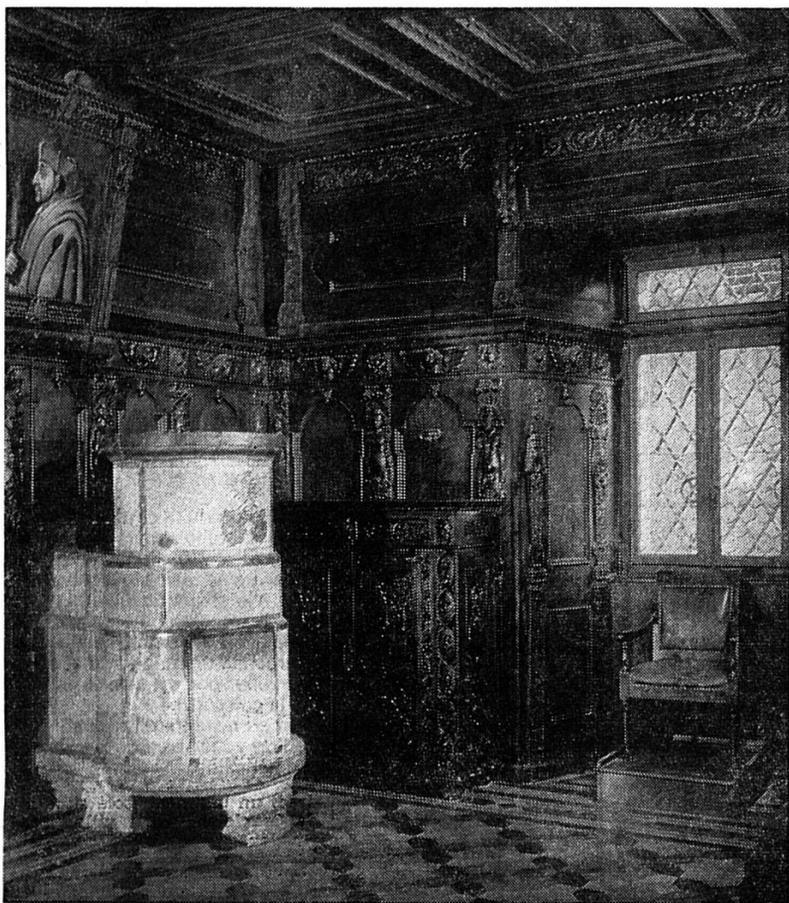


Un traité vient d'être signé à Londres entre la Suisse et la Grande-Bretagne au sujet de la solution à adopter en cas d'éventuelles disputes juridiques entre les deux pays. C'est le premier traité de ce genre signé par la Grande-Bretagne. Notre photo a été prise lors de l'acte de signature et montre à gauche, l'ambassadeur de Suisse près la Cour St-James, M. de Fischer-Reichenbach, et à droite le ministre britannique des Affaires étrangères, M. Michael Stewart.

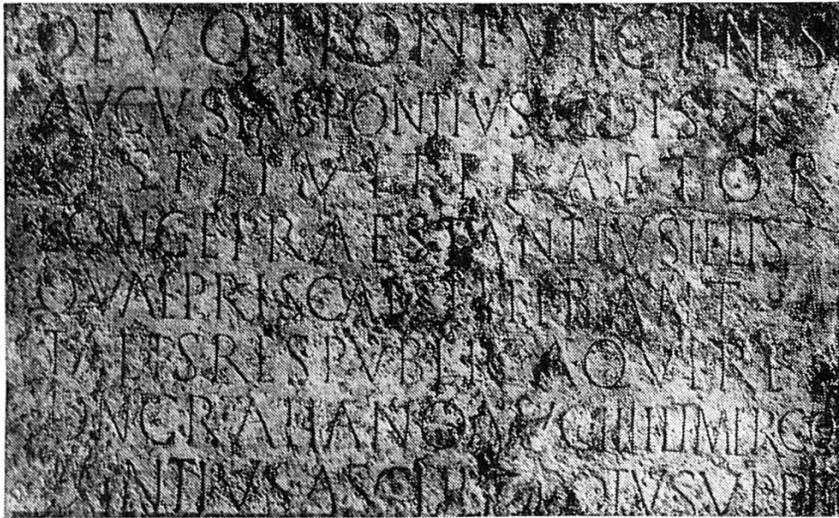
Feuille *dimanche* d'Avis

Il y aura 300 ans le 16 juillet que

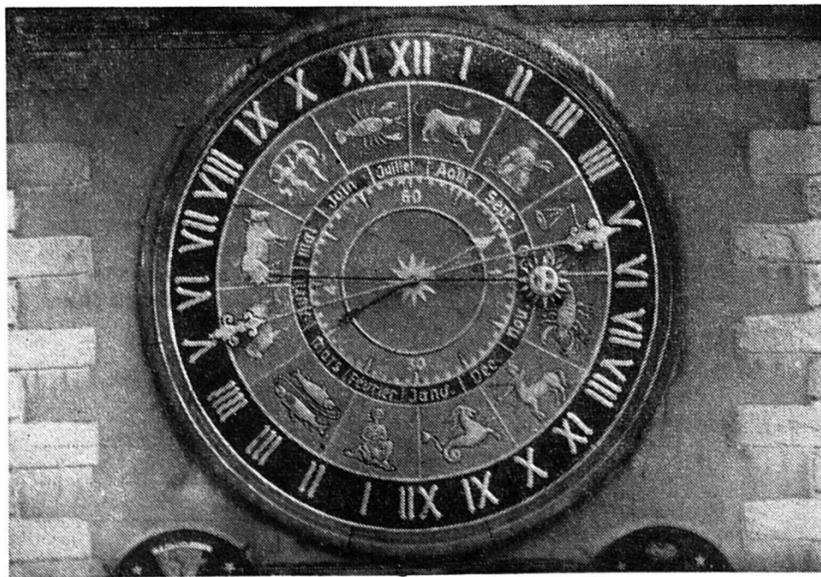
L'Hôtel de Ville de Sion était inauguré



Maison de Ville de Sion. La chancellerie et son fourneau en pierre ollaire. Lambris exécutés par maître Anthoni Jerkirchen.



Maison de Ville de Sion. Inscription romaine, d'Asclépiodote, la plus ancienne inscription chrétienne trouvée en Suisse.



Maison de Ville de Sion. Le Cadran astronomique.

(Photo Schmid)

Si tous les Sédunois aiment leur petite ville, s'ils en sont fiers à juste titre, le tourbillon de la vie moderne ne leur laisse guère le loisir de se pencher sur son passé et d'interroger ses monuments.

C'est ainsi que, en l'an de grâce 1965, alors que le canton se dispose à célébrer le 150^e anniversaire de son rattachement à la Patrie helvétique, Sion, de son côté, s'apprête à fêter dans l'intimité les 300 ans de son Hôtel de ville, centre et cœur de la cité.

En 1960, M. l'architecte Othmar Curiger a publié dans « Vallesia », bulletin annuel des Archives et de la Bibliothèque cantonales, une magistrale étude sur l'Hôtel de ville de Sion. Si ce travail a un caractère presque exclusivement technique et artistique (noblesse oblige), s'il nous livre les secrets de l'architecture, nous fait admirer les portes et nous fait pénétrer dans les détails des sculptures, des mascarons, des allégories et du ciselage des serrures, le chapitre I expose en quelque 20 pages l'histoire de sa construction.

C'est à ce chapitre, comme aussi à quelques documents conservés dans les archives de la Commune, que nous avons emprunté les quelques renseignements historiques que nous soumettons à nos lecteurs.

L'Hôtel de ville actuel est le troisième bâtiment de ce genre qu'ait connu l'histoire sédunoise. Le premier que nous connaissions, et dont il est fait mention dans un acte de 1307, était situé « devant le Grand Pont, dans le Glarier » ou, pour plus de précision, suivant un autre acte daté de 1350, « devant le Grand Pont, au levant et, du côté postérieur, contigu à la rue tendant à l'église ». C'est l'emplacement de l'actuelle maison de Torrenté, au No 1 de la rue de l'Eglise, rebâtie en 1790 sur les ruines de cette première « domus communitalis ».

Dans les années 1619 - 1621, un nouvel Hôtel de ville est édifié « dans le quartier de Malacuria, près de la maison nouvellement construite des dits magnifiques seigneurs citoyens de Sion ». L'estampe de Ludolf publiée par Mérian en 1642 nous permet de le situer à l'emplacement de la maison occupée, après la famille Kuntschen, par la famille Andenmaten et l'Hôtel du Cheval-Blanc, au No 23 de la rue du Grand-Pont.

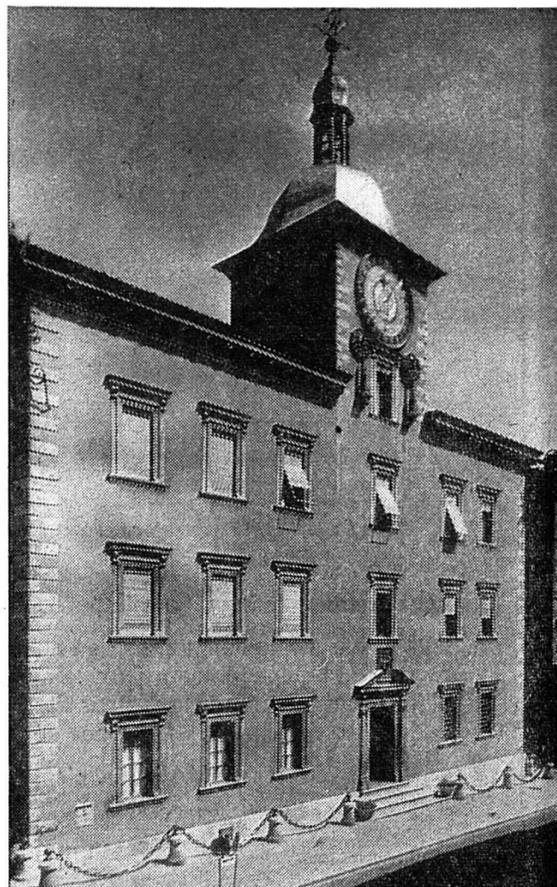
Cet Hôtel de ville ne sera utilisé que peu de temps et on ignore pour quel motif. 35 ans plus tard déjà, les Sédunois décidèrent d'entreprendre la construction d'un nouvel immeuble.

C'est en séance du 15 janvier 1655 que le Conseil, réuni sous la présidence d'Anthony de Torrenté, fixa l'emplacement où sera implanté le nouvel édifice et porta son choix en un lieu situé « vis-à-vis de l'endroit où se dressait au XIV^e siècle la première maison de Commune ». Il chargea le noble et illustre seigneur Emmanuel Ambuel, capitaine du dizain de Sion et intendant des bâtiments d'en diriger et d'en surveiller la construction. Ambuel se fit assister d'un collaborateur technique, un « maître d'œuvre » du nom de Michel Mäg, maître maçon. Au XVII^e siècle, ces « maîtres d'œuvre » étaient des ouvriers qui, par leur talent et leurs compétences, étaient devenus maîtres dans leur corporation, mais qui continuaient à travailler manuellement sur les chantiers, partageant la vie de leurs « compagnons » et payés comme eux, à la journée.

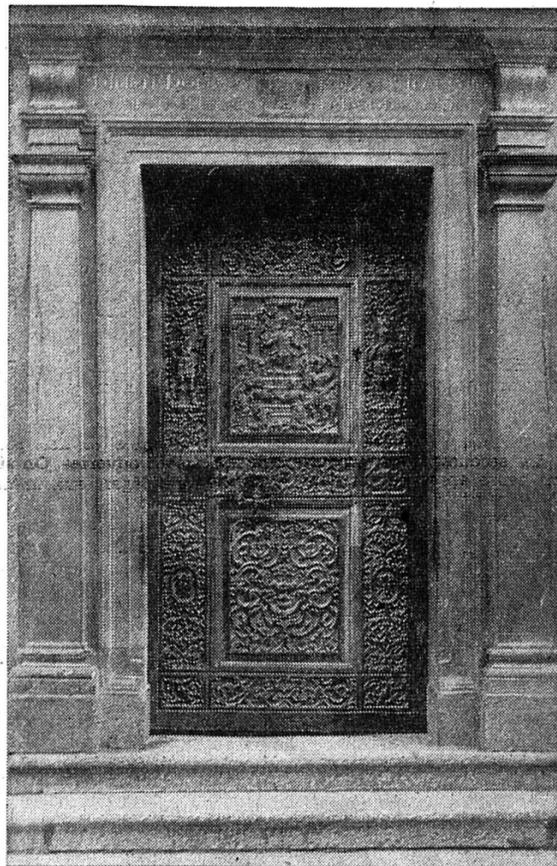
L'implantation de l'édifice nécessita quelques mesures d'expropriation. C'est ainsi que le Conseil décida en 1657 de racheter la maison du familier Joannes Riedmatten, située sur le Grand-Pont et celle de la maison Venetsch (Venetz) afin de faciliter l'alignement de la rue des Châteaux et de la rue de l'Eglise. Plus tard, en 1663, un certain Joannes Nanchen junior, propriétaire de la maison encore existante, située derrière l'Hôtel de ville, réclama au Conseil une indemnité de 1200 couronnes pour le préjudice que lui causait la nouvelle bâtisse.

Les travaux préliminaires commencèrent en 1654 par la préparation des matériaux. Les pierres, extraites dans la carrière de St-Georges, à Platta, étaient amenées sur place par des chariots attelés de bœufs. La pierre à chaux provenait de Chandoline où se trouvait un four exploité par un certain Jean de la Chapt, chafournier, habitant Bramois. On l'entreposait dans une cave louée au syndic Jodoc Kuntschen qui servait en même temps de fosse d'extinction.

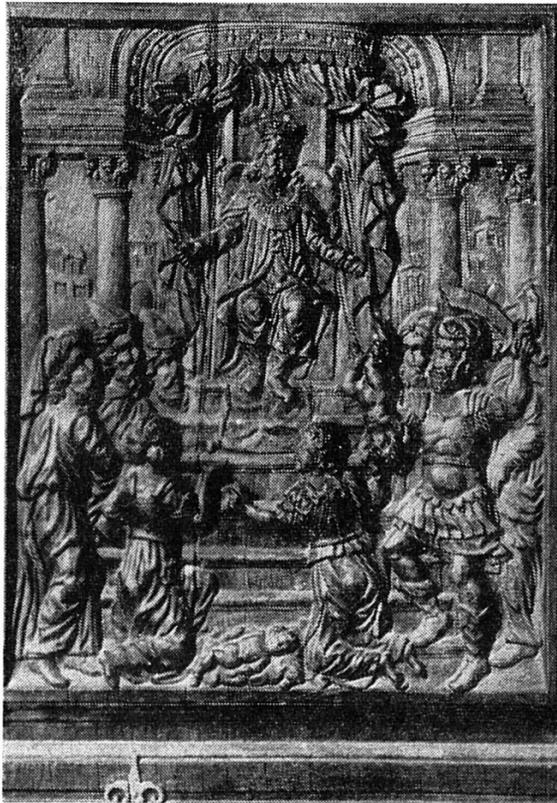
Quant à la pierre de taille nécessaire pour le portail, les encadrements des fenêtres et les chaînages d'angle on la fit venir de St-Maurice où elle était extraite au lieu dit « Le Martolet », situé derrière l'abbaye, dans la paroi de rochers de Vérosses, et de Chamoson. Le transport était assuré jusqu'à Martigny par le lieutenant



La Maison de Ville de Sion construite entre 1657 et 1665.



Maison de Ville de Sion. La porte principale en bois sculpté.



Panneau supérieur de la porte principale de la maison de Ville de Sion. Bois sculpté: le jugement de Salomon.



FIAT 2300 PRESTIGE

Un prestige qui souligne la personnalité

par les couleurs fines de l'habillage, l'équipement luxueux, le finish de l'intérieur, le confort, le moteur silencieux, et par les détails... A vous de juger!

DEMAIN... c'est l'essai et votre opinion sera faite!

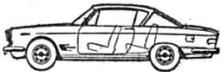
Fiat un nom sûr



Fiat 2300 berline luxe
117 CV, 4 vitesses synchronisées, freins à disque, 5 places, 160 km/h



Fiat 2300 familiale
117 CV, 4 vitesses synchronisées, freins à disque, 6 places, large ouverture arrière à double battant, 160 km/h



Fiat 2300 S Coupé
150 CV, 2 carburateurs, 4 vitesses synchronisées, 5 places, 200 km/h

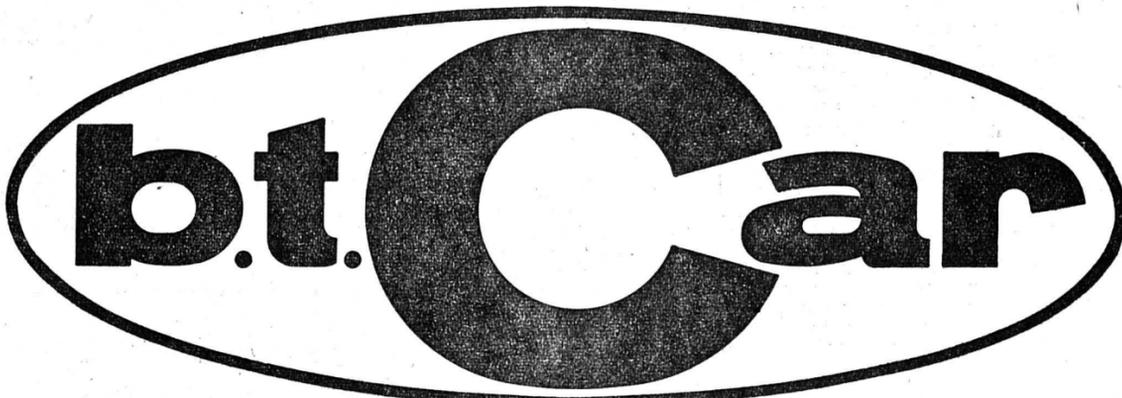
Plus de 270 agents à travers la Suisse. Consultez l'annuaire (sous Fiat) et fixez un rendez-vous pour l'essai. La documentation complète vous sera volontiers adressée par Fiat Suisse Genève.

TOUJOURS A L'AVANT-GARDE

de la technique et pour le profit des automobilistes



annonce une solution entièrement nouvelle du problème des ratés d'allumage, éliminant enfin les chutes de puissance du moteur, le fameux « trou » à l'accélération, si dangereux pour les dépassements. Avec



Agip contribue ainsi directement à votre plus grande sécurité sur la route.

Additif contre les irrégularités d'allumage

b.t. Car est le seul à ne contenir ni phosphore, ni aucune autre substance génératrice de dépôts. De ce fait, b.t. Car est

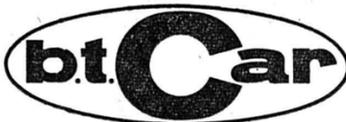
le seul additif qui assure l'efficacité constante et la propreté des bougies, des soupapes et des chambres de combustion

le seul additif qui élimine progressivement les dépôts pré-existants, au lieu de les transformer chimiquement, sans les détruire, comme le font les additifs conventionnels

le seul additif qui assure la combustion intégrale du carburant, permettant ainsi de notables économies de consommation

le seul additif à même de garantir le développement complet de toute la puissance du moteur, donc

des accélérations immédiates et sans à-coups!



valorise en particulier les propriétés de **SUPERCORTEMAGGIORE** le supercarburant Agip à indice d'octane-route élevé. Brillant résultat de longues années de recherches, b.t. Car est introduit maintenant, pour votre avantage, dans les carburants Agip



votre meilleure garantie pour les produits, comme pour le service.



Club Sandwiches



Brochettes Virginia



Salade de volaille Fatima

POULET PICNIC Américain

Avec du poulet froid ou de la dinde froide, vous apprêterez d'innombrables mets savoureux pour vos pique-niques et garden-parties. Choisissez de la volaille américaine! Consommée froide ou chaude, elle est particulièrement tendre, bien en chair et d'une haute valeur nutritive. Après avoir été emballée et surgelée selon un procédé ultramoderne et sous contrôle rigoureux, elle vous est offerte prête à la cuisson.

Au magasin et au restaurant, exigez expressément que l'on vous serve de la volaille américaine.



Sceau de contrôle sanitaire



Sceau de qualité supérieure

S-465-CA-GF

A LOUER à Châteauneuf-Conthey, dans immeuble neuf, libres tout de suite,

APPARTEMENTS

3 pièces : Fr. 230.— plus charges
4 pièces : Fr. 275.— plus charges
2 pièces : Fr. 165.— plus charges
Communications CFF et Poste. Centre Coop à proximité.

S'adresser à la Société Immobilière Valmont S.A., Châteauneuf-Conthey, tél. (027) 4 17 64 et 4 14 77. P 34162 S

Prêts rapides

- Pas de caution jusqu'à Fr. 10 000.—
- Pas de demande de renseignements à l'employeur ni au propriétaire.
- Conditions sérieuses.



Veillez nous envoyer ce coupon aujourd'hui encore. Vous trouverez un ami en la banque spécialisée depuis 50 ans.

Banque Procrédit
Fribourg, Tél. 037 / 26431

Nom
Prénom
Rue
Localité

Il y aura 300 ans le 16 juillet que

L'Hôtel de Ville de Sion était inauguré



Maison de Ville de Sion. Vestibule du 1er étage.

(Suite)

Défago, de St-Maurice, puis pris en charge par la Bourgeoisie de Sion.

Les bois de charpente, abattus et équarris dans la forêt de Chiffeuse, propriété de la Bourgeoisie aux Mayens de Sion, étaient sciés à la scierie bourgeoise de Bramois avant d'être amenés sur place.

Les travaux de construction proprement dits commencèrent le 13 septembre 1657, date de la pose de la première pierre. Pour l'exécution, Ambuel disposait d'artisans et d'apprentis ainsi que de l'aide de la population, astreinte à fournir des corvées. Les bourgeois, en effet, en leur qualité de propriétaires de la nouvelle bâtisse, étaient appelés à collaborer à sa construction et tenus de fournir chaque année un certain nombre de « journées honoraires » de travail (dies honorarius). Ce qui n'alla pas sans récriminations, les bourgeois ne mettant guère de bonne volonté à accomplir leurs prestations et allant parfois jusqu'à provoquer des cessations momentanées de travail de la part des maîtres maçons. Ce qui obligea le Conseil à intervenir énergiquement.

Toujours est-il que, malgré la lenteur des travaux, l'édifice achevé, semble-t-il, en 1661, la hauteur du toit. Cette même année 1661 vit le début de la construction de la tournelle dont la maçonnerie était en voie d'achèvement en 1663. La coupole sera recouverte l'année suivante par un spécialiste, le maître Jean Perret, couvreur.

Le 16 juin 1664, les maçons avaient terminé leurs travaux. Quant à la menuiserie, commencée en 1659 avec l'aménagement de certaines salles, elle était terminée dans le courant de l'hiver 1664-1665.

C'est également en 1661 que furent posés les encadrements et scellés les grilles des fenêtres du rez-de-chaussée et de la façade méridionale. Comme les heurtoirs, les serrures et les pentures, ces grilles furent façonnées dans l'atelier du maître serrurier Hans-Jacob Luchs.

Quant aux fenêtres, elles devaient recevoir des vitraux armoriés. Le vitrage fut exécuté par le maître Cristiano Kurtz et le plomb nécessaire provint de la Porte du Sex.

Enfin, le 16 juillet 1665, l'Hôtel de ville « construit aux frais et dépens des nobles, diligents et magnifiques seigneurs citoyens de Sion et parfaitement achevé grâce au travail accompli avec zèle ainsi qu'à l'ingéniosité du seigneur édile Emmanuel Ambuel », magnifiquement décoré pour la circonstance par des banderoles, était inauguré en grande pompe. Le document qui relate cet événement, et qui fut retrouvé en 1951 dans le globe de cuivre de la flèche du campanile, rappelle que : « à la tête de l'illustre Valais se trouvaient l'illustre et révéré seigneur seigneur Adrien IV de Riedmatten évêque de Sion, l'excellent et magnifique sei-

gneur Georges Michlig alias Super-saxo, Grand Bailli de la République du Valais ; à la tête de notre ville de Sion, le spectacle et illustre seigneur Nicolas de Torrenté, chevalier de la Milice d'or et consul actuel, le spectacle et illustre seigneur Etienne Kalbermatter, chevalier de la Milice d'or et banneret du louable dizain de Sion, l'excellent et illustre seigneur Hildebrand Waldin, Grand Châtelain de la ville et du dizain de Sion, le noble et illustre seigneur Emmanuel Ambuel, capitaine dudit dizain de Sion, gouverneur de St-Maurice et édile ».

Oh, qu'en termes galants ces choses-là sont dites !

L'inauguration de l'Hôtel de ville ne marque cependant pas la fin définitive des travaux.

A part l'aménagement des caves où il est prévu d'entreposer les vins de la ville, les années 1667 et 1668 voient l'installation de l'horloge astronomique par les maîtres Marc Spätt, artiste de St-Gall et Jean-Jacques Källi, horloger de Lausanne.

Quant au lambrissage et à l'aménagement de la salle de la Chancellerie (actuelle salle du Conseil bourgeois), ces travaux sont confiés au maître Antoine Zerkirchen qui les mène à chef en 1669. Ainsi, l'agencement complet de l'édifice est définitivement clos.

L'Hôtel de ville échappa par bonheur au grand incendie du 24 mai 1788 qui ravagea les quartiers de la Cita et de Malacuria. Il échappa également au pillage de la ville par les troupes franco-helvétiques du général Lorge, en 1798.

En 1812, la « grande salle » (celle du Conseil municipal actuel), est peinte à neuf « afin qu'en tout événement il y eût en ce chef-lieu une salle présentable ». Salle de bals vers la fin du XVIIIe siècle, elle voit se dérouler les soirées de toutes sortes organisées par la haute société. Elle devint le siège de la Diète de 1802 à 1810, puis, après 1814, salle du Grand Conseil tout en demeurant le siège de l'assemblée primaire des citoyens de Sion. C'est dans ce local que se tiendra, le 9 mars 1848, la première séance du Conseil municipal institué par la Constitution fédérale. Entre 1870 et 1875, la salle reçoit la belle décoration polychrome avec rehauts d'or qui l'orne encore de nos jours.

Quant aux autres locaux, on sait que ceux du rez-de-chaussée furent affectés, entre 1854 et 1893, à l'administration des postes fédérales pour y installer ses bureaux de Sion, avant de revenir à l'administration communale qui y a installé ses services de police.

En 1861, un plan de restauration est présenté au Conseil bourgeois par l'architecte G. Lambert, de Monthey Dieu aidant, ce projet est refusé dans sa forme primitive car, malgré les remaniements qui y sont apportés, il va transformer l'aspect extérieur du bâ-

timent et en altérer le caractère par la construction, entre autres, d'un balcon en maçonnerie au-dessus de la porte principale et la disposition d'un cordon en ciment courant sous les fenêtres du 1er étage. De cette date également est l'aménagement sur le trottoir du barrage de chaînes en fonte fournies par la « Compagnie des fonderies d'Ardon ».

En 1915-1952 enfin, la restauration complète de l'Hôtel est décidée par les deux Conseils et entreprise sous la direction de l'architecte municipal Joseph Iten et la surveillance de son bras droit Raymond Cusin. Cette restauration, heureuse sous tous les rapports, a permis de rendre à l'édifice son aspect primitif par la suppression, malgré certaines récriminations de gens mal informés, de toutes les verrues qui le défiguraient depuis près de 90 ans. Elle est tout à l'honneur de la Municipalité et de son service d'édilité.

Et maintenant, notre Hôtel de ville, rajeuni et pimpant va commencer son quatrième siècle d'existence. Que lui souhaiter, pour autant qu'on puisse souhaiter quelque chose à un monument, si ce n'est de continuer longtemps encore à faire partie du décor familial de notre Grand-Pont et d'être l'ornement et la fierté de notre cité sédunoise pour de nombreuses générations.

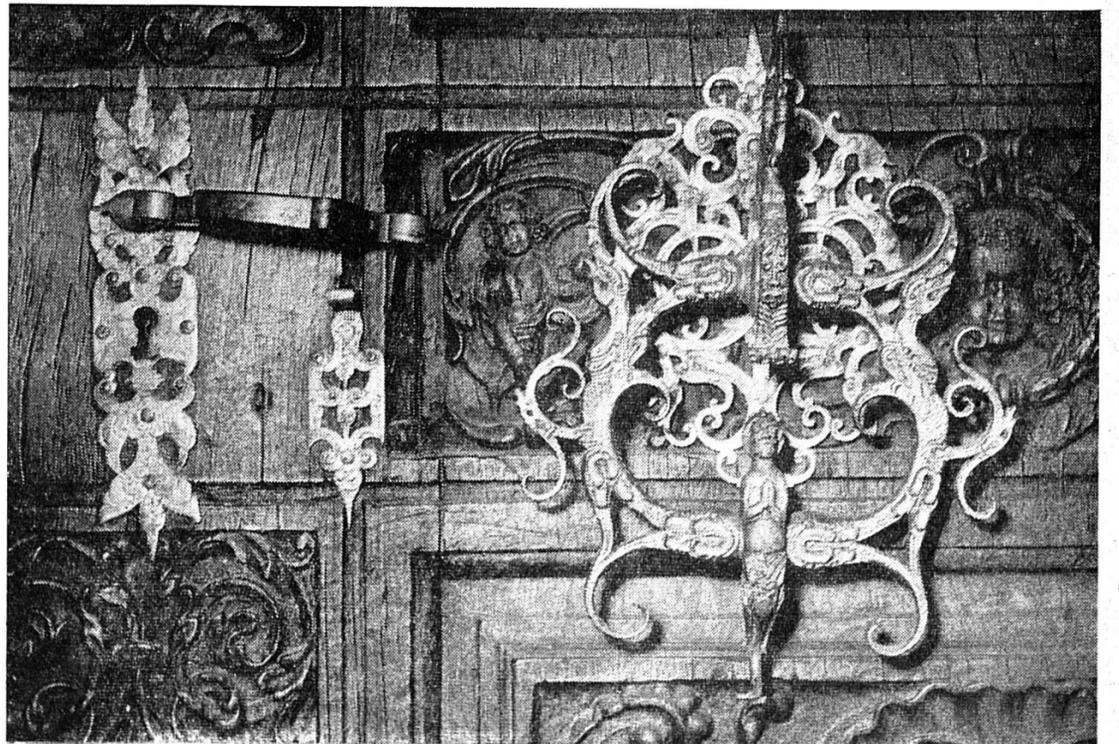
J. Calpini



Maison de Ville de Sion. Chancellerie, avant-porte (détail) représentant la Grammaire.



Maison de Ville de Sion. La porte des Juges (côté Rue des Châteaux).



Maison de Ville de Sion. Porte principale : le heurtoir.

(Photos Schmid)

pour madame ~ pour madame ~ pour madame

Ingénues ou libertines?

A quinze ans, beaucoup de jeunes filles d'aujourd'hui sont de petits bouts de femmes qui désarment les gens avec leurs petits airs à la fois mutins et ingénus qui narguent tout le monde avec leurs allures affranchies et leurs désirs farouches d'indépendance, leur refus de tout conseil. Elles veulent vivre leur vie, faire leurs propres expériences, goûter au fruit avant qu'il ne soit mûr, pour s'affirmer, et se trouver. Les parents ne guident plus ni ne surveillent comme aufois leurs premiers pas dans la vie : elles sont jetées dans l'univers des adultes très jeunes déjà, elles voient vivre les autres, font leurs premières armes et subissent les multiples influences de la publicité, du cinéma, des livres, de tout ce qui les sollicite, un peu partout.

Elles ne veulent pas rêver mais vivre. Face au problème de l'amour, comment se comportent-elles ? Il semble qu'elles soient très réalistes

et parfois désabusées, mais je suis sûre qu'au fond d'elles-mêmes sommeille l'image d'un prince charmant (aujourd'hui ce nom est un peu désuet mais chacun comprend qu'il incarne l'homme idéal dont chaque femme rêve ou a rêvé un jour).

Elles ont, en général, un petit ami et des « tas » de copains ou du moins des garçons qu'elles appellent ainsi. Elles se promènent main dans la main avec eux. L'image de ces petits couples amorphes fait sourire. Elle me fait pitié. Certaines jeunes filles se sentent frustrées si elles n'ont pas leur ami, leur gars comme elle disent. Flirtent-elles pour le plaisir, parce qu'elles se sentent ainsi adultes, flirtent-elles pour faire leurs premières expériences, pour découvrir tout un monde mystérieux qu'elles espèrent merveilleux et qui les déçoit bien vite ?

Sont-elles sincères ? « Les baisers sans amour fanent les joues des jeu-

nes filles » disait Marcelle Auclair. Est-ce vrai ? Un personnage d'une pièce de Mauriac disait à un certain moment : « Les jeunes filles aiment bien qu'on les embrasse ». Et une jeune femme de lui répondre : « Oui, et tout à coup, en voilà une qui est blessée à mort ». Il enchaînait : « Pour si peu de choses ! Comment pourrais-je le deviner ? » Pour si peu de choses ! Les baisers ne sont pas monnaie courante pour beaucoup de jeunes filles, comme les gens mal intentionnés le disent, elles en deviennent le véritable valeur, mais il est normal qu'elles soient tentées, qu'elles aient envie de tendresse. Certaines savent attendre, d'autres brûlent les étapes. D'autres encore se lancent avec tout leur cœur dans leur premier amour, puis, blessées, se réfugient dans un petit monde à elles ou optent pour le flirt innocent et répété jusqu'à ce qu'elles tombent à nouveau sérieusement amoureuses.

Quand on parle avec elles du problème du flirt, elles répondent toujours spontanément qu'elles sont sincères quand elles flirtent. Beaucoup pourtant répondent encore, malgré leur air affranchi, qu'elles espèrent le grand amour, et qu'elles ne veulent pas se « gaspiller » pour des amours d'un jour !

Nicole Métral

Problèmes d'été...

★ **Régime :** Ne vous faites pas souffrir avec des privations draconiennes, mangez ce qu'il vous plaît... mais aimez tout ce qui contient de la vitamine D (vitamine solaire qui fixe le soleil) : poisson, laitages, œufs, etc. N'abusez pas de l'alcool (attention aux vins rosés !) et buvez beaucoup d'eau.

★ **Vos yeux :** S'ils sont fragiles, ne sinez pas sur les lunettes et sachez qu'à moins de 10 francs on ne trouve de verres réellement protecteurs. Si vous ne portez des lunettes que pour vous amuser, toutes les fantaisies bon marché vous sont permises, mais ne les gardez pas trop longtemps sur le nez : elles créent une pénombre agréable mais dangereuse, car les yeux ne sont pas réellement protégés. Ne lisez jamais au soleil même avec des verres filtrants. La réverbération aux yeux fatigue terriblement la vue.

★ **Visage :** Soyez très vigilantes pour éviter le dessèchement de votre peau. Faites-vous fréquemment des masques hydratants, ayez toujours avec vous

un vaporisateur d'eau pure pour vous rafraîchir lorsque vous sentez que votre peau commence à « tirer » et chaque soir, appliquez une bonne couche de crème hydratante ou nourrissante.

★ **Peau :** Si vous avez une peau très fragile, n'abusez pas du soleil les premiers jours. Et, quelle que soit votre peau, n'épargnez pas les produits filtrants au début, ensuite une bonne huile suffira à entretenir votre bronzage.

★ N'hésitez pas à porter un chapeau s'il fait chaud, le « coup de chaleur » est plus néfaste que le « coup de soleil ».

★ Sachez encore que le soleil stimule votre tonus musculaire, les mouvements faits au soleil développent les muscles d'une façon particulièrement rapide : autant que possible, livrez-vous à tous les jeux de plage, volley, courses, etc., vous êtes certaine ainsi de revenir plus belles !

Iseult

au Actualité féminine

★ Daisy Woog, âgée de 33 ans, qui a été la première femme à réussir l'ascension de la face nord de l'Eiger, a comparu devant le tribunal pour répondre d'une accusation d'escroquerie. Il lui est reproché d'avoir détourné quelque 20 000 marks entre 1961 et 1964, au détriment d'une firme locale de machines.

★ Notre poétesse valaisanne Pierrette Micheloud a reçu récemment le Grand Prix rhodanien pour son livre « Valais de Cœur ». Rappelons qu'elle avait obtenu le printemps dernier un des Prix Schiller. Pierrette Micheloud vient de commencer un roman fantastique et cet automne elle publiera un recueil de poèmes « Hautes herbes » chez Seghers.

★ « Le Journal de l'Association médicale américaine » pose la question suivante : « Quel est le type de femme qui a le plus de chance de se suicider ? » Réponse : « A l'âge de 35 ans, une femme en proie à des ennuis domestiques, et spécialement au milieu de la semaine. Prenez garde au mercredi soir précisez-t-on ! »

★ Nouveauté aux Etats-Unis : les framboises congelées et déshydratées qu'on arrose simplement de lait pour qu'elles reprennent leur volume et leur consistance normale.

★ En Amérique également, on annonce la mise en vente prochaine dans les super-marchés d'un nouveau sel qui contient 12 vitamines différentes. Ce sel-miracle a le même goût que le sel ordinaire.

★ Dans le meilleur style des collections de haute couture, une présentation d'habits religieux féminins a eu lieu récemment à Londres sous les auspices de 150 ordres religieux et du clergé catholique, avec d'authentiques nonnes pour mannequins. Sur une scène drapée de turquoise et de jaune pâle, et fond sonore fourni par un disque de « Sœur Sourire », une vingtaine de nonnettes ont présenté avec grâce, à 250 chroniqueurs de mode, des habits adaptés aux exigences du siècle.

On a vu des jupes (relativement courtes et plissées), « tellement plus commodes pour monter dans l'autobus », découvrant des bas de nylon crêpe « tellement pratiques puisqu'ils n'ont pas besoin d'être raccommodés », des cols et plastrons en plastique lavable, des coiffes très « coiffantes » pour les sœurs automobilistes dont les cornettes d'antan empêchaient la vision latérale. On a vu des sœurs scootéristes avec un casque blanc. On aurait même vu une sœur manœuvrer un tracteur en habit idoine « si le tracteur avait pu entrer en scène ». Bref, une collection pratique pour la vie active de la religieuse du XXe siècle, qu'elle appartienne à un ordre contemplatif, enseignant, soignant ou missionnaire.

Les vacances n'ont pas sonné pour tous

Juin, le mois chéri des écoliers s'en est allé. Et juillet et août amènent enfin la réalisation de beaux rêves échafaudés souvent pendant presque toute l'année ; vacances... c'est le mot qui occupe en ce moment tous les esprits. Pendant douze mois, les prospectus colorés ont été consultés. Les journaux nous ont fourni de l'évasion à bon marché. Pendant douze mois, nous avons attendu ces jours de soleil où enfin, libérées du train-train monotone de la vie quotidienne, nous partions le cœur léger vers des horizons neufs. Et maintenant, les voici arrivés ces instants bénis, auréolés d'eau, de sites enchanteurs, de pays inconnus, ces heures précieuses entre toutes qui vont nous mettre d'aplomb pour achever l'année.

Les voici arrivés pour la plupart d'entre nous qui avons la grande chance de retrouver un coin de montagne ou des rivages bleus. Mais les vacances n'ont pas sonné pour tous. Elles n'ont pas sonné pour les bourses très maigres, pour les pères et mères de famille re-

tenus chez eux à cause d'un budget qui risquerait de se déséquilibrer. Les vacances, non, ne sont pas à la portée de tous. Et surtout pas des parents qui élèvent plusieurs enfants, nouant les deux bouts avec peine.

Pas de vacances pour cette mère de famille surchargée, qui tout au long de l'année s'est donnée aux siens à cent pour cent, qui ne s'est accordée que de rares instants de répit, et qui beaucoup plus que d'autres, aurait besoin d'un repos prolongé.

Pas de vacances pour ces gosses pâlots, dont l'organisme tout entier réclame de l'air pur ou des bains de mer.

Pas de vacances pour ces marmots qui tout l'été flâneront sur les trottoirs brûlants de la ville.

Avons-nous mesuré la grande chance qui nous est donnée alors que d'autres en sont privés ? Une pensée sera pour tous ceux qui ne s'en vont pas quand nous respirons l'air d'un bout de forêt ou l'air marin au long des plages ensoleillées.

Jouve



L'ensemble idéal pour partir en vacances. Il est fait de toile rustique où sont représentés des motifs ajourés (Mod. Kriesemer).

La fourrure d'été

De moins en moins la fourrure se borne à passer les mois, dits beaux (!), de l'année, enfermée dans de sombres galéas ou en conserve chez le fourreur, à l'abri de certains lépidoptères ravageurs.

La fourrure maintenant se plie au caprice des saisons et remplace, dès la nuit tombée, l'étole de laine ou de soie, la petite veste de tailleur ou la jaquette fantaisie.

La rudesse atmosphérique aidant, elle n'est pas simplement « coquette » mais devient pratique et confortable.

Les couturiers, eux, l'adoptent sous toutes ses formes ; fantaisie et imagination ne connaissent plus de bornes. N'est-elle pas charmante l'idée de cette tenue élégante que nous vous présentons aujourd'hui !

L'astrakan va même jusqu'à devenir pantalon du soir, ce pantalon qui soulève passablement de controverses mais que plusieurs starlettes et vedettes ont, l'hiver dernier, essayé... puis adopté.

Du moment où la fourrure se laisse si gentiment domestiquer nous n'avons vraiment plus aucune raison de nous en priver, si ce n'est celle — la plus forte hélas — du porte-monnaie.

Mais là encore, il y a un progrès. Ne me suis-je point laissé dire que le vison a considérablement baissé. Quand bien même il demeure fourrure précieuse entre toutes, il se popularise en quelque sorte. Comprenons-nous bien. Il ne perd en rien de son prestige et de sa valeur, mais le vison s'élève, et, partant, se fait moins rare. Une récente technique ayant adopté de le travailler en travers, ce montage exige, semble-t-il, un assemblage moins conséquent et en diminue également le coût de la façon. Chacune de nous, va-t-elle, demain, réaliser un vieux rêve dissimulé ?

Qui pourrait bien perdre de son prestige, en se réalisant justement

Mary



Blouse imprimée en voile que vous porterez avec vos pantalons de toile pour les vacances (Mod. Kriesemer).



que d'argent économisé!!

grâce aux

Soldes invraisemblables

(aut. du 13 au 29 juillet)

du Magasin de chaussures

Au fond de la Rue du Rhône - SION

Jean Gianadda



A notre grand SELF-SERVICE nous sacrifions une quantité de paires de chaussures de qualité irréprochable



Jean Gianadda, Fond de la Rue du Rhône — Jean Gianadda, Fond de la Rue du Rhône — Jean Gianadda, Fond de la Rue du Rhône —

3 pour 2

Vente de solde officiellement autorisée du 13 au 26 juillet 1965

Formfit

la marque de renommée mondiale

Afin de permettre à chacun de faire connaissance avec la marque FORMFIT, qui jouit d'une réputation mondiale, nous vous offrons pendant la vente de solde, « 3 pour 2 » modèles. Vous retrouverez d'ailleurs dans notre assortiment, avant comme après la vente de solde, les 4 modèles bénéficiant de ces conditions spéciales.

Nous avons choisi cette fois le modèle No 50 qui ne manquera pas de retenir le plus grand intérêt (voir notre illustration).

SOUTIEN-GORGE

en

splendide dentelle de Calais

avec les

confortables bretelles en Stretch

existe dans les coloris en vogue :

Couleur

PEAU

MARINE

BLANC

Prix habituel : Fr. 29.80

Nous avons encore sélectionné pour vous :

Soutien-gorge 665, long, en dentelle Nylon, blanc, à Fr. 35.—
Gaine 991, en Lycra, blanc, à Fr. 49.50
Gaine-culotte 891, en Lycra, blanc, à Fr. 59.—



Si vous achetez d'un seul coup 2 mêmes modèles choisis parmi les articles mentionnés ci-dessus, vous obtiendrez le deuxième à

moitié prix

Lors d'un achat simultané de 3 modèles identiques choisis ci-dessus, vous recevrez le troisième

gratuitement

Profitez de cette offre exceptionnelle, car en alternant le port de vos soutiens-gorge et de vos gaines, vous rendez durable leur existence.

Le bon magasin spécialisé aux marques de renommée mondiale.



SION
Rue de la Porte-Neuve 23 - Tél. (027) 2 55 91

Du 13 au 26 juillet



habillera
toute la famille
au rabais

Mais,

cette année,
celle de notre 115e anniversaire,

nous vous offrons
20 %
de rabais spécial

sur les articles non baissés et ceci
pendant toute la durée de la vente.
Sont exclus de ce rabais les articles
de marque à prix imposés.

Vente au rabais autorisée du 13 au 26 juillet

Nous serions heureux que vous en profitiez

P 36 S

EN 1965

Roduit, Confection Messieurs, à Sion,
ne fait pas de réclame pour ses formidables ventes au rabais
autorisées du 13 au 26 juillet.
Ses fidèles clients la font avantagement.

LA GENEVOISE

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE - COMPAGNIE GENERALE D'ASSURANCES
— fondée en 1872 —

a l'honneur de vous informer que son Agence principale du Bas-Valais
a été confiée dès le 1er juillet 1965 à

M. Rémy BORGEAT

Agent principal

Ses bureaux sont installés à Martigny-Ville, Rue du Léman, Bâtiment Plein Sud
Téléphone (026) 6 13 01

Notre Agence principale se tient à votre disposition pour tous renseignements
concernant vos polices ou pour la conclusion de nouvelles affaires.

LA GENEVOISE
Agence Générale pour le Valais
Alfred Pfammatter - Sion

P 258 S

OLY COIFFURE

SION Les Remparts
Tél. 231 77



TOUJOURS A L'AVANT-GARDE

- ★ ouvert sans interruption de 9 h. à 19 h.
- ★ sans rendez-vous
- ★ 12 spécialistes à disposition
- ★ Garderie d'enfants gratuite
- ★ Produits de qualité...
- ★ Prix modérés...
- ★ Pas de souci pour les mamans

Coiffure exécuté dans nos salons **Permanentés dep Fr. 23.—**
Colorations dep. Fr. 14.30

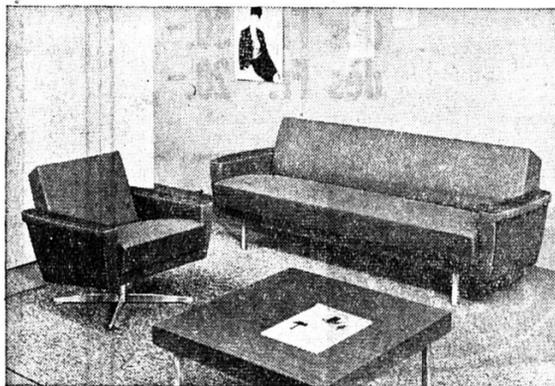
PRIX NETS, POURBOIRE COMPRIS

Oly coiffure, PARURE QUI DURE

Visitez

MEUBLES PRINCE SION

Bâtiment La Croisée - Rue des Vergers - Sion



SALON d'une finesse et d'une exécution convenant aux plus exigeants.
Tissus de qualité.

Fr. 1250.—

(Pieds bois)

P 49 S

A VENDRE
MACHINE A LAVER
de marque, toute automatique, d'exposition. Ne nécessitant aucune installation. En 380 et 220 volts. Garantie et mise en service d'usine. Gros rabais - Facilités.
Faire offres s. chiffres P 3615 B à Publicitas, 1951 Sion.

LITS D'ENFANTS
neufs, très beau modèle, sur roulettes. 60 x 120 cm. complet avec matelas Fr. 125.—, 70 x 140 cm. Fr. 145.— (port compris).

G. KURTH
1038 BERCHER
Tél. (021) 81 82 19
P 1673 L

PARTICULIER vend

FIAT 2300

très soignée, de première main, sans accident, radio, intérieur simili-cuir.

Tél. (027) 5 13 17
P 33123 S

UN BON COUP DE BALAI

DES SOLDES DONT ON PARLE

Chez



SION
Rue des Creusets
Av. de la Gare
Tél. 2 39 29

Chez



SION
Av. de la Gare
Tél. 2 48 80

2 pièces dès 20.- Frs	Robes dès 10.- Frs	Blouses dès 8.- Frs	Jupes dès 10.- Frs
-----------------------------	--------------------------	---------------------------	--------------------------

Chemises habillées dès 8.- Frs	Pulls messieurs dès 6.- Frs	Chemises de nuit dames dès 7.- Frs	Marinières enfants dès 4.- Frs
---	--------------------------------------	---	---

Comptoir des Nouveautés

2 pièces dès 10.- Frs	Robes dès 5.- Frs	Jupes dès 5.- Frs	Blouses dès 3.- Frs
-----------------------------	-------------------------	-------------------------	---------------------------

SION: Rue des Portes-Neuves - Tél. 2 14 40

Mme CALPINI-ROSSIER

Au «Modern»

Chemises messieurs une avalanche dès 5.- Frs	Polos enfants dès 3.- Frs	Chemises de nuit dames dès 5.- Frs	Tabliers dames - enfants dès 2.- Frs
--	------------------------------------	---	---

SION: Passage des Remparts - Tél. 2 14 40

R. RIELLE-CALPINI

Autorisés du 13 au 29 juillet 1965

Vente au RABAIS

aut. du 13 au 26 juillet

afin de toujours vous présenter des

créations nouvelles

1 lot de Manteaux-Costumes	dès Fr. 100.-
Robes	dès Fr. 30.-
Pantalons	dès Fr. 20.-



Mmes Andrée et Berthe Gauye

SION

Rue des Remparts

P 107 S

Le spécialiste
vous conseille:

aerosum

En vente
chez votre



fr. 4.60
avec points Avanti

toujours prêt
parfumé



effet instantané

contre mouches

moustiques

guêpes



aerolido

immunise contre les piqûres d'insectes

DROGUISTE

VOUVRY: Droguerie G. de Vantéry; MONTHEY: Droguerie Centrale, J. Marclay; ST-MAURICE: Droguerie G. Granges; MARTIGNY: Droguerie J. Cretex; Droguerie I. Fédérici; Droguerie J. Lugon; MARTIGNY-BOURG: Droguerie Schmid; LE CHABLE: Droguerie E. Troillet; ORSIERES: Droguerie A. Joris; SAXON: Droguerie A. Guenof; SION: Droguerie P. Cappi; Droguerie A. Jordan; Droguerie E. Roten; Droguerie Rhodania, M. Rey; Droguerie de la Matze, A. Thévenon; SIERRE: Droguerie Mayoraz; Droguerie A. Puipe; Droguerie Schär; MONTANA: Droguerie Rey; CHIPPI: Droguerie G. Dirren; BRIGUE: Droguerie T. Gygax; ZERMATT: Droguerie Leu.

P 157 S



BROWN BOVERI

Une marque de renommée mondiale

Modèles à partir de

Fr. 395.-

Agence BBC pour le Valais

pour tous les appareils ménagers:

frigos, congélateurs, machines à laver, cuisinières, etc.

Demandez les prospectus



Rue de la Dixence 6
Tél. 2 35 41

P 229 S

MAISON de denrées alimentaires en gros de la place de Sion cherche pour entrée de suite ou date à convenir

secrétaire

disposant d'une solide formation de base ayant pratique et de l'initiative dans le travail.

Bilingue de préférence.

Ecrire sous chiffre P 51266 à Publicitas, 1951 Sion.

Collaboratrice

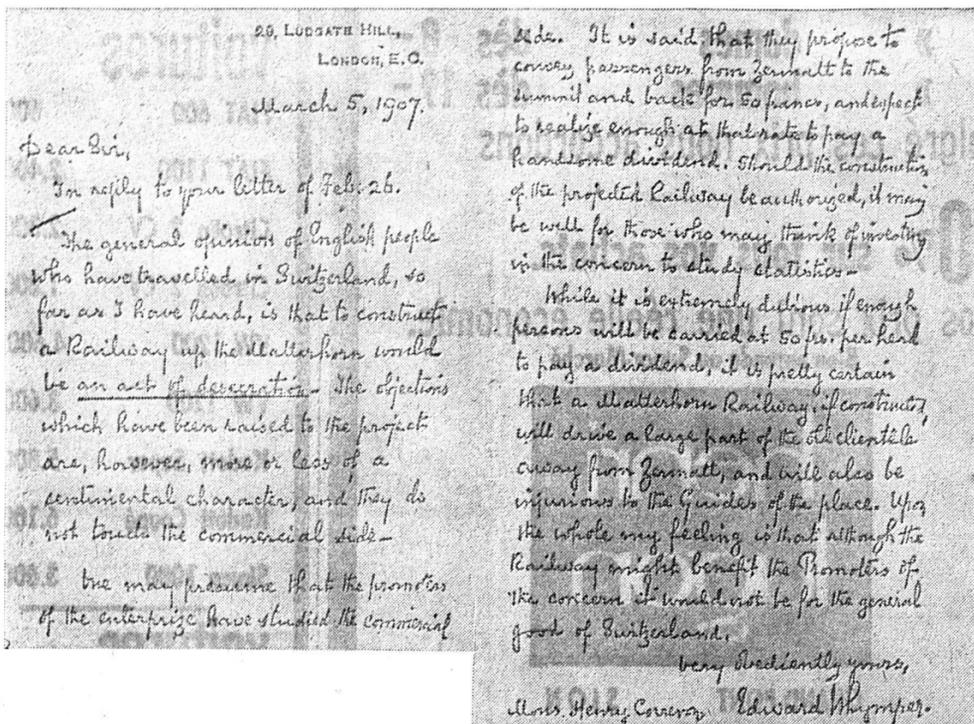
pour voyager demi journée (Valais).

Gain intéressant, travail facile, pour personne de bonne présentation.

Ecrire sous chiffre P 17982 à Publicitas S.A. 1951 Sion.

Le funiculaire du Cervin: «an act of desecration»

Avec une lettre inédite d'Edward Whymper



A l'époque où Ed. Whymper atteignit, il y a cent ans, le sommet du Cervin pour la première fois, deux grands mobiles entraînaient les touristes vers les hautes cimes des Alpes : les uns, suivant l'esthétique de Ruskin, les comparaient aux flèches des cathédrales ; les autres faisaient de ces pics et glaciers « le terrain de jeu de l'Europe », selon l'expression créée par Leslie Stephen. En lisant attentivement les œuvres de Whymper, on est tenté de reconnaître un troisième attrait de l'Alpe, ressenti par tous ceux qui, redoutant les obligations des villes et l'état d'une civilisation tentaculaire, se rejettent vers une nature vivifiante.

A peine âgé de 22 ans, Whymper remarquait, dans les premières lignes de son plus ancien écrit sur les Alpes, la rapidité avec laquelle le monde s'approchait d'une ère où les coutumes ne différaient plus d'une contrée à l'autre et s'inquiétait des difficultés rencontrées par le touriste pour sortir de la banalité.

L'offre faite au jeune Ed. Whymper par l'éditeur Longman d'aller dessiner dans la Vallouise, au sud de

Grenoble, les montagnes que se proposaient de gravir et de décrire les auteurs de « Peaks, passes and glaciers », lui offrit soudain des possibilités d'évasion, alors qu'il s'étiolait dans l'atelier de graveur de son père, à Londres. Ceux qui devaient fournir le texte étaient venus à pied d'œuvre, avaient contemplé les sommets, mais ne les avaient pas vaincus. Whymper fit comme César : il vint, il vit et il vainquit. « Telle fut, a-t-il écrit, l'origine de mes escalades dans les Alpes ». Parlant ailleurs de ce Mont-Pelvoux, considéré jusqu'au rattachement de la Savoie comme la plus haute cime de France et qu'on confondait avec la Meije et les Ecrins, le jeune pionnier déclarait : « Je fus poussé vers le Mont-Pelvoux par ces mystérieuses impulsions qui incitent les hommes à regarder vers l'inconnu ».

Il serait d'autre part injuste de refuser à Whymper tout sens esthétique. Il a senti la grandeur de la montagne et il nous a transmis l'amour des trésors qu'elle abrite et qui ne doivent pas être détruits. Lors de ses premiers essais de conquête du

Cervin il observe, seul devant sa tente plantée sur une arête de glace au pied des rochers, les ultimes efforts de la végétation à la limite des neiges éternelles : atomes de vie dans un monde de désolation. Quel combat les survivants ont-ils livré, car beaucoup ont dû périr, pour obtenir leur maigre subsistance de ce sol aride ! La gentiane est suivie de près par des saxifrages et par la linnaïe des Alpes, eux-mêmes dominés par le tabouret des pierriers dont les corolles colorent les éboulis les plus levés.

Ces mêmes fleurs et leur habitat ont été décrits plus tard par le grand spécialiste de la flore alpine, Henry Correvon : le tabouret des pierriers formant des touffes serrées de fleurs lilas rose très odorantes sur une verdure glauque et charnue appréciée des chamois ; la linnaïe alpine étalant ses rameaux gris bleu et ses petites grappes de fleurs violettes et safranées sur le sable de la moraine.

Sans doute Whymper eut-il sous les yeux les spectacles jamais oubliés de ses premières excursions au Cervin quand, quarante ans plus tard, il reçut une lettre du botaniste suisse Henry Correvon. Ayant appris qu'un

projet de percer le Cervin par un funiculaire risquait de lacérer la silhouette caractéristique de ses rochers, Correvon écrivit à Whymper, le 26 février 1907, pour l'avertir du danger.

Whymper connaissait les jardins alpins créés par Correvon : « Floraire » à Chêne et la « Linnaea » à Bourg-Saint-Pierre. Il répondit presque par retour du courrier. Sa lettre est datée de Ludgate Hill, Londres le 5 mars 1907 ». De sa grande écriture arrondie et ferme, il déclarait à son correspondant que l'opinion générale des Anglais, dans la mesure où il la connaissait, serait hostile au creusement d'un tunnel dans le Cervin aboutissant à des grottes avec des baies vitrées.

Ce serait un acte de profanation. En outre, le transport des voyageurs de Zermatt au sommet et retour pour cinquante francs ne lui paraissait pas rentable. Enfin, il craignait que l'arrivée passagère de nombreux citadins pressés n'écarte l'ancienne clientèle et ne nuise aux guides de la région.

Pendant l'été de 1907, plus de 40 000 signatures contre la pose de rails sur les flanes du Cervin furent récoltées

dans notre pays. Les associations anglaises qui s'étaient jusqu'alors abstenues de se mêler de ce problème suisse furent consultées. Un membre éminent de l'« Alpine Club » lut une « Ode pour la défense du Cervin contre le chemin de fer ».

Ni Whymper, ni Correvon n'étaient toutefois hostiles au progrès. Le grand alpiniste anglais s'était passionné pour les chemins de fer à crémaillère. Il consacra, d'autre part, une monographie enthousiaste au percement du tunnel du Mont-Cenis et assista à l'inauguration. Correvon écrivit de son côté une brochure consacrée aux services rendus par la voie ferrée reliant Martigny et Orsières. Mais, au-dessus des derniers villages, l'un et l'autre souhaitaient que les plus hautes régions des Alpes demeurent à l'abri des transports en commun. Car ils ont trouvé leurs joies les plus pures dans une nature qui garde ses mystères, près de cette sérénité des sommets que Whymper sentait si intensément sans pouvoir l'exprimer, et dont il nous dit qu'aucun écrivain ne parviendra jamais à donner une véritable idée.

Paul-Emile Schazman

Le livre de la semaine

Le Quatrième siècle

Ainsi les membres du jury du Prix Veillon de langue française auront prouvé une fois de plus qu'ils ne reculent pas devant les lectures les plus difficiles. Il semblent mettre leur coquette à découvrir des auteurs de mérite, mais des auteurs qui ne flattent personne. L'an dernier, ils couronnaient Le Maboule, un roman profond et poétique évoquant l'âme arabe et les mystères de la vie algérienne ; ce printemps, ils accordèrent leurs suffrages au Quatrième Siècle (1) d'un auteur antillais, M. Edouard Glissant qui nous plonge dans les secrets de l'âme noire. Deux beaux livres, à la vérité, pleins de qualités

diverses, mais deux livres dont la lecture porte davantage à la réflexion qu'au détachement.

M. Edouard Glissant est un écrivain noir né en 1928 à la Martinique. Il appartient à cette communauté française de couleur qui donna à notre littérature d'excellents poètes. Léopold Senghor, aujourd'hui, tout en dirigeant les destins du Sénégal, écrit des œuvres qui appartiennent désormais au lyrisme français le moins conventionnel. Une littérature se renouvelle par des apports d'une incontestable originalité. L'âme des peuples qui n'avaient hier qu'une littérature orale nous devient peu à peu familière. Elle n'est plus un thème folklorique mais l'argument d'œuvres profondes qui nous enrichissent en nous révélant l'inconnu. A travers elles, nous mesurons mieux nos parentés, notre appartenance à une seule race humaine dont la couleur de la peau ne modifie pas les caractères psychologiques. Ce n'est pas le moindre intérêt du Quatrième Siècle.

Il faut ajouter que M. Edouard Glissant fit son doctorat en Sorbonne et que la culture française lui est donc familière. Le français est sa langue maternelle et il écrit cette langue avec le soin qu'apportent à s'exprimer ceux qui viennent de l'ex-

térieur. Mais en même temps, la culture occidentale est ici toute rajeunie par une vision particulière du monde et de la vie. On ne saurait contester à un tel roman une généreuse signification.

Pourquoi ce titre, d'apparence très curieuse ? C'est que les Noirs ne se trouvent aux Antilles que depuis quatre siècles. Ils y ont été amenés de force par d'horribles négriers qui les razziaient sur les côtes africaines ou les achetaient aux potentats avides qui traitaient leurs esclaves comme du bétail. Quatre siècles... Seize générations. On voit bien que de souvenirs peuvent encore traîner dans les mémoires d'un peuple qui aime à conter, qui berce sa misère de récits atroces. Il n'y a pas autre chose dans cette épopée.

Comment, après quatre siècles, un homme noir peut-il envisager le passé de sa race ? Cette traversée, d'abord, dans des bateaux infâmes où les coups pleuvaient. L'évocation en est ici hallucinante. Moins que des bêtes, ces malheureux destinés à toutes les servitudes. L'histoire de l'humanité est si riche d'horreurs que nous n'aurons jamais fini d'en découvrir toute l'amertume.

Mais les négriers n'étaient guère pires que ce pauvre bétail humain qu'ils vendaient aux marchés du Nouveau Monde. Edouard Glissant ne peint pas les bons d'un côté, les méchants de l'autre. Que de sombres haines se déchaînent entre ceux qui devraient au moins s'entraider ! Le Quatrième Siècle tisse autour de sombres vendettas tribales la trame d'une vaste évocation épique.

Deux héros, au centre de cette terrible histoire : Papa Longoué et Mathieu Béluse. Deux maillons d'aujourd'hui d'une chaîne qui remonte au temps de l'arrivée. Deux lignées qu'animent des fureurs jamais éteintes. L'une vécut dans les misères des plantations ; l'autre s'est prolongée

dans les bois. De l'une à l'autre, courent, de génération en génération, des échanges féroces. Papa Longoué les évoque, à la manière des vieux conteurs des tribus, par lentes reprises, dans un emmêlement assez confus de souvenirs. Il faut être extrêmement attentif pour ne pas perdre le fil de cet écheveau très compliqué.

Des dizaines, des centaines de visages apparaissent, disparaissent, au gré d'une évocation sans cesse reprise de ce passé touffu, qui s'enroule et se déroule dans une mémoire au gré de lois mal définies. C'est bien ainsi que contaient nos vieux bergers, par lentes approches, et souvent on hésite entre l'histoire et la fable, l'observation et la légende, dans la confusion des souvenirs.

L'art d'Edouard Glissant est d'une extrême habileté. Il respecte ces entrelacs de lianes à travers lesquels on aperçoit d'admirables figures. Le langage est celui des prophètes obscurs, semé d'images, suggestif et merveilleux, irrationnel, intemporel, indéfinissable. Brutal et tendre, à la fois, volutes de fumées, vapeurs, jets de flammes, bourrasques et tempêtes. Oui, une épopée primitive, avec ses répétitions, ses chants lyriques, ses scènes d'atrocité, ses dimensions inhumaines, ses folies, ses échappées vers l'obscur de la nuit et la lumière tremblante du matin.

Une poésie de la forêt comme personne ne l'avait encore rendue, peut-être ; un consentement à la misère humaine comme seul un homme issu de toutes les humiliations peut le soutenir. Tout cela forme un beau livre, plein de douleurs, d'espérance, de silences, de magie, de fascination. Mais quel lecteur d'aujourd'hui prendra le temps de s'en apercevoir ?

Maurice Zermatten

FRANCIOLI S.A.

OPTICIENS

Mode ?...



Public relations

Mesdames, ceci est plus spécialement pour vous.

Il est temps que vous vous occupiez enfin de votre bien le plus précieux autant pour votre beauté que pour votre travail.

La Nature vous a dotées, tout comme les hommes, de deux yeux, hélas! trop souvent imparfaits; mais la mode est, à ce point de vue là, enfin devenue raisonnable, et il est admis, voire recommandé, par maints journaux de mode, de porter des lunettes.

Les opticiens se sont occupés de rechercher des formes nouvelles, des teintes agréables, des innovations, dans un domaine d'où la fantaisie est bannie par définition, puisque c'est celui des techniciens.

Et ces hommes ont fait cela pour vous, pour que votre visage ne soit plus enlaidi d'une grosse paire de lunettes d'aspect disgracieux et si peu féminin.

Vous avez l'habitude de voir vos maris, pères et frères, munis de ces épaisses montures qui font mieux ressortir leur caractère viril. Mais vous? Eh bien! pour vous, il existe maintenant d'exquises petites lunettes, de véritables bijoux: de la monture-or, pratiquement invisible, mais plus coûteuse, jusqu'aux montures en matière plastique (cette fée!), abordables même pour des bourses modestes.

Il y en a de toutes les formes, de tous les calibres, pour tous les goûts. Cependant, ne vous laissez pas conseiller plus ou moins bien par votre entourage qui n'a pas été entraîné à la minutie dont vous aurez besoin en définitive. Demandez conseil à votre opticien, qui saura voir ce qui sied le mieux à votre type, tout en tenant compte de votre correction visuelle.

Vos verres, qui vous permettront enfin de reconnaître vos amis sur le trottoir d'en face, qui vous aideront pour vos raccommodages à la lumière électrique qui vous éviteront ce vilain froncement de sourcils, générateur de rides, vos verres doivent être montés avec précision. Une très grande précision, en fait, et ce montage suit certaines lois bien définies que seul un technicien entraîné, instruit, éduqué dans ce métier connaît à fond.

En somme, confiez-vous au spécialiste, vous serez satisfaite, et ne croyez pas que ce seul mot de « spécialiste » renchérisse les prix! Il est à votre service, dévoué à vos ordres...

R. Francioli
Maître opticien E. S. O.
Spécialiste des verres de contact

VEVEY, 10 rue de Lausanne.

SION, Avenue de France.

Copyright

P 424-8 V

MARDI 13 crt.
débutera notre grande vente au rabais
au super-marché **HENRI LUGON**
à la rue du Grand-Pont

Chaussures enfants dès 9.-
» dames dès 8.-
» hommes dès 19.-
Malgré ces prix nous accordons

10% sur tous vos achats.
Nos prix sont une réelle économie.
Bien entendu au Super-Marché



GRAND-PONT SION

(vente autorisée du 13 au 26 juillet)

P 33-11 S

CHOISISSEZ VOTRE OCCASION

Petites voitures

FIAT 600	600.-
FIAT 1100	2.400.-
Citroën 2 CV	2.300.-
Citroën 2 CV	1.800.-
VW 1200	4.600.-
VW 1200	3.600.-
Kadett Super	5.800.-
Kadett Coupé	6.100.-
Simca 1000	3.600.-

voitures moyennes

Opel Record Luxe	7.800.-
Opel Record	7.300.-
Opel Record	6.400.-
Opel Record	6.400.-
Opel Record	5.100.-
Opel Record	4.700.-
Opel Record	3.700.-
Opel Record	2.800.-
Peugeot 403	2.300.-

Grandes voitures

Chevrolet Chevy 11	5.800.-
Chevrolet	2.900.-
Opel Capitaine	6.200.-
Mercédès 190	2.900.-
CORVAIR SPYDER Coupé avec compresseur	11.500.-

Véhicules utilitaires

CARAVAN	4.100.-
CARAVAN	4.500.-
CARAVAN	3.400.-
CARAVAN	3.300.-
FIAT Familiare	2.400.-

Garage de l'Ouest Sion

Tél. (027) 2 22 62
PAZ Amédée (027) 2 14 93
VIANIN Robert (027) 5 52 75
DUSSEX Georges (027) 4 44 44
 P 374 S

PROFITEZ
BIEN MEILLEUR MARCHÉ

VENTE AU RABAIS

(autorisée du 13 au 26 juillet 1965)

Voyez nos vitrines

Constantin
fils s.a. sion

AU CENTRE DES AFFAIRES

Rue de Lausanne

P 69 S

IMPORTANTE entreprise commerciale à Winterthur engagerait une jeune

SECRETAIRE - STENO-DACTYLO

Semaine de 5 jours.
Salaire et prestations sociales avantageux.
Possibilité de suivre des cours d'allemand gratuits organisés par la maison.

Prière de faire offres avec curriculum vitae et copies de certificats sous chiffre P 34422 à Publicitas, 1951 Sion.

P A X

Société Suisse d'assurance sur la vie
Agence générale de Sion

cherche

UN APPRENTI

de langue maternelle allemande, possédant de bonnes connaissances en français.

Date d'entrée: début septembre 1965.

Prière d'adresser les offres à M. Pierre Imboden, Agent général, Rue des Cèdres 2 - 1950 Sion.

P 34210 S

CHERCHONS pour la rentrée des vacances (9 août 1965)

MAIN-D'OEUVRE FEMININE

BALLY S.A. - Fabrique de Chaussures
Route d'Aproz SION - Tél. (027) 2 53 68

P 34353 S

Café - Restaurant des Touristes à Martigny cherche tout de suite

1 BONNE SOMMELIERE 1 GARÇON DE CUISINE

ou jeune homme libéré des écoles.

Tél. (026) 6 16 32
P 65890 S

ON CHERCHE

personne

30 - 40 ans, capable de tenir un ménage, sachant cuire. 2 enfants (5 et 3 ans). Pour 3 mois environ dont un mois aux Mayens. Tél. (027) 4 73 19 en cas de non-rép. (027) 4 74 82.
P 34415 S

JEUNE HOMME, suisse allemand, av. diplôme de fin d'apprentissage (bonnes connaissances de la langue française), CHERCHE PLACE comme

EMPLOYE DE COMMERCE

dans le secteur de Martigny. Libre à partir du 1er août. Faire offres écrites sous chiffre P 34396 à Publicitas - 1951 Sion.

ETABLISSEMENT soigné cherche

BONNE SOMMELIERE

connaissant les 2 services. Café-Restaurant de Balavaud, 1963 Vétroz. Tél. (027) 8 16 22
P 34362 S

MAGASIN de confection à Sion engage bonne

COUTURIERE - RETOUCHEUSE

à domicile. Entrée tout de suite, ainsi qu'une AIDE- VENDEUSE ou vendeuse débutante, pour début septembre.

Ecrire sous chiffres P 51273 à Publicitas, 1951 Sion.

Pour vos achats en droguerie et parfumerie

depuis les mayens

adressez-vous à la

Droguerie - Parfumerie

de la MATZE

A. Thévenon - Route de Lausanne 49
Tél. (027) 2 38 89 SION

ENVOIS RAPIDES PARTOUT P 495 S

ON CHERCHE

cuisinière

pour famille de trois personnes. Place à l'année à Montana, Paris, etc.

Faire offres à Monsieur Charles Turini, Av. du Château 4 - 3960 SIERRE. P 639 S

Occasions de confiance

Ford

Sumbeaum, 1000 km.	1963
Anglia, 14.000 km.	1962
VW	1962
Renault Gordini	1961

FIAT 1100 Combi	1960
DKW Junior	1960
Taunus 12 M, 37.000 km.	1964

Taunus 17 M, 4 portes	1963
Taunus 17 M, 4 portes	1963
Taunus 17 M, 2 portes	1964
Peugeot 404	1962

Echanges - Financement
SIERRE - Téléphone (027) 5 03 08



GRICHTING & VALTERIO S. A.
entreprises électriques à Sion
engagent

DES MONTEURS-ELECTRICIENS

pour chantiers extérieurs.
Entrée immédiate ou date à convenir.

Faire offres au Service du personnel de l'entreprise, Chemin du Vieux Canal 11 à Sion - Tél. (027) 2 23 03 P 34265 S

IMPORTANTE maison du Valais Central cherche

TECHNICIEN ou DESSINATEUR-CONSTRUCTEUR

pour son département de construction métallique et machines-entreprise. Place bien rétribuée, semaine de 5 jours, situation indépendante.

Faire offres manuscrites sous chiffre P 34419 à Publicitas, 1951 Sion, en joignant curriculum vitae, copies de diplômes et de certificats.

Le thermomètre de l'ambiance avec City Oil

**CHAUFFAGE...
ECLAIRAGE...
CUISSON...**

Tous nos appareils sont en vente chez

GABRIEL GERMANIER
Dépositaire officiel
CONTHEY

HERITIER JEAN-LOUIS
AUX 4 SAISONS - SION

Installations de chalet
Devis sans engagement

Téléphones :
Erde 4 14 32
Sion 2 47 44
Savièse 2 43 60 P 255 S

Nos occasions :

ALFA Sprint	
AUSTIN A 60	1962
DKW Junior	1963
MERCEDES 220 S	1958
SIMCA MT	1961
SIMCA 1500	1964
SIMCA 1500	1964
SIMCA 1000	1965
ALFA GIULIA TI	1965
TAUNUS 17 M	1964
SIMCA 1500 Break	1962
SAAB	1962
ZEPHYR	1958
FIAT 1500 L	1964

Garage de la Matze S. A.

Agence Générale SIMCA
Agent ALFA-ROMEO

A. Huonder Tél. (027) 2 22 76
Succ. STATION AGIP. GLIS-BRIG

Représentant :
Armand REYNARD - SION
Tél. (027) 2 35 25

FINANCEMENT
Toutes nos voitures d'occasion sont expertisées et vendues avec garantie.

P 370 S

Nos belles occasions

1 DKW 1000	
1 SIMCA, moteur Rusch	
1 HILLMANN Minx	1962
1 VAUXHALL Victor commerciale	1962
1 DAUPHINE	1962
1 VAUXHALL Victor	1962
1 FIAT 2300	1962
1 OPEL 1957, bas prix	
1 TAUNUS 12 M	1963
1 FORD CONSUL	1960
1 VAUXHALL Cresta	1963
1 AUSTIN Cambridge	1959

Expertisées, prix intéressants.

Salon de coiffure SYLVANA sera

FERME

du 11 au 28 juillet

pour vacances annuelles.

P 33879 S

WIR SUCHEN

für Heizungs montage in Wohnungsbauten und der Industrie

HEIZUNGS-MONTEURE

oder

ROHRSCHLOSSER

Auf Wunsch Weiterausbildung durch unsere Firma in Industrie-Rohrleitungsbau.

Gute Entlohnung
Zeitgemässe Sozialleistungen.

Interessenten wollen sich bitte melden bei Gestadeckplatz 6, Liestal, Tel. (061) 84 18 21.

ROSENMUND

Nous cherchons pour entrée immédiate ou date à convenir

CHAUFFEUR-LIVREUR

sur poids lourds.

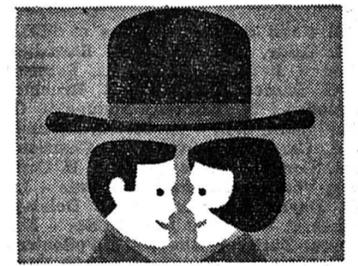
Place stable, caisse de retraite, conditions très intéressantes, congé le samedi pendant six mois.

Appartement à disposition.

Faire offres à la direction de Margot Frères, Fabrique d'aliments, Chemin du Verger 1, Vevey. Tél. 51 12 62. P 273-40 V

Neuwerth & Lathion
Garage - Ardon

Tél. (027) 4 13 46 - 4 13 55
P 363 S



Les mêmes goûts, les mêmes aspirations, les mêmes tendances...

Trouver un partenaire pour la vie dont la personnalité corresponde à la vôtre ou la complète était difficile hier encore. Aujourd'hui, grâce à SELECTRON, méthode scientifique, vous pouvez découvrir le conjoint qui répond à vos aspirations les plus secrètes. SELECTRON, méthode dont le bien-fondé est reconnu dans l'Europe entière, est à la base d'un nombre toujours plus grand de fiançailles et de mariages.

SELECTRON INTERNATIONAL

Cité moderne du mariage pour jeunes et ceux qui veulent le rester.

Veillez m'envoyer discrètement votre prospectus gratuit SELECTRON

Adresse M. Mme Mlle _____

99

PRETS

★ SANS CAUTION
★ FORMALITES SIMPLIFIEES
★ DISCRETION ABSOLUE

Banque Courvoisier & Cie
Tél. 038 512 07 - NEUCHÂTEL

P 36 N

Hâtez-vous de faire vos achats !
profitez de nos prix hors-saison avant les vacances

du 1er au 22 août
FERMETURE

pour cause de vacances du personnel

Meubles PRINCE - Sion

Rue de Conthey Bâtiment La Croisée

P 49 S

Les bonnes occasions

FORD TAUNUS 12 M	4 portes, 30.000 km., 1964	Fr. 5500.-
FORD ANGLIA 1200	avec radio, 25.000 km., 1964	Fr. 4500.-
FORD ANGLIA, Standard	15.000 km., 1964,	Fr. 4200.-
FORD TAUNUS 17 M	très bon état, 64.000 km. 1959	Fr 2400.-
OPEL RECORD Station-Wagon	de Luxe, 30.000 km., 1964	Fr. 7900.-
SUNBEAM 5 CV	très belle, 1.000 km, 1965	Fr. 6400.-
VW de Luxe 1200	très bon état, 1962	Fr. 3300.-
D.K.W. 1000 S	avec radio, 49.000 km., 1962	Fr. 3200.-
D.K.W Junior	55.000 km., 1960	Fr. 2400.-
RENAULT Gordini	boîte à vitesses et moteur neufs, 1961	Fr. 2100.-
RENAULT Dauphine	moteur révisé. 1960	Fr. 2300.-
FIAT Combi 1100	49.000 km., 1960	Fr. 3100.-
VW 1200	moteur révisé, 18.000 km. 1953	Fr. 800.-

Toutes ces voitures sont en très bon état et vendues expertisées. « GARANTIE » - « FACILITE »

Adressez-vous en toute confiance au téléphone (027) 2 55 83 à toutes heures. P 387 S

ON CHERCHE à acheter bonne chèvre laitière
Tél. (027) 2 32 05 P 34389 S

Perdu depuis le 26.6.65
UN VELO MILITAIRE
No 31693.
Prière de s'adresser à l'Administration de la Caserne de Sion.
Tél. 2 29 13. P 34398 S

A VENDRE div.
arosafond
avec ou sans tuyaux etc. Bas prix, ainsi qu'une

pompe pr tracteur
avec prise de force, débit env. 800 litres-m. haute pression.
Tél. (026) 6 33 38 (le soir). P 210 S

François Schlotz
Vêtre peintre diplômé
Gypserie Peinture - SION
Tél. 2 22 50 (de 12 à 13 heures) P 501 S

D. LORETAN-CURDY
GRAPHOLOGUE DIPLOMEE

Etudes de caractères
1961 SALINS S/ SION

P 841 S

il vous faut voir la nouvelle elna

M. WITSCHARD - MARTIGNY

Rue de l'Eglise
Tél. 026 6 16 71
Service après vente garanti

P 125 S

NOUS CEDONS

voitures de démonstration

à des prix intéressants.

VW 1200
65, toit ouvrant, bleue, houssée, 5.000 km.

VW 1500
65, couleur sable, 2500 km.

Plus de 20 voitures d'occasion en stock.

Garage CENTRAL MARTIGNY

Tél. (026) 6 12 94 P 339 S

MAGASIN DE CHAUSSURES de la place de Sion cherche pour le 1er août ou date à convenir

VENDEUSE QUALIFIEE
et
AIDE-VENDEUSE

(évent. auxiliaire)

S'adresser à Chaussures BATA, Rue de Conthey, 1950 Sion - Tél. (027) 2 56 65 (9 h - 11 h.)

P 34423 S

PRÊTS Discrets Rapides Sans caution

BANQUE EXEL
Rousseau 5 Neuchâtel (038) 5 44 04

CONCERT MATINAL

Il n'était pas difficile, il y a quelques années seulement, de trouver, à proximité immédiate de n'importe laquelle de nos villes, un lieu béni, oasis de paix et de tranquillité, véritable paradis d'oiseaux. Les choses ont bien changé, hélas, depuis ce temps, pourtant pas si lointain. De tels paradis, toutefois, existent encore chez nous, et celui qui veut se donner la peine de partir à la découverte les jumelles à la main, saura certainement, après quelques recherches, trouver un endroit qui lui convienne et où il puisse, en toute quiétude, jouir des bienfaits de la nature.

Pour aujourd'hui, je voudrais simplement refaire avec mes lecteurs un trajet qui, il y a une vingtaine d'années, me procura tant de joies et de satisfactions de toutes sortes. Nous avons quitté Lausanne par le premier train du matin ; à peine débarqués, à la station de Denges, nous faisons la rencontre d'un délicieux Rougequeue à front blanc, celui qu'on appelle aussi Rossignol de muraille, qui, perché sur un rosier, dans un jardinet voisin, nous salue de sa petite strophe pleine de fraîcheur.

Les Alouettes des champs s'en donnent à cœur joie dans le ciel, et leur belle chanson résonne de toutes parts au-dessus de notre tête, il en est de même de l'Alouette lulu, une cousine de la précédente, dont le chant si mélodieux, si liquide et si délicieusement modulé, retentit de tous côtés, remplissant l'air d'une harmonie sans fin. La lulu, bien que, contrairement à l'Alouette des champs, elle ait la faculté de se percher, aime aussi chanter au vol.

Dans les buissons qui bordent la Venoge, les Fauvettes s'égosillent à qui mieux mieux : la grisette lance au vol sa petite chanson au timbre un peu dur, tandis que la Fauvette à tête noire et celle des jardins rivalisent avec entrain et nous tiennent sous le charme de leurs mélodies, d'une remarquable pureté de ton.

Le Rossignol, roi des chanteurs, ne manque pas au tableau ; sa voix éclatante domine le concert et s'impose avec une indiscutable autorité ; impossible de ne pas céder à la magie qui se dégage des effusions de ce divin enchanteur, et c'est avec ravissement que nous l'écoutons.

Le roucoulement bien connu du Ramier répond à celui de la douce Tourterelle, l'un des plus charmants parmi nos oiseaux indigènes, et dont de nombreux couples hantent ces lieux. Le Lorient est ici dans son domaine et son coup de sifflet au timbre flûté s'entend fréquemment alors qu'il passe des frondaisons proches de la rivière au verger voisin, dans lequel il s'en va volontiers piquer quelques cerises.

Sur la berge, un Troglodyte lance avec son brio coutumier, son trille sonore, plein d'une si belle vitalité, cependant que, dans un peuplier tout proche, l'Hypolaïs icterine, artiste d'un rare mérite, émet son chant caractéristique, plein de saveur et d'originalité. Plus loin, nous rencontrons un Pipit des arbres ; perché sur un cerisier, le petit oiseau bientôt s'élançe en l'air, s'élève, puis se retourne et redescend en planant, tout cambré, jusqu'à son point de départ, en lançant sa strophe vibrante et sonore, d'une exquise pureté de ton. Obstiné, un Pouillot vélocité répète inlassablement sa ritournelle pleine de vie, cependant que son cousin, le Fitis, aussi appelé à juste titre Pouillot chanteur, infatigable lui aussi, égrène à l'envi sa douce cascade de notes.

Dans les branches d'un pin, une Sittelle manifeste son mécontentement avec ostentation par une suite de cris stridents, rapidement répétés. Une Huppe vient se poser sur un saule ; bel oiseau plein de grâce, elle déploie pour nous l'éventail de plumes bordées de noir qui orne sa tête et se met en devoir de lancer l'appel qui lui a valu son nom : « up-up-up-up », puis elle prend son vol et s'éloigne, élégante silhouette, avec ses ailes et sa queue rayées et son long bec arqué.

Les Pics, qui ne manquent pas non plus dans la région, nous font entendre leurs voix aux accents variés : is perchants de l'épéiche, ricanement du Pic vert, appel plein de mollesse du Pic cendré. Des sons ne sont guère harmonieux, certes, mais ils font partie de ce grand tout, de ce majestueux ensemble, de ces mille voix de la nature et, par là, ils contribuent à l'enchantement dont nous sommes les témoins admiratifs.

Quelques couples de Rousserolles effarvates ont élu domicile dans les roseaux qui bordent la rivière ; très actives, elles s'affairent et sautillent de tige en tige ; leur chant, guttural et saccadé, résonne sans interruption ;

si, malgré son timbre rauque, il ne choque pas nos oreilles, c'est qu'ils s'accorde à merveille avec le milieu dans lequel il est émis : la roselière. Perché sur un buisson d'aubépines, un Rougegorge dit sa chanson, pleine de charme et de tendresse. D'autres accents, nombreux et variés, complètent ce tableau sonore : plainte du Torcol, sifflet mélodieux du Merle, cris rauques du Geai, de la Pie et de la Corneille, rengaine du Bruant jaune, babil des Hirondelles, chant du Coucou et bien d'autres encore.

Aucun de nos amis ne manque à cette fête, car c'est bien d'une fête qu'il s'agit là pour l'ami de la nature : une fête pour les oreilles et aussi pour le cœur ; l'esprit, reposé, oublie pour quelques trop courts instants les mille tracés de la vie quotidienne et s'abandonne pendant quelques minutes bénies à cette incomparable orgie de sons. Du simple cri au chant le plus complexe et le plus varié, toutes ces expressions vocales nous touchent jusqu'au plus profond de nous-mêmes ; manifestations de joie ou de tendresse, elles sont issues de la force la plus puissante parmi celles qui régissent le monde : ce sont tous des chants d'amour.

Ch. Chessex.

JOUEZ AVEC LA F.A.V.

PROBLEME No 28

Horizontalement :

- Est généralement ronde.
- Recommander par une addition.
- Symbole chimique. - On y monte en été.
- Pierre le Grand et Ivan le Terrible. - Inv. : La jalousie l'inspire mal.
- Supprimai. - Chrétien d'Egypte.
- Saint normand. - Préfixe. - Terme de jeu inversé.
- A obtenu des suffrages. - Le cinquième d'une série.
- Durée d'un tour. - Partie d'une colonne.
- Grecque. - Phon : Cavité. - Roi.
- Ses adversaires nommaient ainsi Napoléon.

Verticalement :

- Fit la fortune de Crésus. - Forme d'avoir
- Pour propager des doctrines.
- Dans la Saône. - Fleuve de France. - Mammifère des tropiques.
- Elisabeth, par exemple.
- Ordre phonétique. - Vallée des Basses-Pyrénées incomplète.
- Pour mesurer la Grande Muraille. - Remplit.
- Plaine herbeuse. - Nom de plusieurs rivières germaniques.
- Qui met un ou plusieurs mots.
- Brisa le pied. - Personnage de Jarry.
- Posnet le fut, et aussi Fénelon.

SOLUTION DU PROBLEME No 27

- Horizontalement : 1. Pèlerinage. 2. Amener - Gap. 3. Ne - Utilité. 4. Aramis - Tel. 5. Misène - Ere. 6. At (Ta) - Ré - Ur. 7. Emèse - AS (Agnès Sorel). - 8. Isar - Gésir. 9. Label - Xi. 10. Aviseras.

- Verticalement : 1. Panama - Ica. 2. Emérites 3. Le - As - Mali. 4. Enuméreras 5. Rétines - Be. 6. Irisé - Eger. 7. Ela. 8. Agiteras. 9. Gâter - Six 10. Epeler - Riz.

Envoyez votre solution à la rédaction de la FEUILLE D'AVIS DU VALAIS, 1951 Sion, jusqu'au jeudi 15 juillet au plus tard.

Seuls les envois de grilles originales collées ou recopiées sur cartes postales seront pris en considération.

Un livre sera attribué par tirage au sort à un concurrent ayant trouvé une solution exacte.

La solution du problème paraîtra samedi 17 juillet et le nom du lauréat le 24 juillet.

RESULTATS CONCOURS No 26

Nous avons reçu 59 réponses.

56 lecteurs ont rempli correctement leur grille et ont participé au tirage au sort.

Il s'agit de Mmes, Mlles et MM. : I. Addy, Martigny - A. Baruchet, Sion - J. Beytrison-Gaspoz, Evolène - G. Bianco, Conthey - R. Bruchez, Saxon - N. Bugnon, Thoune - G. Buhlmann, Sion - H. Carlen, Bramois - A. Carraux, Vouvry - M. Charbonnet, Sion - A. Clerc, Saillon - H. Coppey, Vétroz - H. Crettaz, Vissoie - J.-Cl. Dayer, Héremence - G. Delalay, Vercorin - H. Delaloye, Riddes - Es-Borral-Zufferey, Sierre - E. Follonier-Métraiiller. Les Haudères - J.-Cl. Fort, Riddes - I. Frossard, Ardon - B. Gaillard, Sion - A. Gay-Crosier, Bramois - G. Germanier, Châteauneuf - A. Juillard, Noës - J. Logean, Dorénaz - A. Lugon, Fully - A. Martenet, Troistorrents - P. Mauris, Evolène - R. Métrailler, Sierre - M. Moix, Euseigne - C. Moret, Martigny - P. Naegele, Sion - M. Page, Sion - E. Panatiier, Sion - A. Pécorini, Vouvry - P. Pécorini, Vouvry - J. Petoud, Saxon - M. Pfammatter, Sion - Y. Pralong, Vernayaz - P. Quaglia, Vouvry - Ch. Quennoz, Conthey - B. Rey, Ayent - Ch. Ritz, Sion - Cl. Rouiller, Martigny-Bourg - D. Savioz, Vissoie - A. Selz, Sion - R. Stirnemann, Sion - P. Stoffel, Vevey - D. Tobler, Sion - A.-M. Udry, St-Pierre-de-Clages - M. Vachino, St-Maurice - M. Valette, Sion - Frère Vital, St-Maurice - P. Vocat, Bluche - M.-Th. Wyder, Martigny - F. Zwissig, Sion.

Le lauréat de la semaine est M. Pierre Pécorini, Vouvry, qui recevra un livre.

Parmi les concurrents nous ayant adressé une réponse exacte aux concours du mois de juin (23 à 26 c.) il a été procédé à un tirage au sort.

Ont été désignés : Mme Gilberte Germanier, Transval, Châteauneuf - Pont-de-la-Morge, et M. René Métrailler, 33, Rue du Simplon, Sierre.

Tous deux recevront un livre.

JAMES BOND!

« Superman » à quarante centimes à la portée de toutes les bourses!

L'époque moderne est fertile en éléments de « contre-éducation ». On a souligné cent fois et avec quelques raisons que les films policiers ne sont pas toujours bons pour la jeunesse ; on en pourrait dire autant des films d'espionnage si en vogue actuellement.

On a arrêté, il y a quelques jours en France un garçon de mœurs apparemment tranquilles, mais qui avait réuni à son domicile toute la panoplie du parfait espion : il possédait de faux cachets, des documents plus ou moins secrets et assez de plastic pour faire sauter toute sa petite ville.

Le personnage, étroitement surveillé, a mobilisé plusieurs semaines, sans motif réel, les fins limiers de la Sécurité du Territoire. Mérite-t-il pour autant d'aller croupir sur la paille humide des cachots ?

Nous en doutons un peu et si nous devions nous faire devant un tribunal, l'avocat de sa cause, nous n'hésiterions pas à dire :

« Monsieur le Président, messieurs les jurés, vous ne pouvez en toute équité condamner ce jeune homme. Vous lui reprochez son attirance morbide pour tout l'affreux bri-à-brac des romans d'espionnage. Il aurait mieux fait, je vous l'accorde de collectionner les papillons. Mais à qui la faute s'il a cédé à ce penchant dangereux, sinon à la société qui l'a élevé ?

« On a fait de l'espion un des nouveaux héros de

notre temps, alors qu'il n'est le plus souvent qu'un aboulique besogneux. On exalte ces visqueux personnages à longueur d'année au théâtre, au cinéma, et dans les romans. Comment des esprits faibles n'en seraient-ils pas impressionnés ?

« Ne vivons-nous pas actuellement tous autant que nous sommes dans une atmosphère « James Bond » ? James Bond par ci, James Bond par là... « Ursula Andress, la célèbre partenaire de James Bond, s'est tordu le pied ou s'est mouché le nez » ou autre événement d'importance internationale « James Bond, sous les traits de Sean Connery est félicité par la princesse Margaret ». Mieux : on a créé un club James Bond, une mode que lancent de grands magasins. Une de nos plus sérieuses maisons de mode masculine a décidé que tous ses prix se termineraient par 07. Il faut créer un mythe, car notre jeunesse qui s'ennuie, paraît-il, a un besoin désespéré de héros. On n'est pas trop difficile, semble-t-il sur la qualité.

« Car qu'est-ce que James Bond ? Selon un célèbre critique anglais : « Le sadisme d'un écolier brimeur, les rêves érotiques mécaniques à deux dimensions, d'un adolescent bourré de frustrations, et le snobisme grossier d'un banlieusard adulte. « Alors, Monsieur le Président, vous qui devez juger ce jeune homme qui se prend dans sa bourgade pour un personnage de Ian Fleming, n'allez-vous pas plutôt stigmatiser ces romanciers et cinéastes qui font de jeunes inoffensifs, autant de rêveurs éveillés ?

EUGÈNE IONESCO

reste le plus discuté des auteurs dramatiques

Consécration pour Ionesco : la télévision française a présenté récemment son œuvre dramatique la plus connue : « Le rhinocéros ».

On ne peut guère parler d'audace de la direction des programmes, car il y a longtemps que cette œuvre fort discutée a été créée par Jean-Louis Barrault au théâtre de France, et elle a été jouée par la suite dans les plus grandes villes du monde.

C'est tout de même un petit événement car la télévision s'adresse à un très vaste public et, comme on peut bien le penser, la majorité des téléspectateurs n'ont pas du tout apprécié ce drame étrange, ubuesque, hermétique et d'allure fort décousue. Eugène Ionesco a réussi à s'imposer après avoir connu dans l'art dramatique les débuts les plus difficiles.

IL N'AIMAIT PAS LE THEATRE

La vocation dramatique d'Eugène Ionesco paraît le fruit du hasard. Rien ne semblait spécialement l'y destiner. Il est né en 1912 à Slatina en Roumanie, mais comme il était fréquent avant la guerre dans ce pays, ses parents avaient une bonne culture française. Il passa d'ailleurs, une partie de sa jeunesse en France, à Paris. Il fut semble-t-il, un enfant prodigieusement imaginaire, passionné de lecture, de promenades dans la solitude de la campagne. La bizarrerie de son œuvre est déjà en germe dans sa vie d'enfant hanté de terreurs étranges.

Les circonstances historiques ne pouvaient que renforcer cet état d'esprit ; à douze ans, il rentre en Roumanie, mais déjà marqué par la vie française il s'acclimate mal à la vie troublée que connaît ce pays balkanique. Il fera de bonnes études toutefois au Lycée de Bucarest, mais, devant la montée de l'esprit nazi en Roumanie, ses parents viendront s'établir en France.

Après avoir obtenu sa licence ès-lettres, il sera un temps professeur de français à Bucarest, puis reviendra à Paris comme attaché culturel. Après la guerre, cet intellectuel très cultivé trouvera une situation dans une importante maison d'édition française qu'il occupe toujours.

Ionesco n'aimait pas le théâtre. Il a confié à des amis qu'il n'en percevait d'ordinaire que l'artificialité, le ridicule des acteurs, les grosses ficelles des situations. Les mauvaises langues diront qu'il s'est « vengé » sur le théâtre, car en fait, son œuvre qui se situe nettement à l'avant-garde dramatique est une sorte de perpétuelle pa-

rodie du théâtre.

On dit aussi que ses premières tentatives de dialogue absurdes lui vinrent en parcourant des méthodes de langue : le porte-plume de ma grand-mère est plus grand que le chapeau de mon beau-père. Il composa avec ces exemples des dialogues désopilants, et ses amis l'encouragèrent à en faire un véritable genre littéraire.

COMMENT REUSSIR

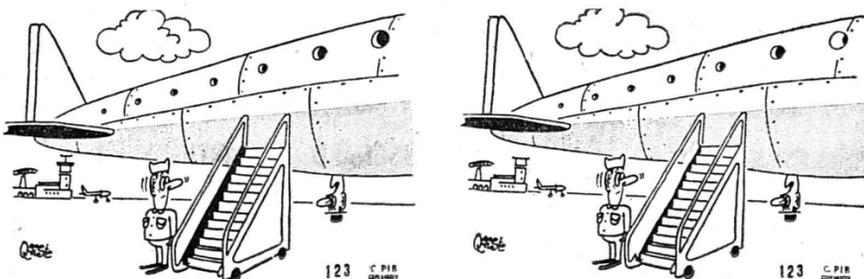
La première œuvre qui attirera l'attention de Ionesco, ce fut « La cantatrice chauve ». Un comédien, Nicolas Bataille, osa mettre en scène cette œuvre profondément déconcertante pour un public français généralement amoureux de la logique. Le titre lui-même était une énigme : il n'y a rien dans la pièce qui ressemble à une cantatrice chauve. L'immense majorité des critiques cria à l'absurdité, et Ionesco qui n'était pas riche perdit de l'argent. Cela ne le découragea nullement, d'autant que quelques rares écrivains, comme Raymond Queneau, lui affirmèrent que son art était une révélation.

Eugène Ionesco persista et dans le même style d'avant-garde, écrivit selon certains ou « commit » selon les autres, « Les Chaises », « Comment s'en débarrasser », et finalement « Le rhinocéros » (1952).

Aujourd'hui, Ionesco est un auteur à la mode, et il est de bon ton d'aller voir ses pièces parmi les intellectuels et la bourgeoisie « pensante ». C'est un cas assez extraordinaire et s'il est pratiquement impossible de se faire jouer à Paris pour un nouvel auteur dramatique, Ionesco peut à l'heure actuelle présenter n'importe quelle de ses élucubrations à un directeur de théâtre, sans risquer un refus ni l'échec. Il lui faut trois semaines pour écrire une nouvelle pièce, où il paraît vouloir faire rentrer toute l'absurdité de la civilisation moderne. Il est juste de dire, ajoutons-le, qu'il est le premier étonné de son succès.

A. S.

Trouvez les cinq erreurs



Vous pouvez contrôler vos découvertes dans la page du memento.